

4^E RENCONTRES FARRE DE L'AGRICULTURE RAISONNEE

***« L'Agriculture Raisonnée,
base d'une agriculture durable pour l'Europe »***

**Mercredi 10 janvier 2001
Maison de l'UNESCO, Paris**

M. Claude Gleizes, président du Conseil scientifique de FARRE

Si vous voulez bien prendre place, ces 4^e Rencontres de l'Agriculture Raisonnée respectueuse de l'environnement vont commencer, et c'est la Présidente de FARRE, Christiane Lambert, qui va vous dire quelques mots d'accueil.

Mme Christiane Lambert, présidente de l'association nationale FARRE

Mesdames, Messieurs, bienvenue à nos Rencontres FARRE de l'Agriculture Raisonnée. Et, puisque nous sommes en début d'année, je vous adresse à tous mes sincères meilleurs vœux pour 2001.

M. le Directeur de l'Espace Rural et de la Forêt, il y a tout juste un an, le Ministre de l'Agriculture avait tenu à ouvrir personnellement les travaux de ces Rencontres FARRE de l'Agriculture Raisonnée, qui sont déjà devenues le rendez-vous annuel de tous ceux qui s'intéressent à l'Agriculture Raisonnée. Nous avons particulièrement été sensibles à sa présence, parce qu'elle montrait l'intérêt que porte le gouvernement à l'Agriculture Raisonnée, intérêt qui n'a cessé de grandir depuis, notamment après la publication du rapport Paillotin, que le ministre avait commandé.

En fin politique qu'il est, le Ministre de l'Agriculture avait fait là un acte politique avisé, puisque les sondages que viennent de réaliser l'Institut LOUIS HARRIS et Claude FITOUSSI Conseil (je remercie ici M. Fitoussi pour son important travail et pour sa présence), montrent clairement que le grand public comme les agriculteurs souhaitent le développement rapide de l'Agriculture Raisonnée.

Cette année, Jean GLAVANY n'est pas parmi nous, car il a souhaité s'imposer un devoir de réserve, à trois semaines des élections aux Chambres d'Agriculture, dont chacun connaît le caractère « politique ». Il vous a demandé, M. le Directeur, de le remplacer, et je vous remercie de votre présence.

Ce sont donc les participants aux 4^e Rencontres FARRE de l'Agriculture Raisonnée que vous avez devant vous, M. le Directeur. Ils remplissent cette salle, et comme l'année dernière nous avons dû refuser un certain nombre d'inscriptions, et ce malgré les innombrables colloques, séminaires, tables rondes, qui se sont tenus tout au long de l'année 2000 dans toute la France, sur le sujet de l'Agriculture Raisonnée.

En effet, la montée en puissance de l'Agriculture Raisonnée soulève un réel espoir que nous ne voulons pas décevoir. Elle soulève aussi un certain nombre de questions auxquelles il faut maintenant apporter des réponses claires. Et comme l'Agriculture Raisonnée n'est pas une exception française, même si notre pays peut être légitimement fier de la manière dont elle s'y développe, nous ne pouvons pas nous contenter d'une réflexion franco-française, mais nous devons mettre nos travaux en perspective avec ce qui se passe dans d'autres pays européens, et tenir compte également des débats au Parlement européen et à l'OMC.

Le temps me manque pour retracer devant vous les étapes qui ont marqué le développement de l'Agriculture Raisonnée et qui permettent à FARRE aujourd'hui de revendiquer légitimement une antériorité, une expertise, et une contribution majeure. En 1993, FARRE a inventé le vocable « Agriculture Raisonnée », pour donner un nom français au concept anglo-saxon d'agriculture intégrée (*Integrated Farming*), mais surtout pour donner un nom à une évolution en profondeur des mentalités et des techniques qui commençaient à émerger. FARRE n'a donc pas inventé l'Agriculture Raisonnée, mais lui a donné un nom compréhensible par l'ensemble des citoyens.

Grâce à un réseau de 314 fermes de rencontre, aujourd'hui implantées dans 48 départements, FARRE a aussi largement contribué à faire connaître les principes et les techniques de l'Agriculture Raisonnée.

En 1995, face à la multiplication des initiatives, et afin de clarifier et de définir le concept, le premier président de FARRE, Jean THIAULT, ancien adjoint au directeur général de l'Alimentation, a sollicité l'aide de personnalités particulièrement qualifiées réunies au sein du Conseil scientifique FARRE. Présidé à l'origine par M Jean SEBILLOTTE, ce Conseil aujourd'hui présidé par M. Claude GLEIZES, un autre ancien du Ministère de l'Agriculture que je remercie chaleureusement et, à travers lui, tous les membres de ce Conseil Scientifique pour le travail remarquable qu'ils accomplissent.

Les bases techniques définies par ce Conseil ont été testées sur les cent premières fermes de rencontre FARRE et ont permis la rédaction des auto-diagnostic environnementaux FARRE. Les informations recueillies ont permis ensuite de jeter les bases d'une définition de l'Agriculture Raisonnée.

En 1998, sous la présidence de mon regretté prédécesseur Alain FORNI, FARRE a organisé les premières Rencontres de l'Agriculture Raisonnée, placées sous la responsabilité de son Conseil scientifique, accueillies à l'UNESCO, que je remercie tout particulièrement pour son hospitalité.

Depuis 1999, les choses se sont accélérées avec l'arrivée de produits de l'Agriculture Raisonnée jusqu'au consommateur, notamment via la grande distribution, et la commande par M. GLAVANY d'un rapport sur l'Agriculture Raisonnée. Ce rapport a été publié en février 2000 et a conclu que l'Agriculture Raisonnée était le modèle souhaitable pour l'ensemble de l'agriculture, et que son développement devait donc être encouragé.

Entretemps, en janvier 2000, le Conseil scientifique de FARRE avait publié le *Socle commun de l'Agriculture Raisonnée*, première tentative pour décrire la globalité de l'Agriculture Raisonnée. En mars, les plus hauts responsables de l'agriculture française tenaient une conférence de presse commune pour marquer leur engagement envers l'Agriculture Raisonnée et le CAF (Conseil de l'agriculture française) constituait une commission « Agriculture Raisonnée » pour approfondir les débats, alors que le CSO (Conseil supérieur d'orientation), présidé par le Ministre de l'agriculture, mettait en place

un groupe de travail « Agriculture Raisonnée », deux instances auxquelles FARRE participe en tant qu'Expert.

Tout au long de cette année, l'Agriculture Raisonnée a donné lieu à de nombreuses manifestations. La dernière, mais non la moindre, était celle qui était organisée conjointement par FARRE et UFC-Que Choisir le 15 décembre, à l'Assemblée nationale, en partenariat avec la Commission européenne. Ce colloque, qui a réuni 500 personnes, tirait les conclusions d'une série de dix visites effectuées sur le terrain, ayant touché plus de 1 200 responsables d'associations de consommateurs, dans toute la France et en Italie.

Il a été clôturé par François PATRIAT, secrétaire d'État à la Consommation. Aujourd'hui en revanche, en raison de l'actualité du dossier ESB, et des grandes difficultés liées à la mise en œuvre des tests, il ne peut être des nôtres, et nous le regrettons. Souhaitons simplement que le temps qu'il ne nous consacre pas aujourd'hui soit mis à profit pour régler sans délai ces problèmes de tests, qui déstabilisent totalement la filière bovine et ébranlent les éleveurs auxquels nous exprimons toute notre solidarité.

Aujourd'hui, M. le Directeur, les sondages, auxquels je faisais allusion au début de mon propos, montrent que l'objectif défini par M. GLAVANY l'an dernier à cette tribune est à portée de main. Neuf agriculteurs français sur dix connaissent l'Agriculture Raisonnée ; trois sur quatre déclarent pratiquer globalement ou partiellement l'Agriculture Raisonnée et trois sur quatre souhaitent son développement rapide. Sur quel autre sujet trouve-t-on aujourd'hui une telle adhésion ? Une adhésion qui est d'autant plus remarquable qu'elle rejoint les attentes exprimées par le grand public.

Ainsi, toutes catégories confondues, trois Français sur quatre regardent dans le même sens vers le même avenir pour leur agriculture. À partir de ce constat, quels sont aujourd'hui les enjeux ? Dès la publication du rapport Paillotin, nous avons cadré les chantiers à ouvrir : définir, protéger, garantir, accompagner, communiquer.

Définir tout d'abord : on commence à y voir plus clair, et la publication du *Socle commun* de FARRE n'y est pas pour rien. L'essentiel, c'est-à-dire le fait que ce soit la globalité de l'exploitation qui est concernée, et non telle ou telle partie, semble acté. Nous insistons encore une fois pour que cette définition ne

soit pas établie agriculteur par agriculteur, comme cela était envisagé par M. Paillotin avec un dispositif de type ISO 14001, mais bien avec un même référentiel pour tous les agriculteurs, seul gage d'approche comparable et de lisibilité pour tous les acteurs concernés.

Deuxième chantier : protéger. Nous attendons maintenant avec impatience, M. le Directeur, le dispositif réglementaire qui nous était d'abord annoncé pour fin 2000, puis début 2001, et dont on nous dit maintenant qu'il serait repoussé à la fin de l'année. Il faut protéger ceux qui pratiquent l'Agriculture Raisonnée ou y contribuent, contre ceux qui veulent utiliser indûment ou de manière trompeuse le vocable « Agriculture Raisonnée ».

Troisième chantier : garantir. Les garanties, ce sont des pratiques vérifiables et opposables au tiers, c'est un référentiel national et des dispositifs permettant d'en certifier le respect. Nous adhérons au principe d'une procédure de qualification des exploitations, comme celle qui est proposée par exemple dans certains départements par QualiTerre. Nous affirmons aussi notre choix clair pour un dispositif reposant sur un référentiel national unique, sur la base duquel les agriculteurs seront évalués. S'ils remplissent les conditions, ils sont agréés et ils doivent pouvoir le dire. S'ils ne remplissent pas toutes les conditions, ils devront être accompagnés pour leur permettre d'atteindre le niveau requis, puis réévalués et enfin agréés. Ceux qui remplissent les conditions devront être qualifiés sans autre condition, et en particulier sans engagement formel pour d'autres progrès, ces derniers relevant de leur propre décision et de leur responsabilité.

Quatrième chantier : accompagner. Accompagner, c'est mettre en place les moyens de développement nécessaires pour que chaque agriculteur, quel que soit son niveau, puisse, s'il le désire, atteindre le niveau requis. Nous ne voulons pas d'une Agriculture Raisonnée au rabais qui, sous prétexte de ratisser large, abaisserait le niveau, ni à l'inverse d'une Agriculture Raisonnée réservée à une élite. C'est une évolution de l'ensemble de l'agriculture française que nous souhaitons.

Enfin : communiquer. Si les quatre premiers verbes donnent lieu à un certain consensus, il n'en est pas de même pour le dernier, communiquer, c'est pourquoi je voudrais attirer votre attention sur trois points.

Concernant l'information des consommateurs, tout d'abord, certains disent, et j'ai cru comprendre que le Ministère épousait ce point de vue, qu'il n'y aurait aucune mention indiquant que des produits sont issus de l'Agriculture Raisonnée. C'est une mauvaise option à nos yeux. Les agriculteurs doivent pouvoir communiquer leurs efforts et leurs résultats. Le vocable « Agriculture Raisonnée » est justement valorisant pour les efforts consentis par les agriculteurs. Les citoyens et les consommateurs ont le droit d'être informés sur les modes de production. On ne va pas leur imposer la loi du silence une fois de plus, et s'étonner ensuite que la communication ne passe pas avec le public. La présence d'une mention informative répond en outre à la demande actuelle de transparence.

La CNLC (Commission nationale des labels et des certifications) avait, dès l'été 1998, montré la voie en proposant qu'une mention du type « issu d'une exploitation respectant les principes de l'Agriculture Raisonnée » puisse accompagner les produits. Cette formule est satisfaisante car elle informe sur un mode de production sans interférer en aucune manière avec les signes officiels de qualité. Il ne faut pas remettre ceci en cause, il ne faut pas aujourd'hui, sous telle ou telle pression, changer d'opinion sur ce point capital.

Autre aspect : la valorisation. Certains disent qu'il n'y aura pas de valorisation, nous pensons que c'est aussi une mauvaise option. D'abord parce que la valorisation ne se décrète pas, surtout pas d'un Ministère, mais résulte des lois du marché. Si nous sommes tous d'accord pour dire que l'Agriculture Raisonnée sera demain le modèle dominant, demain n'est pas le 11 janvier, il y aura une période pendant laquelle toutes les formes d'encouragement seront utiles. Ni la réglementation seule, ni les moyens de développement que l'on pourra mettre en œuvre, si importants soient-ils, ne pourront nous dispenser de la motivation que donne la reconnaissance financière. Celle-ci est toujours plus efficace que toutes les contraintes réglementaires ou administratives.

Il serait bien regrettable de se priver de ce moteur de progrès qu'est la valorisation, que même Mme VOYNET, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, préconise. Je la cite : « Les agriculteurs sont avant tout des acteurs économiques et, comme tels, ils répondent d'abord aux signaux économiques qui leur sont envoyés (...) Une meilleure rémunération d'une plus-value environnementale par le marché est une première piste qui me paraît prometteuse. »

Troisième aspect : la protection des consommateurs. Être vigilant, M. le Directeur, ce n'est pas mettre systématiquement en accusation ou en doute ceux qui se réclament de l'Agriculture Raisonnée. Nous attendons donc avec impatience la mise en œuvre du dispositif réglementaire. Mais dès aujourd'hui, on peut trouver des produits étiquetés « Agriculture Raisonnée », soit parce qu'ils bénéficient d'une très officielle « Certification de Conformité Produit », la CNLC en ayant délivré plusieurs, soit sous le couvert d'une marque commerciale.

Si nous regrettons que certains soient sans doute allés trop vite, nous ne pouvons pas admettre qu'une suspicion systématique soit entretenue par quelques-uns, et, nous dit-on, parfois reprise par la DGCCRF (Direction générale de la Concurrence et de la Répression des fraudes), au motif qu'il n'y aurait pas de cahier des charges officiel.

Nous pensons qu'en attendant la publication du Référentiel officiel, les chartes et référentiels professionnels, ainsi que les cahiers des charges de production prenant en compte la globalité de l'exploitation, et s'inspirant du *Socle Commun de l'Agriculture Raisonnée*, devraient être considérés comme des bases loyales.

Je voudrais maintenant aborder la dimension européenne. La France n'est à l'évidence pas le seul pays où l'Agriculture Raisonnée ou intégrée se développe. Notre réflexion ne saurait donc rester franco-française. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de donner à ces 4^e Rencontres de l'Agriculture Raisonnée une dimension européenne.

Nous travaillons depuis plusieurs années avec des associations comparables à FARRE dans cinq autres pays européens, qui nous font l'honneur d'être toutes présentes aujourd'hui, et je les en remercie vivement. Connecter les réflexions françaises et le travail qui se fait dans notre pays avec les expériences, les réflexions et les propositions européennes, est important et urgent pour au moins deux raisons :

- la première, c'est que déjà l'on voit se développer des initiatives disparates, voire concurrentes entre pays, parfois au sein d'un même pays, comme en Espagne où chaque région autonome semble mettre en place son propre règlement, avec pour conséquence que le seul dénominateur commun pour les

producteurs qui veulent exporter est le cahier des charges élaboré par quelques acteurs majeurs de la grande distribution.

- la deuxième raison, c'est que l'Europe a déjà pris l'initiative, avec la résolution adoptée fin 1998, et dont M. MULDER, député européen, va nous parler tout à l'heure.

Enfin, l'Agriculture Raisonnée se développe aussi sur d'autres continents, en Australie, en Afrique du Sud, qui valoriseront cet atout sur les marchés internationaux. Si nous ne voulons pas que les agriculteurs français soient victimes de distorsions de concurrence, il faut des règles internationales communes.

Notre contribution concrète sera la présentation, cet après-midi, d'un CODEX EUROPÉEN DE L'AGRICULTURE RAISONNÉE. Ce document est présenté dans le même esprit que celui qui avait présidé à la publication, il y a un an, dans cette même salle, du *Socle Commun*. C'est une base de travail, et tous ceux qui s'intéressent à l'Agriculture Raisonnée sont invités à l'améliorer et à le promouvoir.

Nous avons la conviction que l'Agriculture Raisonnée représente la base crédible d'une agriculture durable pour l'Europe. Elle répond aux nouvelles demandes de l'Union européenne qui a acté le principe de l'éco-conditionnalité. Elle permet de justifier et de valoriser dans le cadre de l'OMC une approche européenne prenant en compte les dimensions environnementale, sociale et territoriale de l'agriculture, ainsi que les particularités régionales. C'est l'affirmation de la multi-fonctionnalité de l'agriculture européenne.

Elle constitue aussi une réponse pertinente aux attentes des consommateurs et des citoyens, dans le contexte d'interrogation et de doute de ce début de siècle nouveau. Elle apporte enfin une réponse à des attentes émergentes de caractère éthique, et qu'il faut considérer.

M. le Directeur, l'Agriculture Raisonnée est passé du discours général au socle concret, du concept à la mise en œuvre pratique, de l'intention à l'action. Le moment est venu d'unir nos efforts puisque trois agriculteurs sur quatre, mais aussi trois Français sur quatre souhaitent le développement rapide de l'Agriculture Raisonnée.

Vous devez, en tant que représentant de l'intérêt général, organiser, fédérer, réglementer pour, comme nous vous le demandons, mieux définir, protéger, garantir, accompagner. Nous devons, nous, professionnels, en parallèle, organiser la communication. C'est ainsi qu'ensemble, avec nos partenaires européens, nous pourrons jeter les bases d'une agriculture durable et citoyenne en Europe, en accord avec les principes du développement durable définis à Rio. C'est toute notre ambition, nous espérons que vous la partagez.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur le Directeur, je vous cède la parole.

M. Pierre-Eric Rosenberg, directeur de l'Espace rural et de la Forêt, ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, vous venez de le rappeler, Mme la Présidente, M. Glavany, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, avait tenu l'an dernier à ouvrir personnellement les travaux de votre colloque, pour marquer tout l'intérêt qu'il porte aux réflexions engagées sur l'Agriculture Raisonnée, et pour marquer sa volonté d'enclencher un mouvement très concret, très pratique, de traduction dans les faits, de cette démarche initiée par un certain nombre de pionniers depuis quelques années.

Pour des motifs que vous venez d'évoquer, mais aussi en raison d'un emploi du temps qui, en ce début d'année 2001, est particulièrement chargé, et je peux vous assurer qu'il ne s'agit pas seulement des cérémonies de vœux de nouvel an, (vous avez évoqué à l'instant la question de la mise en place des tests ESB, sujet qui mérite une attention de tous les instants), Jean GLAVANY ne pourra être aujourd'hui présent, et il m'a demandé de vous prier de bien vouloir l'en excuser.

C'est donc en son nom d'abord, au nom de Jean GLAVANY, mais également en mon nom, en tant que directeur d'administration centrale, et au nom de l'ensemble du ministère de l'Agriculture, que je voudrais vous dire aujourd'hui le plaisir de voir se perpétuer d'année en année ces colloques organisés à l'initiative de l'association FARRE, de ces Rencontres de l'Agriculture Raisonnée dans leur dimension nationale, vous l'avez bien précisé, mais également dans leur dimension internationale.

Grâce à vous, grâce à la capacité d'anticipation dont ont fait preuve un certain nombre de pionniers, parmi eux-ci au niveau national le réseau FARRE que vous présidez, le thème de l'Agriculture Raisonnée, qui ne mobilisait au départ qu'un certain nombre limité de personnes que je qualifierais de militants simultanés de l'agriculture et de l'environnement, alors que vous savez que, bien souvent, on a tendance à opposer ces deux termes. Grâce à vous, ce thème de l'Agriculture Raisonnée est devenu aujourd'hui un thème d'intérêt public sur le

plan national et international. L'ordre du jour de cette réunion l'illustre parfaitement.

La terrible secousse liée à la crise de l'ESB affecte très durement aujourd'hui, vous l'avez rappelé, l'ensemble des producteurs de viande bovine, mais aussi l'ensemble des filières liées à ces productions. Mais elle affecte également de manière très nette l'ensemble des consommateurs et des citoyens, nous devons nous y attarder un instant. Même si ces consommateurs expriment parfois les choses de manière excessive, même si trop souvent l'on peut penser que la confusion l'emporte sur l'analyse, manifestement les consommateurs, les citoyens expriment aujourd'hui une brutale rupture de confiance à l'égard de certains modes de production, notamment alimentaires.

Au-delà de la dimension sanitaire de cette crise, sur laquelle je ne m'étendrai pas, je n'ai pas compétence pour cela, cette mise en cause par l'opinion publique, ou, dans le meilleur des cas, ses interrogations, pose de nombreuses questions, qui sont liées notamment au respect des grands cycles vitaux, à la préservation de l'environnement, et, plus globalement, au respect d'une certaine éthique de production dans le secteur agricole.

Le développement des démarches raisonnées en agriculture doit constituer, nous en sommes persuadés, le Ministre en est persuadé, l'un des moyens importants, l'un des moyens essentiels de donner un sens concret, de donner un contenu explicable et compréhensible par l'opinion publique à ce que l'on appelle communément le modèle agricole français, le modèle agricole communautaire, modèle que, vous l'avez rappelé, Mme la Présidente, nous souhaitons défendre dans toutes ses dimensions, dans les instances internationales et, bien sûr, au sein de l'OMC.

Je le disais à l'instant, certains agriculteurs encore minoritaires ont anticipé sur ce besoin d'apporter de nouvelles garanties aux consommateurs et aux citoyens dans leur ensemble. Ces agriculteurs n'ont pas été les seuls : la plupart des enseignes de distribution, sensibles aux attentes de leur clientèle, ont depuis quelques mois, quelques années pour certains d'entre elles, développé leur propre communication sur ce thème de l'Agriculture Raisonnée. Sans jeter la suspicion sur ces démarches qui expriment en tout cas l'existence d'une demande sociale forte et réelle, le risque était grand de voir l'utilisation de ces termes d'Agriculture Raisonnée, d'agriculture durable, d'agriculture intégrée ou bien

d'autres termes, nous savons que l'imagination est en général fertile, se transformer en de simples usages marketing, dès lors que n'était pas organisée une réflexion commune sur le sens et le contenu de l'Agriculture Raisonnée.

C'est pour organiser cette réflexion commune que le Ministre de l'Agriculture a souhaité que le Conseil supérieur d'orientation agricole (le CSO dans notre jargon) se saisisse du dossier et élabore, dans la plus large concertation, des propositions quant à la mise en place d'un dispositif national d'Agriculture Raisonnée.

Vous le savez, le CSO associe désormais l'ensemble des représentants des filières agricoles et alimentaires, jusqu'au commerce et jusqu'à la distribution, mais il associe également désormais les représentants des associations de consommateurs, les représentants des associations de protection de la nature. Cela signifie que, désormais, dans cette enceinte, tous les partenaires sont réunis. La réflexion est aujourd'hui largement engagée et doit permettre, dans les semaines à venir, si nous travaillons vite, ou dans les mois qui viennent, si nous travaillons un peu moins vite, de concrétiser la mise en place de ce que je qualifierai de « nouvelle démarche de développement agricole ».

Vous aurez l'occasion au cours de la journée de faire le point et de débattre, j'imagine que le débat sera riche, du contenu et des procédures de qualification des exploitations. Je ne m'y attarderai donc pas maintenant, je pense que la journée y sera largement consacrée.

En revanche, et si vous me le permettez, je voudrais m'arrêter un instant sur cette notion de nouvel outil de développement agricole. Dire que l'Agriculture Raisonnée doit désormais être le fondement du développement agricole induit plusieurs implications extrêmement fortes que le vigoureux rapport que M. Paillotin a rendu au Ministre à sa demande, a brillamment soulignées, et que vos propos à l'instant ont en grande partie confirmées.

Tout d'abord, la démarche d'Agriculture Raisonnée ne peut procéder que d'une démarche volontaire des agriculteurs. Dire ceci, c'est dire que cette démarche ne se substitue en rien à la réglementation, qu'elle soit sanitaire ou environnementale, mais qu'elle doit permettre à chaque exploitant, en fonction des caractéristiques de son activité, en fonction du territoire sur lequel il exerce cette activité, de s'engager dans une voie d'amélioration de ses performances

environnementales tout en préservant, voire en améliorant ses performances économiques, j'insiste sur ce point.

Ce double objectif, environnemental et économique, n'a rien de paradoxal, dès lors que l'on mesure la rentabilité d'une exploitation agricole d'une autre façon : on intègre dans ce calcul de rentabilité la qualité des produits agricoles, que l'on y intègre des notions de bilans énergétiques, que l'on y intègre plus globalement le respect des ressources naturelles qui sont à la base de la production agricole.

Deuxième objectif : la démarche d'Agriculture Raisonnée, vous l'avez rappelé, Mme la Présidente, doit à terme concerner, et ce terme peut être plus rapproché que nous le pensons, concerner la très grande majorité des exploitants agricoles, voire la totalité d'entre eux. Cette approche doit nous conduire à privilégier une procédure de qualification des exploitations qui soit la plus proche possible du terrain, la plus décentralisée possible de façon à éviter de développer, c'est un fonctionnaire qui vous le dit, un outil bureaucratique qui pèserait sur les exploitations.

En outre, ce choix d'une mobilisation la plus rapide possible d'un grand nombre d'exploitants implique que le contenu de l'Agriculture Raisonnée soit défini de manière évolutive ; les sciences, les techniques évoluent, et l'Agriculture Raisonnée ne se définira pas une fois pour toutes à un instant donné, mais de manière évolutive, de façon à permettre à un maximum d'exploitants agricoles de s'engager dans une amélioration progressive, et peut-être permanente dans la longue durée, de leurs performances environnementales.

Enfin, si nous considérons que demain, si nous sommes optimistes, ou après-demain, si nous le sommes un peu moins, la plus grande partie des produits agricoles seront issus d'exploitations respectant les principes de l'Agriculture Raisonnée, alors cette démarche ne peut ni ne doit, je suis très clair sur ce point, être assimilée à un nouvel outil de segmentation de marché, qui viendrait compléter un dispositif qui me paraît d'ores et déjà assez complet, en France en tout cas, en matière de signes officiels de qualité.

Comme vous le disiez, Mme la Présidente, ceci n'exclut pas du tout, notamment dans la montée en puissance du dispositif d'Agriculture Raisonnée, qu'une meilleure valorisation puisse être assurée pour les produits issus des

exploitations respectant l'Agriculture Raisonnée, et qu'il y ait d'ailleurs, vous l'avez précisé également, une promotion de ces modes de production, promotion qui devra néanmoins s'attacher à faire la différence avec toute politique de promotion d'une certaine qualité des produits. Il s'agit bien de promouvoir des modes de production, et non pas une qualité des produits.

Au-delà de cette phase transitoire, de cette phase de montée en puissance, je pense qu'il faut aussi se préparer à une situation où le respect des démarches d'Agriculture Raisonnée deviendra une condition d'accès au marché, ce que les économistes appellent un pré-requis. Et, dit autrement, cela signifie qu'un producteur, qui demain ne respecterait pas une telle discipline, se verrait exclu du marché. L'enjeu est donc lourd, il est grave et il importe pour ces raisons, me semble-t-il, que la définition même de l'Agriculture Raisonnée, que les conditions de qualification des exploitations et que les modalités d'utilisation commerciale, ou non, de tout qualificatif relatif au mode de production, fassent l'objet, certes après une large concertation entre tous les partenaires, d'un encadrement public.

Ce cadre public doit garantir la crédibilité, le sérieux du dispositif. Il doit par ailleurs éviter les surenchères techniques ou commerciales. Et ceci rejoint l'idée d'un référentiel global, national, qui méritera probablement et nécessairement des ajustements régionaux, mais qui garantira l'équité de traitement de l'ensemble des producteurs. Au fond, à travers ce cadre public, il s'agit peut-être d'éviter principalement et fondamentalement que le métier d'agriculteur n'échappe aux agriculteurs eux-mêmes.

Tel est le sens de l'article de loi qui a été intégré par le législateur dans le projet de loi sur les nouvelles régulations économiques, à la suite de la vaste concertation qui avait été organisée fin 1999 dans le cadre des Assises de la distribution, projet de loi qui est également actuellement en cours d'examen par le Parlement. Il a déjà connu une première lecture à l'Assemblée nationale, une première lecture au Sénat, et devrait faire l'objet d'une deuxième lecture à l'Assemblée nationale dans le courant de l'année. Excusez-moi, Mme la Présidente, de ne pouvoir vous répondre plus précisément sur les échéances, mais je ne suis pas maître du calendrier parlementaire.

Enfin, j'évoquais à l'instant la crédibilité du système. C'est le dernier point sur lequel je voudrais insister. Cette crédibilité suppose la mise en place d'un dispositif de contrôle rigoureux, fondé sur la totale indépendance du contrôleur

par rapport aux structures qui seront chargées, soit de conseiller les exploitants, soit de qualifier les exploitations.

Ces quelques principes que le ministère de l'Agriculture souhaite promouvoir sur le plan national, même si nous débattons encore sur des aspects techniques, en accord avec les partenaires professionnels et interprofessionnels, nous paraissent également pouvoir inspirer la nécessaire réflexion à développer sur le plan communautaire. Il me paraît aujourd'hui de bon augure que cette réflexion communautaire puisse être alimentée simultanément sur les travaux qui ont déjà été engagés par le Parlement européen, et animés par M. Jan Mulder, même si nous avons probablement des commentaires à y faire, et différentes appréciations à y porter ; cette réflexion mérite d'être prise en compte et elle doit pouvoir s'appuyer également, c'est important aujourd'hui, sur une initiative regroupée des six associations européennes professionnelles que je qualifierai de pionnières de l'Agriculture Raisonnée, que je souhaite saluer ici, et qui nous présenteront cet après-midi cette initiative commune de codex.

Le modèle agricole européen est riche d'abord de la diversité de ses territoires, de la diversité de ses espaces agricoles et ruraux. Il est aussi riche de ses savoir-faire, de ses techniques. On ne travaille pas de la même façon au nord de la Finlande et au sud de la Grèce. Et le nouvel outil du développement agricole, que doit constituer l'Agriculture Raisonnée, se devra, nous semble-t-il, de préserver cette diversité. Il sera, et c'est peut-être là le formidable enjeu de l'Agriculture Raisonnée pour demain sur l'ensemble communautaire, le moyen de réconcilier partout où c'est nécessaire, les pratiques agricoles et l'environnement ; et, au fond, d'établir un nouveau contrat de confiance entre l'agriculture et la société.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite surtout de bons travaux tout au long de cette journée, en ne craignant pas que les débats puissent être vifs parfois, mais qu'ils puissent surtout être productifs, et contribuer à la traduction la plus concrète et la plus rapide possible d'un dispositif national, et demain communautaire. Merci.

M. Claude Gleizes

Je remercie M. Rosenberg de ses propos qui sont francs et clairs, et qui devraient nous permettre maintenant d'avoir des débats riches et fructueux comme il l'a souhaité.

Je vais vous présenter ces 4^e Rencontres, vous dire pour quelles raisons le Conseil scientifique a retenu et proposé ce type de Rencontres et plus spécialement celles d'aujourd'hui. Ce sont des Rencontres qui, en fait, constituent un prolongement et un élargissement de celles de l'an dernier.

Les 3^e Rencontres, le 6 janvier 2000, avaient été consacrées à une réflexion sur l'Agriculture Raisonnée, son contenu, les garanties qu'elle peut offrir et les réponses qu'elle peut apporter aux attentes de la société. Nous étions dans l'attente du rapport de M. Paillotin. Nous avons présenté le *Socle commun de l'Agriculture Raisonnée respectueuse de l'environnement*, proposé pour être la base de cette agriculture. Ce document apportait une définition de l'Agriculture Raisonnée, des propositions permettant une transparence des pratiques agricoles, des éléments permettant aux agriculteurs d'être reconnus pour leur recours aux bonnes pratiques.

C'était un apport substantiel aux discussions qui ont été engagées ensuite et qui ont été évoquées précédemment, notamment dans le cadre du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire. Mais nous savions déjà qu'il ne suffirait pas de discuter de cette question au niveau national français et qu'il faudrait élever le débat au niveau européen.

La Commission européenne avait d'ailleurs bien voulu l'an dernier répondre à notre invitation en la personne de M. Christian Béchét de la direction générale de l'Agriculture.

Le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, M. Glavany, nous avait dit l'intérêt qu'il portait à nos débats, en précisant que la définition des règles communes pour l'Agriculture Raisonnée lui paraissait nécessaire et que : « S'accorder sur des principes, définir des règles techniques est devenu une priorité. » Mais il ajoutait : « Il est inéluctable qu'un jour ou l'autre la question de l'Agriculture Raisonnée soit aussi abordée sur le plan européen, pour éviter l'utilisation de mentions abusives et faire en sorte que le concept d'Agriculture

Raisonnée ne corresponde pas à des niveaux d'exigence différents entre les États membres. »

Il nous a ainsi paru nécessaire de reprendre et de prolonger le débat de l'an dernier au niveau européen, et d'y évoquer des questions comme celle de la valorisation ou de la certification, autant que les aspects scientifiques et techniques. Nos Rencontres vont aujourd'hui à cet effet comporter trois grandes parties : d'abord, ce matin, l'Agriculture Raisonnée en Europe, son statut technique, son statut juridique, son statut économique.

Nous écouterons d'abord la présentation d'une étude réalisée par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche sur l'Agriculture Raisonnée dans les États européens et la Suisse, c'est un état des lieux de cette Agriculture Raisonnée européenne. Les intervenants seront ensuite essentiellement des acteurs européens de la filière agroalimentaire : un agriculteur britannique, un agriculteur suédois, le directeur général agriculture du groupe UNILEVER Europe, le président du Comité exécutif de l'organisation européenne de fabricants de produits phytosanitaires. Donc, quatre intervenants pour cette première partie de nos Rencontres.

Ensuite, toujours ce matin, une deuxième partie sera consacrée aux orientations de l'Union européenne ; c'est M. Jan Mulder lui-même, du Parlement Européen, qui fera le point sur la situation au niveau politique européen.

Cet après-midi, nous aborderons le problème de l'Agriculture Raisonnée en France. Il s'agit de faire le point sur les suites données au rapport de M. Paillotin, et de préciser quel dispositif est envisagé pour mettre en place une démarche qui soit à la fois crédible et accessible. Il s'agit aussi d'évoquer la réglementation en cours d'élaboration.

Ces différentes interventions seront suivies chacune d'un débat avec la salle. En outre, pour compléter les informations relatives aux initiatives prises au niveau européen, sera présenté également cet après-midi le projet de codex européen de l'Agriculture Raisonnée, ainsi que l'initiative européenne pour le développement durable en agriculture.

Je dirai, pour terminer cette présentation simple et courte, que les aspects techniques seront moins présents au cours de ces 4^e Rencontres FARRE de l'Agriculture Raisonnée. Les Rencontres FARRE sont destinées, dans l'esprit du

Conseil scientifique, à examiner le contenu, les outils de l'Agriculture Raisonnée, mais aussi ses enjeux et ses rapports avec la société. Mais il nous a paru nécessaire de procéder à un vaste tour d'horizon, hors des problèmes techniques et scientifiques. D'abord parce que, comme on le rappelait tout à l'heure, le débat de l'an dernier appelait à le faire afin de situer un concept, le contenu et la mise en œuvre de l'Agriculture Raisonnée dans le contexte européen.

Ensuite, parce que les approfondissements techniques n'ont pas de sens s'ils ne sont pas entrepris sur des bases acceptables par tous. Il faut ajouter que, pendant que se déroulent les concertations, les réflexions relatives à l'Agriculture Raisonnée en France, les agriculteurs du réseau FARRE se sont trouvés face au questionnaire d'auto-diagnostic dont nous parlerons demain au cours de la Convention nationale. Le Conseil scientifique doit pouvoir tenir compte des réactions des agriculteurs sur ces auto-diagnostics, mais doit tenir compte également des conclusions de la journée d'aujourd'hui, car on ne peut pas bâtir d'Agriculture Raisonnée sans avoir des bases communes sûres, on ne peut pas non plus bâtir sans penser à l'adaptation au niveau local, qui est la condition même de l'application des principes de volontariat dont parlait M. Rosenberg tout à l'heure : si l'Agriculture Raisonnée est une agriculture volontariste, elle ne peut l'être qu'au niveau local, au sein de l'exploitation de chaque agriculteur.

Voilà donc ce que seront les débats d'aujourd'hui. Je vais passer la parole à M. Teddy Follenfant, journaliste, qui va maintenant animer nos débats.

L'Agriculture Raisonnée en Europe

M. Teddy Follenfant, journaliste à BFM

Mesdames et Messieurs, bonjour. Merci pour votre présence importante ce matin. Mme la Présidente, M. le Ministre, M. le Président.

Nous suivrons parfaitement le programme mais je serai, je le dis pour nos amis européens présents autour de cette table, extrêmement vigilant sur le temps de parole que je vous demande de respecter. J'aimerais que nous puissions

donner le plus possible la parole à la salle. Je souhaite énormément d'interactivité.

Je suis donc journaliste à Radio BFM, dont la création remonte à pratiquement dix ans. Un petit clin d'œil : nous sommes nés ensemble. Cette année 1993 a été très riche : naissance du réseau FARRE, de Radio BFM, mais aussi d'éco-emballage.

Je précise à nos amis de la presse et des médias qu'un point presse aura lieu à douze heures, vous pourrez donc poser toutes les questions que vous souhaitez sur le dossier et les sondages. Nous reviendrons sur une partie des sondages en début d'après-midi.

Nous allons commencer avec M Joël Mathurin, pour la présentation d'une étude extrêmement intéressante, en Europe et en Suisse, sur l'état des lieux de l'Agriculture Raisonnée.

M. Joël Mathurin, chef du bureau de l'Orientation économique et de l'Environnement des entreprises, ministère de l'Agriculture et de la pêche

Merci, M. le Président de séance. Je vous remercie tout d'abord d'avoir invité le ministère de l'Agriculture et de la Pêche à présenter les résultats de cette modeste étude qui, finalement, n'est qu'une contribution à une réflexion globale sur les différentes initiatives prises à la suite de la publication du rapport Paillotin.

En suivant les conclusions et les stratégies proposées par M. Paillotin, il nous a semblé important de clarifier un certain nombre de principes, de positions, d'éléments de contexte, bref de faire un état des lieux de la position de nos différents partenaires sur le plan communautaire, comme de celle d'un partenaire particulier : la Suisse. C'est pourquoi nous avons lancé une étude avec l'INRA et la collaboration d'une ingénieure en agronomie, Mlle Beigbeder cette étude se fonde essentiellement sur les travaux de nos attachés agricoles dans ces différents États membres. C'est donc le rendu de cette étude que je vais faire ici rapidement.

L'Agriculture Raisonnée, et toutes les réflexions qui se rapprochent de l'Agriculture Raisonnée aujourd'hui répondent à des défis internes qui ont déjà été largement évoqués, sur lesquels je ne reviendrai pas, mais aussi à des défis externes ; permettez-moi de faire un point sur ces défis externes.

Nous sommes effectivement dans un contexte où le traitement spécifique et différencié de l'agriculture, mis en avant par les États membres de l'Union Européenne, (on parle de la multi-fonctionnalité de l'agriculture et du modèle agricole européen à défendre), doit reposer sur une stratégie claire et légitime, notamment dans sa dimension environnementale.

L'autre défi externe nous est imposé par le cadre communautaire. En effet, un Conseil européen important, celui de Cardiff, en 1998, a fait obligation aux différentes politiques sectorielles de proposer un programme d'intégration de préoccupations environnementales dans leur stratégie, sur le plan communautaire.

Suite à ce Conseil de Cardiff, un certain nombre d'initiatives ont été prises par les présidences successives de l'Union européenne ; je souhaiterais citer deux initiatives, en particulier. Une initiative prise par la présidence finlandaise, qui a proposé la discussion et l'adoption par le Conseil de l'Union européenne d'un document qui s'appelle *Document relatif à la stratégie d'intégration des*

préoccupations environnementales et du développement durable dans la politique agricole commune.

Dans ce document, un certain nombre de principes sont actés, en particulier la nécessité pour l'Union Européenne de renforcer l'utilisation de trois outils, de trois modes de production, ce que l'on a appelé les productions traditionnelles. On peut voir derrière cela les productions très extensives, dans des zones particulières, avec des niveaux de compétitivité tels qu'elles rencontreraient des difficultés, sans soutien particulier, à se confronter au marché ; il est fait allusion dans ce document à l'agriculture biologique, mais aussi aux modes de production raisonnés en agriculture, comme élément de développement, de soutien d'une agriculture durable. Donc, voilà le contexte de défi externe communautaire.

La deuxième initiative que je souhaiterais souligner, au niveau communautaire toujours, est une initiative prise par la France, sous la présidence qui vient de s'achever. Il s'agit d'initier un débat, en publiant un document appelé *Document de réflexion stratégique sur les indicateurs de développement durable*, débat sur le concept de développement durable dans l'Union européenne. Dans ce document, nous faisons également allusion à la nécessité de développement équilibré entre les différentes fonctions de l'agriculture, développement équilibré entre la fonction économique, sociale et environnementale. Et c'est bien dans ce contexte de défi externe que s'inscrivent les préoccupations liées à l'Agriculture Raisonnée sur le plan communautaire.

Notre étude se fonde sur une méthode très simple d'enquête auprès des attachés agricoles, sur les travaux exploratoires poussés dans trois États membres, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Allemagne, et un État très proche de la communauté : la Suisse. Cette étude nous conduit à présenter une typologie des différentes expériences européennes, des différentes formes de reconnaissance des efforts environnementaux des agriculteurs.

Je souhaiterais commencer par ce que l'on appelle la certification, les démarches qui se rapportent à la certification, qui elles-mêmes se déclinent sous trois formes en Europe.

Il existe d'abord ce que l'on pourrait appeler la certification d'un produit dont le mode de production est respectueux de l'environnement. On peut citer

l'exemple de la Belgique, notamment pour les fruits à pépins. Il existe un cahier des charges, et même un décret royal, qui définit les exigences techniques et environnementales que le mode de production des fruits à pépins doivent remplir. Les organismes certificateurs, accrédités par la puissance publique, viennent contrôler sur les exploitations, que l'agriculteur réalise bien les conditions de production inscrites dans le cahier des charges, première classe de cette typologie.

On peut noter que ce système n'intègre pas globalement toutes les activités de l'exploitation, le cahier des charges reste centré sur l'une des activités, en l'occurrence ici, dans l'exemple cité, la production de fruits à pépins. De plus, dans l'exemple de cette expérience, la certification est coûteuse, car les organismes de certification indépendants pratiquent des coûts d'intervention relativement élevés.

En revanche, la certification est un mode de reconnaissance crédible, dans le sens où il fait intervenir un organisme extérieur à l'exploitation, dont l'indépendance, l'impartialité et les compétences sont assurées par les pouvoirs publics.

La deuxième forme de certification que nous avons relevée, au sein de l'Union européenne, est la certification de l'exploitation au niveau global, dont la gestion est globalement respectueuse de l'environnement. C'est le cas du Danemark, avec la certification des exploitations agricoles selon les normes ISO 14000, quelquefois associée aux normes ISO 9000. Cette certification, dans l'exemple danois, nommée Kvamilla, est surtout utilisée dans le secteur de l'élevage. On peut noter que, malgré tout, au Danemark, ce système de certification n'a pas eu le succès espéré. Par exemple, le lait certifié Kvamilla n'a pas été vendu à un prix plus élevé que le lait non certifié, alors qu'en réalité les coûts de maintenance de la certification sur les exploitations agricoles sont élevés, puisqu'ils représentent environ 10 000 F par exploitation, et par an. C'est donc une certification de l'exploitation sans étiquetage sur le produit.

La troisième forme de certification est la certification d'un produit dont le mode de production est respectueux de l'environnement, lui-même issu d'une exploitation respectueuse de l'environnement dans sa globalité. Cette troisième forme de certification regroupe donc les deux formes précitées. C'est une certification produit plus, qui s'appuie sur une certification d'exploitation. Ce

système, est illustré par l'exemple du label Milieukeur, aux Pays-Bas. Ce système peut être qualifié de « *must* » en matière d'exigences environnementales, dans le sens où il allie la protection globale de l'environnement de l'exploitation et la protection de l'environnement, au sein même de modes de production spécifique dans une logique de filière. Ceci conduit en fait, il faut le dire clairement, à un signe de qualité environnementale ou à un éco-label pour certains produits agricoles. Dans l'exemple des Pays-Bas, le label Milieukeur est attribué à un grand nombre de produits alimentaires et non-alimentaires. Ce label est relativement bien connu aux Pays-Bas par la population : 30 % des Néerlandais le connaissent. Le label est directement appliqué sur le produit.

Mais il faut signaler ici que, pour les agriculteurs, le respect de son cahier des charges implique des pertes financières liées à des exigences environnementales très fortes. Dans le cas de Milieukeur, ces pertes financières, selon notre étude, ne sont que partiellement compensées par l'augmentation des prix de vente des produits.

Voici pour les trois formes de certifications que nous avons identifiées au niveau communautaire. Nous pouvons enfin, dans notre typologie, mettre en avant un deuxième mode de reconnaissance des efforts fournis pour l'environnement, il s'agit ici de ce que l'on appelle l'auto-évaluation des agriculteurs. Dans la case auto-évaluation des agriculteurs, on peut très clairement mettre l'exemple anglais.

Effectivement, en Angleterre, il existe un référentiel développé par une association de producteurs, qui sera très probablement décrit plus largement par ailleurs. Les agriculteurs disposent de grilles d'évaluation qu'ils remplissent en fonction de leurs performances environnementales. Ces grilles sont envoyées à l'association qui peut intervenir ensuite pour les conseiller dans leur progression. Les agriculteurs s'engagent auprès de l'association à améliorer leurs pratiques vers toujours plus d'environnement.

Comme les fermes de démonstration FARRE en France, ces fermes britanniques reçoivent aussi des visiteurs. Et, pour l'instant, on peut identifier ici la forme la plus significative de valorisation de leur travail. De plus, il existe aussi une communication sur l'association, au moyen de prospectus disposés dans les rayons alimentaires des grandes surfaces. Ce système présente l'avantage de ne pas être coûteux. En revanche, il présente une difficulté en matière de

crédibilité, comme tout autre système d'auto-évaluation, parce qu'il n'est pas opposable à des tiers en l'état.

On peut cependant noter que, aujourd'hui, en Angleterre, il existe par ailleurs des programmes d'assurance-qualité des produits, qui vérifient 90 % des produits agricoles vendus en grandes surfaces. Et il existe actuellement un travail de rapprochement entre l'association LEAF et les grandes surfaces, de manière à inclure le référentiel dans ces schémas d'assurance qualité.

Enfin, un troisième mode de reconnaissance existe sur le plan européen, c'est ce que nous avons regroupé sous l'appellation de qualification. Il s'agit de la qualification des exploitations par une structure qui réalise habituellement le conseil technique, ou qui est proche des structures qui réalisent habituellement le conseil technique. On peut penser en France à l'exemple QualiTerre, bien sûr, développé par la chambre d'Agriculture de Picardie. En suivant ce modèle, nous avons regroupé sous l'appellation "qualification" les expériences néerlandaises d'attribution d'un pré-label à des exploitations par des fondations qui regroupent des consommateurs, des écologistes, des agriculteurs et des distributeurs.

Dans l'expérience néerlandaise de pré-label, ces fondations privées sont reconnues par la puissance publique, les agriculteurs y adhèrent volontairement en fonction de la nature de leur production. Il existe une fondation pour les productions ornementales, une pour les grandes cultures. Les fondations établissent des cahiers des charges, avec des exigences environnementales progressives, en fonction du niveau où se situe l'agriculteur lors de son adhésion.

La fondation, lorsqu'elle réalise des audits chez les agriculteurs, attribue une note (A, B ou C) en fonction du niveau où l'exploitation est arrivée, les exigences de niveau A se rapprochant généralement du label Milieukeur, aux Pays-Bas, quand il existe pour la production concernée. Il n'y a pas d'étiquetage des produits issus de ces exploitations.

Un organisme de contrôle vient crédibiliser le système en faisant des audits inopinés sur 30 % des exploitations concernées. Les coûts des interventions sont partagés, car les agriculteurs paient leur adhésion à la fondation au même titre que les autres membres non-agriculteurs ; mais l'ensemble des coûts engagés par les agriculteurs pour obtenir une qualification

n'est pas compensé car, là non plus, il n'existe pas de valorisation financière des efforts environnementaux des agriculteurs.

L'adhésion pour l'agriculture à ces programmes apparaît de plus en plus comme une condition d'accès au marché, dans l'exemple d'attribution du pré-label par la fondation. Ce coût de la qualification représente entre 3 000 et 5 000 F par agriculteur, par exploitation et par an.

En résumé de cette typologie, l'auto-évaluation est peu coûteuse, mais relativement peu crédible et difficilement opposable à des tiers. La certification est certainement crédible mais coûteuse et, en réalité, n'a pas atteint le succès escompté, notamment au Danemark. La qualification est un compromis entre la certification et l'auto-évaluation. En dehors de l'expérience française qualité et de l'expérience des Pays-Bas dont je viens de parler, elle est appliquée par ailleurs dans trois autres pays de l'Union européenne.

Tout d'abord en Espagne, où les communautés autonomes espagnoles sont chargées de l'agriculture. Elles définissent des cahiers des charges dont le respect est vérifié par les services de la Protection des végétaux. Ils donnent lieu à autant d'étiquetages que de régions et de produits, avec l'apposition de logos spécifiques sur les produits. Une harmonisation de ces logos devrait être assurée prochainement par l'intermédiaire d'un décret royal.

En Suède, on effectue la réalisation d'un audit environnemental exigé par les industries agroalimentaires et les grandes surfaces. Les signes de qualité suédois ont pour base, en réalité, cet audit environnemental. Il y a donc étiquetage en Suède, uniquement si cet audit environnemental est associé à un cahier des charges produit.

Troisième exemple de pays où se développe cette qualification : l'Italie. Les Régions définissent des cahiers des charges environnementaux, certifiés par les organismes indépendants accrédités EN 45011, soit pour la certification produit, ou EN 45012 pour la certification système. La certification du produit se traduit par un logo régional étiqueté sur les produits, mais parfois sans aucune référence à l'environnement.

Donc, en conclusion de ce travail de typologie des expériences relatives à l'Agriculture Raisonnée dans l'Union européenne et en Suisse, on peut dire que le dispositif qui fonctionne en tant que procédure, est un dispositif où les coûts de la

reconnaissance des efforts sont partagés entre les agriculteurs et les autres acteurs de la filière. Ce n'est donc pas le schéma de la certification, c'est plutôt le schéma de ce que nous avons appelé la qualification, où les structures de proximité du monde agricole sont très impliquées dans le dispositif. Cette démarche semble être le schéma majoritaire dans l'enquête que nous avons réalisée.

Il est également à noter que l'étiquetage des produits issus d'exploitations respectueuses de l'environnement apparaît uniquement lorsqu'il y a une certification du produit sur des éléments de qualité, c'est-à-dire intervention d'un organisme indépendant accrédité avec une vérification du cahier des charges produit.

Je mettrai un bémol à cette conclusion : il existe un cas particulier que j'ai cité, c'est le cas espagnol où il y a qualification environnementale et étiquetage. Mais, globalement, la question de l'étiquetage s'avère une question épineuse lors des débats du CSO qui sont en cours actuellement. De façon dominante, dans les expériences en cours dans l'Union européenne, l'étiquetage n'apparaît que s'il y a, accompagnant les démarches environnementales et les audits environnementaux, une certification liée à un cahier des charges produit fondé sur des éléments de qualité.

Nous devons certainement mener une réflexion interne, répondant à nos propres défis internes, en ayant en perspective cet état des lieux au niveau communautaire. Cet état des lieux nous apprend qu'une logique très élitiste des exigences environnementales ne correspond aux objectifs proposés par le Ministre et acceptés par le CSO, de faire en sorte que l'Agriculture Raisonnée s'inscrive dans une logique de développement agricole, concernant en fait l'ensemble des exploitations agricoles.

Le deuxième élément important de cette étude fait apparaître que, en matière d'étiquetage, de communication sur le produit, pour éviter la confusion entre les démarches environnementales, qui sont souvent volontaires, et les stratégies de filières, les stratégies de différenciation des produits, il faudra certainement réfléchir à une combinaison des deux dans un cadre à adopter prochainement. Voilà, M. le Président, ce que je souhaitais dire sur cette étude.

M. Teddy Follenfant

Merci infiniment, M. Mathurin, pour cet exposé très clair, très précis. M. Robert Campbell, vous êtes agriculteur, vous représentez le réseau LEAF, l'équivalent du réseau FARRE en France. Expliquez-nous précisément ce qui se passe en Angleterre, en termes d'Agriculture Raisonnée.

M. Robert Campbell, agriculteur, vice-président du réseau LEAF (Linking environment and farming)

Mme la Présidente, Mesdames et Messieurs, c'est un grand honneur pour moi d'être ici aujourd'hui, afin de vous parler du développement de l'Agriculture Raisonnée en Grande-Bretagne. Je vous remercie de l'invitation.

Comme beaucoup d'Anglais de mon âge, j'ai étudié aussi bien le français que le latin pendant environ sept ans, seulement pour réussir aux examens. Mes professeurs ont manqué de me faire remarquer une différence essentielle entre ces deux langues : autant que je sache, personne ne parle plus latin depuis quelques centaines d'années. Alors, plutôt que de vous imposer davantage cet accent affreux, je propose de faire ma communication en anglais.

LEAF existe depuis dix ans au Royaume-Uni. Notre objectif initial était la gestion des cultures selon les meilleures pratiques, cet objectif nous a amenés à créer trente-sept exploitations pilotes sur l'ensemble du territoire, mais plus particulièrement au sud et à l'est du pays. Nous avons récemment élargi notre projet pour intégrer l'élevage. Et nous avons par ailleurs développé le concept de gestion intégrée de l'exploitation agricole.

Le résultat est que, aujourd'hui, nous avons à la fois des exploitations mixtes et des fermes essentiellement spécialisées dans l'élevage. LEAF a été créé par des agriculteurs et par l'industrie, pour réconcilier les producteurs et les consommateurs, mais également les politiques. Ce dernier groupe a en général tendance à porter un jugement noir et blanc sur notre industrie, ce que j'appellerai « les mensonges simples et les vérités complexes ».

LEAF, tout d'abord, a tenté de démontrer que de nombreux agriculteurs contribuaient au respect de l'environnement, à son maintien. Nombre de visiteurs de nos exploitations pilotes étaient si intéressés par ce qu'ils y voyaient et entendaient, qu'ils voulaient également savoir où acheter les produits de ces exploitations.

Sachant que de nombreux exploitants fournissaient déjà des produits écologiques exigés par les consommateurs, nous avons cherché à nous documenter et à mesurer les avantages de ce type de production. Nous avons également créé le logo de LEAF, qui est maintenant connu par l'ensemble des producteurs participant à ce réseau.

Au premier jour de notre création, nous avons décidé de lancer un audit pour définir les spécifications des transformateurs et des détaillants. L'un des premiers transformateurs qui a utilisé cet audit, notamment pour aider les agriculteurs et les producteurs de pois, était Birds Eye Walls, qui est représenté par M. Colin Wright, qui nous fera bientôt sa présentation.

Avec les différentes campagnes publicitaires que nous avons menées, qui ont été d'ailleurs animées par les détaillants, nous avons réussi à accroître la prise de conscience des consommateurs. Notre société a beaucoup changé. Nous sommes passés du mode de l'assurance verbale à celui de la confiance mutuelle. La société, aujourd'hui, veut impérativement que soient documentés les systèmes intégrés de production. Nous devons relever ce défi en maintenant la souplesse du système afin de répondre aux variations climatiques, aux variations des sols et des saisons. Mais nous devons également nous conformer à une structure qui soit suffisamment résistante pour permettre de relever le défi qui se présente à nous, en raison des différentes contraintes juridiques.

Le gouvernement britannique a annoncé que l'audit mené par LEAF serait l'un des indicateurs pilotes du développement durable. Cette décision reconnaît effectivement le rôle important que l'agriculture intégrée peut jouer, en ce sens qu'elle permet de répondre aux préoccupations croissantes de la population en matière d'environnement, de protection de l'environnement et de production intégrée et durable.

Le travail de l'OCDE à cet égard, et de nombreux gouvernements nationaux, nous a conduits à envisager le développement de ces indicateurs d'intégration et de durabilité comme constituant le début d'un processus, grâce auquel les agriculteurs pourront assurer la protection de l'environnement et relever le défi d'aujourd'hui, notamment en raison de toutes les variations qui sont imposées aux agriculteurs, mais également aux consommateurs.

Il faut impérativement que ceux-ci soient assurés que les produits qu'ils consomment sont sains et sûrs. Néanmoins, « il y a une mouche dans le fromage », si je puis dire : la recherche récente menée au Royaume-Uni par l'Institut de la distribution divise les consommateurs en trois groupes : 48 % d'entre eux ne savent pas, ou ne veulent pas savoir quelle est la source des produits qu'ils consomment ; 42 % sont des spectateurs, en quelque sorte, qui se soucient essentiellement de savoir quel est le coût des produits qu'ils

consomment ; restent seulement 10 % de gens qui cherchent à savoir et qui, par conséquent, trouvent en général les informations qu'ils recherchent.

Ceci suggère que seuls 10 % des consommateurs répondront véritablement à nos efforts, bien que 40 % probablement accueilleront avec beaucoup d'enthousiasme les efforts que nous avons déjà entrepris. Pour répondre à l'ensemble de ces besoins, LEAF, doucement mais sûrement, est en train d'élargir cet audit, afin que les questions des consommateurs trouvent leur réponse, malgré le coût supplémentaire que cela représentera.

Notre intention est que l'audit LEAF soit intégré aux différents projets d'assurance sur la production agricole déjà en vigueur au Royaume-Uni. Par conséquent, nous avons l'intention de publier un bref résumé de ce projet de gestion intégrée.

Que se passe-t-il au niveau de l'exploitation agricole, aujourd'hui, au Royaume-Uni ? La crise financière qui a sévi dans notre pays et dans le domaine agricole en particulier, ainsi que les modifications majeures que nous avons vécues dans le domaine agricole, font que nous devons nous adapter à ces difficultés.

Beaucoup reconnaissent que les changements imposés par toutes ces variations nous amènent à de meilleures pratiques agricoles qui, bien évidemment, se rapprochent de ce que nous considérons comme étant l'Agriculture Raisonnée. La mesure de l'impact sur l'exploitation agricole doit être prise. Nous estimons, pour notre part, que 60 % au moins des exploitants agricoles anglais ont déjà mis en œuvre aujourd'hui des pratiques d'agriculture intégrée. Ceci d'ailleurs est corroboré par une enquête nationale qui vient d'être publiée, et qui démontre que des améliorations considérables ont été apportées, notamment dans les mesures écologiques qui ont été prises par les agriculteurs.

Au Royaume-Uni, nous avons par ailleurs revu la politique de remembrement et, aujourd'hui, les seules destructions que nous pouvons déplorer sont essentiellement liées au développement urbain, à l'urbanisme et au transport.

L'essentiel des efforts que les agriculteurs déploient aujourd'hui reposent sur les principes de l'Agriculture Raisonnée. En effet, en 1998, LEAF a mis au point une norme adoptée sur le plan national pour une meilleure formation des agriculteurs à l'Agriculture Raisonnée. Et grâce à l'intégration de BASIS, qui est

notre Plan national de lutte contre les ravageurs, nous avons réussi à élargir et à appliquer ce projet sur le plan national.

Mais tout ceci n'a été possible que grâce à la participation directe des agriculteurs. Nous sommes aujourd'hui en mesure de démontrer, dans de nombreux domaines, les avantages de cette approche raisonnée, notamment en termes financiers pour l'agriculture, mais également pour l'environnement.

Après dix ans d'existence, LEAF peut aujourd'hui prétendre avoir rapproché les politiques, les consommateurs et les producteurs. Nous avons tenté de répondre aux pressions et aux changements, en particulier parce que les politiques et les consommateurs sont de plus en plus informés et conscients de l'impact de ces changements sur l'exploitation agricole.

Nous sommes tout à fait conscients de l'aide importante que certains ministères nous ont apportée, aide financière, mais également encouragements de nos efforts. LEAF compte aujourd'hui plus de cent membres enregistrés. Ces membres nous proposent leurs connaissances, leur assistance, et c'est grâce à eux que nous avons réussi à faire passer l'information aux consommateurs et aux producteurs, pas uniquement au Royaume-Uni mais dans le monde entier, dans certains cas.

A l'avenir, nous espérons pouvoir construire sur cette base, afin d'assurer avec nos collègues européens cette initiative européenne pour une agriculture durable, pour faire en sorte que l'agriculture intégrée soit reconnue par les producteurs et par les consommateurs.

Les exploitants agricoles constituent un lien tout à fait essentiel dans cette longue chaîne qui devrait permettre d'atteindre cet objectif. Parfois, il faut rappeler à la population ces mots d'Eisenhower, prononcés en 1956, qui disaient : « L'agriculture semble facile à distance, lorsque l'on se trouve à des centaines de kilomètres des champs. » Merci.

M. Teddy Follenfant

Merci, M. Campbell pour votre présentation très précise et très concise. M. Patrik von Corswant, agriculteur, membre du réseau suédois, même question : que se passe-t-il en Suède ?

M. Patrik von Corswant, agriculteur, membre du réseau suédois Odling i Balans

Mesdames et Messieurs, au nom de mes collègues suédois et de l'organisation que je représente, j'aimerais exprimer ici mes remerciements pour cette invitation. J'aimerais tout d'abord présenter très brièvement mon exploitation, qui s'appelle Storer Farm Limited Company.

Tout d'abord, j'aimerais vous montrer ce petit jouet, ce petit gadget que j'ai amené avec moi, et que j'ai acheté il y a quelques mois. Le problème que j'aimerais vous soumettre est le suivant : comment enlever l'anneau de ce petit gadget ? Je n'ai pas encore réussi à le faire, et je sais que c'est extrêmement difficile. Donc, le problème est encore à régler, et nous savons qu'il est difficile.

Pour régler ce problème, et pour enlever l'anneau, il faut que je fasse appel à tout le savoir-faire que j'ai accumulé dans le temps, mais je sais que je peux enlever cet anneau, que je devrais pouvoir l'enlever un jour. Nous devons donc nous référer au passé pour résoudre les problèmes à venir, mais nous devons également nous projeter vers l'avenir. Et la situation de notre agriculture ressemble un peu au problème qui se pose avec le gadget que je viens de vous montrer.

Plus concrètement, voici la carte de mon exploitation agricole, dont certaines parties m'appartiennent personnellement, ainsi qu'à ma fiancée ; le travail sur la ferme est réalisé par des amis qui connaissent parfaitement bien l'exploitation agricole, et la sylviculture également. Mais nous avons également avec nous des spécialistes de l'élevage, et des spécialistes des produits laitiers. Cette exploitation est une exploitation familiale depuis 1862, l'exploitation se situe sur une petite île suédoise.

L'exploitation est spécialisée dans différentes productions, avec une partie de terres arables, 160 hectares de forêt mixte que nous entretenons l'hiver. Nous avons également une unité de production d'énergie renouvelable pour alimenter l'ensemble de notre exploitation. Le bâtiment principal se situe ici, la distance par rapport aux champs est de deux kilomètres. Le type de sol est extrêmement lourd, et nous avons trois exploitations séparées.

En ce qui concerne le lien entre ma présentation et le thème de ce symposium, à savoir l'agriculture intégrée, je dirai que, pour nous, il est extrêmement important de comprendre comment nous situer dans l'environnement global, afin de tirer, sur le plan personnel, les leçons de ces leçons internationales, si je puis dire.

Nous voulons effectivement participer à cet effort collectif d'amélioration de l'agriculture au niveau global. Pour ma part, je ne crois pas que cela soit possible uniquement à travers une utilisation raisonnée des pesticides, par exemple. Au contraire, je pense que nous devons accroître nos connaissances pour faire passer le message auprès de nos collègues, mais également pour utiliser les meilleurs outils qui nous permettront de mieux nous organiser au niveau national.

J'ai travaillé pour ma part avec ces outils, notamment les normes ISO depuis 1995. Et j'ai également mis en œuvre un certain nombre de normes en 1998. Je crois qu'il est particulièrement important que nous passions une sorte de contrat avec la nature, avec l'environnement à travers la mise en œuvre de ces outils.

Chaque année, nous tentons d'aller au-delà pour permettre à notre exploitation de relever le défi de l'avenir. Nous devons également suivre les directives et les législations qui s'imposent dans le domaine agricole. Je crois que cela nous permettra, à nous, agriculteurs, de prendre nos véritables responsabilités. C'est un travail tout à fait essentiel.

Le projet, je crois, est un exemple tout à fait intéressant qui montre que l'on peut effectivement aider et soutenir ce travail. Ce projet réunit énormément d'idées et de pratiques qui sont mises en œuvre dans l'exploitation pilote.

Les objectifs sont les suivants : tout d'abord, réduire l'impact et le déséquilibre des cultures pour améliorer la qualité des produits et la durabilité de

nos pratiques. Deuxièmement, nous devons démontrer aux agriculteurs quelles sont les meilleures méthodes de production en conformité avec les règles environnementales, et les meilleures pratiques agricoles. Troisièmement, nous voulons améliorer de manière globale l'ensemble de notre filière. Et, quatrièmement, nous voulons offrir aux autres organisations, aux autres entreprises et aux autorités un schéma de coopération qui va dans le sens de l'agriculture intégrée.

Nos travaux s'organisent et se structurent de la manière suivante : tout d'abord, nous tenons un conseil d'experts réunissant différents spécialistes, au sein duquel nous essayons de réfléchir et de définir des actions pour l'ensemble des exploitations agricoles pilotes réparties sur le territoire national.

Ensuite, nous soumettons ces idées à un certain nombre d'exploitations, de compagnies qui ensuite peuvent décider d'adapter et d'adopter certains de nos principes, certaines de nos méthodes. Je crois que cela permet le processus de valeur ajoutée qui est intégré dans les méthodes de production.

Autre exemple : nous travaillons avec une petite boulangerie de la ville pour tenter d'améliorer l'image des produits boulangers et la valeur des produits. D'ailleurs, mon visage a été utilisé dans cette photo publicitaire que vous voyez à l'écran. Pour nous, insulaires, il est extrêmement important de survivre avec le sourire, et nous devons en permanence avoir l'air heureux, c'est très important.

Cela étant, cela ne change pas véritablement les perspectives globales. En Suède, environ six cents exploitants ont souscrit à ce projet. Le ministère de l'Agriculture a mis en place un projet intitulé Riko* ; le projet, malheureusement, a été arrêté deux ans plus tard parce que les agriculteurs ne s'y intéressaient pas. Il fallait effectivement que des objectifs communs soient définis, ce qui n'a pas été le cas. Et l'intérêt général ne s'est pas montré suffisant pour que l'ensemble des agriculteurs participe.

Ensuite, nous avons le troisième exemple de Denes* Cochoge*, qui a introduit un programme de production de betteraves sucrières. Il s'agissait d'un projet de deux ans qui devait amener les agriculteurs à changer leurs méthodes de production. Ce projet s'est révélé plus intéressant et il a bénéficié d'un nombre plus important de membres qui ont décidé d'y souscrire. Un audit est par ailleurs réalisé dans chaque exploitation agricole, avec un certain nombre de *check-lists* et

de définition d'objectifs pour chacune de ces exploitations. Un plan d'action est ensuite élaboré avec toute une série de documents et d'informations.

A la fin de la saison des récoltes, à la fin de l'année, nous dressons une sorte de bilan environnemental sur le plan nutritionnel et sur le plan de la production. Ensuite, nous élaborons des indicateurs d'utilisation de pesticides et d'impact sur l'environnement. Puis nous avons une *check-list* qui concerne la gestion raisonnée. Tout cela est ensuite exploité sur le plan statistique. Et, trois ans plus tard, nous sommes en mesure d'en tirer de grands chiffres, et de grandes leçons. Nous utilisons d'ailleurs un logiciel pour collecter les données, et pour dériver les chiffres clés et les indicateurs en question.

Donc nous passons de l'information à la connaissance, et ensuite, nous nous posons la question de savoir comment exploiter ces informations dans la pratique. Il est effectivement important de faciliter les mesures et l'utilisation de la documentation. Bien évidemment, il ne suffit pas de publier ces informations, il faut que ces informations soient utiles lorsque l'agriculteur est sur son tracteur et qu'il est directement en prise avec la réalité. Il ne sert à rien de créer des sujets nouveaux et complexes si ces connaissances ne lui permettent pas de mener de nouvelles actions. Toutes ces nouvelles connaissances doivent être formatées aisément, transparentes et facilement utilisables en pratique.

Aujourd'hui, ce projet s'est révélé tout à fait utile et fructueux. Cela a d'ailleurs permis de résoudre déjà un certain nombre de questions. Nous pensons qu'à l'avenir le projet permettra de régler encore plus de problèmes, et de répondre à toutes les interrogations qui sont dans les esprits.

L'une des questions essentielles qui se posent à nous, aujourd'hui, concerne une mission lancée par le ministère suédois sur la définition des indicateurs clés et des programmes, expérience à laquelle les agriculteurs suédois ont décidé de participer volontairement.

Nous avons également entrepris un gros travail de recherche pour définir la présence de pesticides, dans les eaux d'écoulement en particulier. Voici d'ailleurs une illustration de la technique utilisée. Incidemment, je vous invite à visiter notre site pour en savoir un peu plus, l'adresse Internet est : www.odeland*.com. Je serais très heureux que vous visitiez ce site, qui est fort intéressant.

Pour conclure, et pour résumer ce que j'ai tenté de vous expliquer ce matin, je dirais que ces rencontres doivent permettre à l'ensemble des agriculteurs de régler toute une série de questions. Et j'espère que je réussirais à régler le petit problème que je vous ai décrit avant ma communication, à savoir enlever l'anneau du gadget que je vous ai montré. Merci.

M. Teddy Follenfant

Avant de présenter les deux intervenants suivants, je rappellerai que, dans le rapport Paillotin, on signalait qu'il était anormal de demander seulement aux agriculteurs une forte implication dans l'Agriculture Raisonnée, s'il n'existait pas également une implication de l'ensemble de la filière : les industries agroalimentaires, les fournisseurs, mais aussi le consommateur. Donc, le réseau FARRE a souhaité inviter des professionnels de l'amont et de l'aval. Nous allons commencer avec M. Colin Wright, qui est directeur général Agriculture chez UNILEVER, pour ce qui est des industries agroalimentaires clientes des agriculteurs.

M. Colin Wright, directeur général Agriculture du groupe UNILEVER

Bonjour, Mesdames et Messieurs, nous sommes deux pour faire cet exposé, cela me permettra de tester cette entente cordiale, nous essayerons de faire au mieux.

Je voudrais vous dire ce que signifie cette politique d'agriculture durable par rapport au secteur agroalimentaire. Et j'aimerais vous parler de notre approche dans le domaine de l'agrofourriture durable : comment pouvons-nous définir des normes stables de consommation ? Nous fabriquons des produits alimentaires de marque : trois cents entreprises dans quatre-vingt pays, 246 000 employés.

En 1997, nous avons mis au point un outil méthodologique que nous avons appelé « l'empreinte UNILEVER ». Il s'agissait d'évaluer l'impact écologique de notre entreprise par rapport à la valeur ajoutée. Nous avons également reconnu que des entreprises comme les nôtres, qui fabriquent des produits de marque de

grande consommation, ont une responsabilité. Et les consommateurs également considèrent que nous avons une responsabilité à remplir.

Il y a trois domaines d'impact. D'abord, l'eau : nous avons mis en place un système de surveillance de l'eau. Il s'agit d'étudier les zones et d'étudier les pêcheries. Il s'agissait de mettre en place une politique qui soit satisfaisante par rapport à l'écosystème. En rapport avec le WWF, nous avons créé un conseil de surveillance, ce qui nous mène au deuxième domaine : l'agriculture. Il s'agit donc d'une véritable stratégie en matière de durabilité et de plan d'action.

Quel est le contexte ? Les produits alimentaires représentent plus de 50 % de notre chiffre d'affaires, et plus de deux tiers des matières premières proviennent de l'agriculture. Donc, il est également de notre intérêt de protéger un accès durable à ces matières premières.

Nous comptons sur des fournisseurs qui nous produisent nos matières premières, mais nous dépendons aussi des consommateurs, nous devons donc satisfaire leurs soucis et leurs inquiétudes. C'est pourquoi notre souci principal est la durabilité du marché dans lequel nous travaillons.

Quant à la durabilité agricole, le projet que nous avons mis en place a une déclaration de mission, à savoir : « L'agriculture durable doit être productive, compétitive et efficace, tout en protégeant l'environnement, en améliorant cet environnement et les conditions en vigueur dans les communautés locales. »

Nous y croyons ferme et nous pensons qu'il faut mettre en place une approche progressive. Ceci comprend ce que nous appelons le système entier, le système complet : la qualité liée aux processus utilisés, ainsi qu'aux produits eux-mêmes. La qualité du produit est facile à définir, on peut mettre en place des spécifications, on peut déterminer le coût, la valeur nutritive, ce que l'on obtient pour son argent. Définir la qualité d'un processus, c'est plus difficile, mais c'est directement lié à la protection de l'environnement.

Nous avons mis en place quatre principes de base : produire des récoltes avec un haut rendement et une qualité nutritionnelle élevée, faire des contributions positives là où nous pouvons, optimiser l'utilisation du renouvelable par rapport au non-renouvelable, et faire tout ce que nous pouvons pour protéger le bien-être et l'environnement des communautés locales. Nous pensons que cela va de pair.

Il faut comprendre les consommateurs, les valeurs des consommateurs ; permettre l'alignement de nos valeurs avec celles des consommateurs est un élément clé de notre secteur.

Au début de ce projet, nous avons défini un plan, il s'agissait d'abord de développer un modèle de durabilité, de compiler, de valider les indicateurs en matière de durabilité pour permettre l'audit, examiner l'interface, rentrer en contact avec les représentants principaux, notamment Forum for the future, un organisme non gouvernemental qui recherche des solutions pour le développement durable, et formuler des recommandations.

En effet, il s'agit d'un sujet extrêmement complexe, nous nous en sommes rendu compte très tôt. Mais, depuis cinquante ans déjà nous travaillons en étroite collaboration avec nos producteurs, et nous avons décidé de renforcer ce partenariat afin de faire un pas de plus vers la durabilité. Nous avons également pris contact avec LEAF, car nous pensions que cette gestion raisonnée de l'agriculture permettait de trouver un bon équilibre entre une production économique et profitable, et la responsabilité écologique.

Nous avons ensuite défini un certain nombre de projets pilotes, qui sont indiqués ici. Vous voyez ce que nous faisons. Au Royaume-Uni (je m'occupe plus particulièrement du Royaume-Uni), on trouve les petits pois, les épinards, en Allemagne, en Italie..., mais la production de thé, au Kenya et en Inde, est très intéressante pour nous, car nous sommes très souvent propriétaires de la terre ; puis, ce sont les huiles et les graisses, les farines, le colza. Dans ce cas, nous sommes parfois plus éloignés des producteurs de base alors que, dans les premiers produits indiqués ici, nous avons des contrats directs avec les producteurs, nous avons donc une certaine influence sur ce qu'ils font.

Notre approche a été la suivante : d'abord, définir les parties prenantes, décider avec qui nous devons mener les études, définir un ensemble d'indicateurs, puis veiller à ce que nous ayons un processus transparent. Il fallait un partenariat, mais il fallait aussi un système de certification. Il faut aussi réfléchir aux prix qui sont pratiqués, car c'est un élément essentiel. Et, comme je vous l'ai montré pour les projets pilotes, nous avons décidé d'effectuer des tests sur un nombre limité de produits.

Impliquer les parties prenantes était essentiel pour obtenir l'appui, et pour développer la crédibilité. Voici une liste de partenaires, vous pouvez constater le nombre de participants. En effet, les choses évoluent chaque année, il nous faut attirer d'autres partenaires et d'autres parties prenantes, c'est donc une démarche qui évolue. Ces individus, ces organisations permettent de maximiser la valeur ajoutée que l'on obtient grâce à l'expertise. Il s'agit d'avoir des objectifs communs, mais peut-être des motivations différentes. Et c'est ce qui permet d'accélérer le changement.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, on nous a demandé d'identifier un certain nombre d'indicateurs en matière de durabilité. Nous avons identifié ces indicateurs en menant des études avec le monde universitaire, mais aussi en récoltant des informations provenant de Forum for the future (Forum pour l'avenir), qui possède une certaine compétence technique. Je n'entrerai pas dans le détail de ces indicateurs par manque de temps mais, comme vous pouvez le constater, ces indicateurs se concentrent sur les aspects physiques, sur l'environnement et sur la conservation des sols et de l'eau.

Ensuite, il a fallu veiller à ce que nous puissions aller de l'avant et permettre une meilleure durabilité. Donc, chaque indicateur est associé à des composants plus précis que nous souhaitons mesurer. Par exemple, si vous regardez la qualité des sols, nous avons deux indicateurs. Vous avez le sol physique, la santé du sol mesurée par la présence de faune et de flore que vous voyez indiquée ici, des vers et différents insectes qui sont présents.

À titre d'exemple, vous voyez ici quels sont les paramètres que nous mesurons par rapport à l'un des indicateurs, par exemple, les ravageurs. Ici, vous avez un score de 5 qui a été défini en collaboration avec les experts consultés. Et, si l'on compare ces paramètres, on peut mesurer, là où nous nous trouvons à l'heure actuelle, puis mesurer à l'avenir l'amélioration éventuelle. Mais ceci nous a permis de poser un certain nombre de questions, notamment sur les points de référence ; la question des pesticides, par exemple, est étudiée de près, afin de définir quelles sont les bonnes pratiques que nous devons introduire.

Nous avons déjà un certain nombre d'idées, nous avons examiné la lixiviation, l'eau et les écoulements, le drainage, pour déterminer comment nous pouvions améliorer la situation. Nous avons compris qu'une meilleure gestion permettra également une meilleure gestion des maladies et des ravageurs. Nous

commençons à identifier les facteurs contributifs au changement car nous savons, grâce au *benchmarking*, que nous pouvons améliorer nos pratiques. Si l'on regarde à côté de chacun des indicateurs, on voit une liste de facteurs contributifs qui nous permettent d'aller plus loin et de changer les pratiques.

Nous savons par exemple que nous avons accumulé des données depuis des années. Et ces données vont nous être utiles. Nous savons également que, grâce à la gestion intégrée des ravageurs, que nous pouvons améliorer nos méthodes et nos principes. Nous savons également que nous pouvons identifier de nouvelles technologies grâce aux systèmes d'information géographique, grâce aux systèmes de prévision. On peut mettre en place des modèles nous permettant de minimiser l'utilisation de pesticides, sans pour autant compromettre la qualité des produits.

Il s'agit de développer les technologies d'agriculture de précision. Les produits que je vous ai présentés tout à l'heure sont bien souvent des produits « mineurs », en termes de marché. Donc, si vous voulez développer des méthodes, il faut investir vous-même, personne d'autre ne le fera. Donc, nous sommes en train d'investir afin de déterminer comment nous pouvons améliorer la production de ces produits à l'avenir. Notre façon d'utiliser les indicateurs, c'est de les comparer avec la production des récoltes. On peut donc comparer l'impact de tel ou tel processus.

Mais il faut reconnaître qu'il s'agit de produits particuliers. Ici, est détaillé le schéma qui correspond aux petits pois. Mais ensuite, comment peut-on étendre cela à l'ensemble de l'exploitation ? On peut en effet améliorer la production des petits pois, mais ce n'est qu'une petite partie de l'exploitation. Il faut donc songer au processus dans son ensemble, et nous travaillons en étroite collaboration avec LEAF. Et nous travaillons avec LEAF pour effectuer l'audit complet des exploitations. Cela a été un exercice extrêmement utile, on a beaucoup appris avec ces audits. Nous sommes actuellement en train de mettre en place un système d'évaluation et d'audit.

Il s'agit de tendances, il ne s'agit pas d'un modèle simple mais, au contraire, d'un processus complexe. Nous devons travailler avec nos partenaires, nous essayons de mettre en place de bonnes pratiques, des recommandations, mais non pas un modèle qui servira à tous.

Comme je l'ai dit dans mon introduction, nous ne pouvons pas tout simplement accepter comme telles que nos pratiques soient durables ou écologiques. Il faut susciter le changement, il faut d'abord commencer par mesurer le point de départ, il faut définir des *benchmarks*, définir des options de changement. Il s'agit d'innovations locales mais aussi de recherches. Il faut une reconnaissance commerciale, il faut vérifier exactement ce que nous faisons en faisant appel aux parties prenantes. Et ceci nous mène à des normes acceptables.

Il ne s'agit pas d'avoir des normes qui sont acceptables uniquement pour UNILEVER, n'oublions pas que d'autres acteurs sont impliqués, vous avez Nestlé, Kraft et d'autres. Et nous travaillons sur cette notion de durabilité, afin de définir le dénominateur commun.

Pour résumer, il nous faut des systèmes de qualité totale, le développement de stratégies favorables à l'environnement ayant pour but l'optimisation de l'utilisation des intrants, est nécessaire.

Voici la conclusion : la gestion raisonnée permet d'obtenir les outils nécessaires pour passer à l'étape suivante, c'est-à-dire la poursuite de la durabilité. La durabilité, c'est nous permettre de continuer à faire ce que nous faisons de façon indéfinie. La durabilité est ici pour toujours ; nous, sans doute pas.

M. Pierre Urech, directeur général d'ECPA (European crop protection association) l'association des fabricants de produits phytosanitaires)

Merci, M. le Président, et bonjour à vous tous. Tout d'abord, je voudrais vous remercier de m'avoir invité ici à vous parler lors de ce séminaire. C'est en effet pour moi un plaisir d'être parmi vous, et de vous livrer notre avis, de vous parler de notre contribution en matière de durabilité de l'agriculture. Je suis moi-même directeur général de l'ECPA. Nos membres sont les grands producteurs ainsi que les associations nationales telles que l'UIPP.

Je suis basé à Bruxelles et, comme vous le savez, il nous arrive beaucoup de bonnes choses de Bruxelles. Pour moi, ce séminaire est une occasion importante, notamment pour discuter de l'avenir de l'agriculture durable en

Europe, pour faire des pas significatifs vers l'avenir en créant l'EISA cet après-midi, et pour parler aux parties prenantes de nos acquis et de nos études.

Venant de l'industrie de produits phytosanitaires, je ne vais pas vous parler d'agriculture en tant que telle, mais d'Agriculture Raisonnée et de gestion intégrée des récoltes. Je voudrais peut-être vous donner quelques autres définitions, pour ne pas ajouter à la confusion, je l'espère, mais pour vous donner notre avis. Je commencerai par une définition de l'agriculture durable, je poursuivrai sur les aspects liés à la société et à la politique, l'avis de l'industrie, quelques recommandations et je finirai par une conclusion.

Pour ce qui est de la définition, depuis 1992, nous savons qu'il faut tenir compte d'un certain nombre de facteurs écologiques. Du point de vue de la production des récoltes, l'Agriculture Raisonnée est la base d'une agriculture durable, je crois que nous sommes tous d'accord à ce sujet. La gestion intégrée des récoltes fait partie de l'Agriculture Raisonnée, ainsi que la gestion intégrée des ravageurs et des maladies, et la gestion intégrée des cultures.

Il ne s'agit donc pas de technologie en tant que telle. En fait, il s'agit de tout ce que font les agriculteurs pour atteindre ces objectifs. Donc, je pense personnellement que nous avancerons vers la durabilité si nous quittons l'agriculture traditionnelle, comme on l'a toujours connue, si nous allons vers la lutte intégrée, vers la gestion intégrée des cultures.

Pour nous, la gestion intégrée des cultures est très large, il faut d'abord envisager la sécurité de l'environnement, c'est le premier point. Mais nous souhaiterions également que la sécurité des consommateurs y soit incorporée, c'est essentiel aujourd'hui, la sécurité des travailleurs et une utilisation soignée des ressources renouvelables.

Pour nous, l'ICM, c'est-à-dire la gestion intégrée des cultures, est un concept quelque peu holistique, c'est un peu comme en informatique : vous avez le matériel et le logiciel. Le matériel, ce sont les technologies disponibles ; le logiciel, c'est la philosophie, ce sont les compétences en gestion, c'est l'intérêt et l'enthousiasme des gens. Ce n'est qu'en considérant tous ces éléments ensemble que nous pourrons avancer en matière d'Agriculture Raisonnée et durable.

C'est aussi un concept dynamique. Le concept doit être adapté aux conditions locales, à la capacité locale. Et, ce qui est très intéressant, c'est qu'il

ne s'agit pas simplement des agriculteurs, cela concerne toutes les parties prenantes qui ont leur mot à dire. Sur la société, les aspects politiques, je crois que nous sommes tous d'accord pour penser que l'agriculture relève du domaine politique aujourd'hui, donc, la durabilité agricole également. Il suffit de se tourner vers l'Allemagne à l'heure actuelle pour comprendre que c'est le cas. Nous travaillons tous comme il le faut sur nos exploitations, nous le savons. Et c'est persuasif, sauf quand les choses vont mal. On a beaucoup évolué depuis cinq ans, comme vous le savez. Il y a eu de plus en plus de contrôles, de règlement, ce n'est pas forcément une mauvaise chose, parce que cela nous donne l'occasion de progresser, de communiquer sur ce que nous avons amélioré.

Ici, du point de vue de Bruxelles, voici une liste d'éléments qui nous permettent d'aller vers une meilleure Agriculture Raisonnée et durable. Il s'agit d'un outil qui nous permet d'accepter la technologie comme bénéfique. À la direction générale de l'Agriculture, on considère qu'il s'agit de quelque chose de positif. On en parle, on parle de gestion intégrée des cultures, on voit le sicle anglais ICM dans de nombreuses publications de Bruxelles, c'est un grand succès. Il y aura bientôt une commission sur la communication en matière d'utilisation durable de produits de protection des récoltes.

Vous connaissez tous les Livre blancs *sur la sécurité alimentaire*. Il y a beaucoup de choses utiles, beaucoup de dynamite aussi dans ce rapport. Je crois qu'il faut y regarder de près si nous voulons nous tourner vers l'avenir. La crise de la vache folle peut aussi exercer une influence, je ne sais pas si celle-ci sera positive ou négative ; cependant, à suivre le débat actuel en Allemagne, on parle d'agriculture conventionnelle, traditionnelle, on parle de bio, mais on ne parle pas encore d'Agriculture Raisonnée en Allemagne.

La législation nationale évolue. Il y a un grand nombre d'ONG qui considèrent que la gestion intégrée est un outil utile, sans compter les parties prenantes dont je parlais tout à l'heure.

Côté société, les consommateurs commencent à comprendre de quoi il s'agit quand on parle de gestion intégrée, mais les messages sont parfois complexes et confus. L'homme de la rue ne comprend pas ce qu'est la gestion intégrée des cultures. Les consommateurs s'intéressent davantage à cette question, ils disposent de plus en plus d'informations, c'est pourquoi notre

industrie, et nous tous ici, nous devrions répondre aux demandes de nos concitoyens.

David Hirn a bien résumé lorsqu'il a parlé devant les organisations de consommateurs en décembre, je le cite : « Je suis persuadé que votre travail sera extrêmement utile, extrêmement important pour la Commission, et représentera une contribution utile au prochain plan d'action sur les intérêts des consommateurs. Il nous faut faire entendre nos voix. Je pourrais même dire : "J'ai un rêve : j'aimerais bien que le ministre de l'Agriculture parle de la même manière." »

L'Agriculture Raisonnée a pris son élan. Le défi qui se pose à nous aujourd'hui est de veiller à ce que les décideurs politiques comprennent de quoi il s'agit, quel pourrait être l'impact si ces pratiques de gestion intégrée étaient mises en place. Il faut faire passer le message à Bruxelles et, si nous pouvons transmettre le message, il y aura de l'argent : de l'argent pour la recherche, de l'argent pour l'Agriculture Raisonnée, mais il faudra l'exiger.

Quelle est notre contribution ? Bien sûr, nous vendons des produits ; nous en sommes tous d'accord, nos produits aujourd'hui font partie de cette agriculture durable et sont indispensables pour l'agriculture moderne, voici une liste des avantages.

Mais, si vous n'utilisez pas de pesticides, il n'y a pas d'approche durable. Vous subirez des pertes de rendement d'environ 40 %, cela ne signifie pas que l'agriculture organique ne corresponde pas à une niche du marché, mais elle ne suffira jamais à nourrir la population mondiale.

Qu'en est-il des produits chimiques ? Bien sûr, il peut y avoir des effets secondaires, surtout si on les utilise mal. C'est pourquoi l'industrie est critiquée parfois. Il est donc dans notre intérêt d'étudier et de comprendre les éventuels effets secondaires des produits que nous avons développés grâce à un investissement considérable, l'introduction d'un nouveau produit coûte environ 150 000 Euro, du laboratoire jusqu'au champ.

Mais il n'y a pas que les forces du marché, il faut examiner la performance des produits en tenant compte des aspects liés à l'environnement et la société. En Europe, la préoccupation des parties prenantes et des régulateurs se concentre sur trois domaines : les résidus dans l'eau, dans les aliments et les pesticides. Nous

étudions ces questions au sein de notre industrie et nous faisons tout notre possible afin d'améliorer la qualité tout au long de la chaîne. Nous souhaitons que nos produits fassent partie d'une technologie durable.

Quelles sont donc nos contributions ? Il y a trois domaines principaux, et je crois qu'il est important de comprendre cela si l'on veut parler de protection des récoltes durable, c'est un terme que j'ai inventé personnellement. Il s'agit d'étudier une série d'aspects qu'il faut examiner comme un tout par rapport au produit. Notre industrie souhaite mettre ses produits sur le marché. Vous savez que nous sommes actuellement en train d'examiner les anciens produits, ce qui va entraîner la suppression d'un certain nombre d'entre eux et poser problème.

Nous consacrons beaucoup d'argent à la mise sur le marché, aux approbations nécessaires, aux frais de recherche du laboratoire jusqu'au champ. Tout cela fait partie des coûts, c'est la technologie. Puis, vous avez la prise de décision, il n'y a pas que le produit qui compte, il faut savoir comment l'utiliser si vous voulez protéger la durabilité de l'agriculture. Il vous faut donc des outils de diagnostic, et, encore une fois, je reviens à l'APM, des décisions d'application. Il faut suivre le processus en trois étapes : la prévention des maladies et des ravageurs, l'observation de ce qui se passe, puis l'intervention.

Il faut examiner ce qui se passe sur place sur les exploitations : les opérations, la gestion intégrée des cultures, je n'entrerai dans le détail de toutes ces étapes, mais vous voyez ici une liste de facteurs dont il faut tenir compte et qui font partie de cette gestion intégrée.

L'éducation, l'information, représentent un domaine où nous sommes très impliqués. Nous venons de publier une nouvelle brochure comme celle-ci sur les bonnes pratiques en matière de protection des récoltes. Nous souhaitons en effet que nos produits soient utilisés comme il se doit. Il ne suffit pas de consacrer beaucoup d'argent pour développer un produit, encore faut-il qu'il soit utilisé comme il se doit.

J'en arrive à ma conclusion. Lorsque l'on parle d'agriculture durable, d'Agriculture Raisonnée, il faut tenir compte de l'ensemble des partenaires dans la chaîne alimentaire ; il faut établir un dialogue constructif avec les ONG, c'est vrai, mais il leur faut se montrer honnêtes, comme nous d'ailleurs. Il faut pouvoir mesurer les avantages. Ce n'est que si vous pouvez mesurer l'amélioration, que

vous pourrez en effet entrer en dialogue avec les décideurs politiques et les consommateurs. Il nous faut des audits sur site et des certifications, la déclaration de cet après-midi est un bon départ, et il nous faut une bonne politique de communication, c'est essentiel, sinon, le message ne passe pas.

Concernant l'avenir de la gestion intégrée des cultures, nous avons une bonne base technique mais nous avons besoin de l'EISA, nous avons besoin d'une initiative européenne pour que l'ICM devienne la norme européenne, pour que nous puissions justement profiter au maximum des avantages de cette gestion intégrée. Merci.

M. Teddy Follenfant

Merci. Mesdames et Messieurs, nous entrons maintenant dans le jeu des questions-réponses et des interventions brèves, avant l'intervention du député européen Jan Mulder, qui clora cette matinée.

N'hésitez pas, chers amis, M. Claude Gleizes, Mme la Présidente, M. le représentant du Ministre, d'intervenir également durant cette demi-heure. Première intervention, première question dans la salle, je souhaite qu'à ce jeu, les questions soient courtes, rapides et incisives, et que les réponses le soient également.

M. Bernard Blum, IBMA

Je suis le représentant d'un groupement de producteurs de produits de protection des plantes biologiques. Et je représente aussi, par la même occasion, l'organisation internationale de chercheurs qui s'appelle l'OILB (Organisation internationale de lutte biologique), qui comprend environ 15 000 chercheurs à travers le monde.

Ma question est relativement simple, mais je vous dirai d'abord que nous sommes, dans ces deux organisations, extrêmement sympathisants avec l'initiative FARRE qui, de notre point de vue, est extrêmement intéressante. En effet, elle permet un meilleur emploi des intrants agricoles, en particulier des engrais et des pesticides.

Nos deux organisations, cependant, ont quelques soucis en ce qui concerne le concept FARRE. Il introduit un certain nombre de questions relatives à la définition de cette technique, de cette philosophie en rapport avec la lutte intégrée, la protection intégrée ou l'agriculture intégrée. Nous pensons que subsiste un certain malentendu dans la définition de FARRE. Nous pensons qu'il serait bon que la charte de FARRE soit plus claire et plus incisive en ce qui concerne l'intégration des différentes techniques agricoles. En bref, nous aimerions que la charte FARRE soit plus précise sur les différents aspects concernés par cette charte.

Mme Christiane Lambert

Merci pour votre question. Je vais commencer par être désagréable, excusez-moi, cela ne me ressemble pas. Je suis heureuse de voir votre visage à découvert, je regrette que vous ayez déposé des papiers à l'entrée, qui ont été distribués aux participants, sans nous en aviser. C'est ce que l'on appelle une forme d'infiltration, c'est peut-être une façon d'intégrer nos travaux, mais j'aurais préféré que vous nous avertissiez, afin que l'on puisse discuter préalablement de cette distribution, puisque ce qui est écrit sur ces papiers n'est pas très agréable. Mais j'espère que le papier est biodégradable.

Après cette mise au point, que je me devais de faire, je voudrais vous dire effectivement qu'il est toujours besoin de préciser les termes, parce que la langue française est très riche et que tous les mots comptent. Et, très souvent, les termes de lutte intégrée, de lutte biologique, ne sont pas toujours bien compris ou bien différenciés. Je suis donc d'accord pour avancer vers une clarification. Toutefois, je pense que se signale déjà un progrès important, au travers de ce qui est écrit dans nos documents, sur les précisions apportées à la signification de la lutte intégrée.

Bien sûr, je sais qu'il y a dans la nature plusieurs formes, plusieurs définitions. Nous en débattons avec d'autres organisations partenaires, tout est perfectible. J'ai appelé tout à l'heure tous ceux qui sont intéressés par l'Agriculture Raisonnée à se réunir pour y travailler. J'espère qu'une approche européenne, au travers du codex européen, permettra aussi cette clarification, puisque le mot « intégré » est retenu au niveau européen ; nous utilisons en

France un autre terme, « raisonné », et nous savons pourquoi. Toutefois, je ne souhaite pas que l'on puisse, sans autre procès, jeter la pierre à cette lutte intégrée. Dans beaucoup de fermes FARRE validées et agréées aujourd'hui, que nous avons pu visiter, notamment en viticulture, en maraîchage, en arboriculture, l'utilisation de la lutte intégrée contre certains ravageurs donne de très bons résultats.

Donc, je crois que, au-delà des mots, en termes d'efficacité au bénéfice de l'environnement, nous nous rejoignons. Si nous travaillons ensemble pour le bénéfice de l'environnement, c'est bien là l'essentiel, au-delà des querelles partisans.

André Chandernagor, vice-président de la Coordination nationale contre les élevages industriels

Mme la Présidente, vous ne serez pas étonnée que nous poursuivions dans cette enceinte le dialogue que nous avons déjà un jour commencé chez moi. Je voudrais d'abord exprimer notre crainte, puis poser ensuite une question précise.

D'abord, quelle est notre crainte ? Les méfaits du productivisme, on les connaît, ils sont maintenant sous nos yeux, les consommateurs les constatent, que ce soit pour la qualité de l'eau, que ce soit pour la santé publique, à tous égards, on a atteint les limites du productivisme. Alors, il s'agirait de cultiver autrement, en répudiant le gigantisme, le culte de la performance, la fuite en avant productiviste, qui sous-entend que l'on trouvera toujours le remède après-coup. À la vérité, il n'est pas certain qu'on le trouve jamais.

Alors, ma crainte, c'est que l'on poursuive le productivisme en disant : « Nous allons continuer à le faire, mais nous le ferons avec un peu moins d'inconvénients. » Si c'est cela, on aura donné une fausse réponse à un vrai problème, voilà pour ma crainte.

Je ferai une deuxième observation : tout repose sur le volontariat dans cette affaire. Je ne suis pas contre tout progrès, quel qu'il soit. Néanmoins, je suis bien obligé de constater, à la lecture des propres statistiques que vous nous avez distribuées à l'entrée, que 75 % ou 78 % des agriculteurs déclarent actuellement que, peu ou prou, ils pratiquent l'Agriculture Raisonnée. Dans ce cas, si c'est à

travers cette Agriculture Raisonnée que l'on obtient les résultats que l'on connaît sur l'environnement, je suis un peu inquiet.

Que va-t-on faire ? On va leur dire : « Vous allez être volontaire. » Quand je pense aux difficultés que rencontre l'État, qui dispose d'instruments de coercition, pour faire appliquer ses propres règles ! Je ne prendrai qu'un seul exemple, la circulaire Voynet-Lepensec en Bretagne : jamais appliquée ! Jamais encore appliquée ! Alors, vous pensez qu'avec le seul volontariat de quelques-uns, on va résoudre le problème. Cela me paraît la grande faiblesse de votre démarche.

Mme Christiane Lambert

Je vais réagir, mais, comme les pouvoirs publics sont également interpellés dans votre question, je pense que le représentant du Ministère répondra également. M. Chandernagor, je suis heureuse de vous voir parmi nous puisque, effectivement, nous nous étions rencontrés pour discuter longuement de la vision que vous avez, notamment de l'élevage porcin en France.

J'avais eu l'occasion de vous exposer que l'on peut concevoir l'élevage porcin autrement que selon la vision que vous en avez ; et qu'il y a dans notre pays une grande majorité d'agriculteurs, producteurs de toutes sortes de produits, qui sont respectueux de la réglementation, de la législation, et qui vont au-delà. Il y a certes une minorité d'agriculteurs qui n'en sont pas respectueux, et qui sont très souvent montrés du doigt.

La SNCF mène une campagne en ce moment pour dire que 97,2 % des TGV arrivent à l'heure. En agriculture, je pense qu'au moins 90 % des agriculteurs travaillent correctement. Et c'est de ceux-là, dont nous voulons parler. Pour ceux qui ne travaillent pas correctement, que justice soit faite, que la loi s'applique et qu'il soient réprimandés. Je ne peux pas être plus claire, mais il ne faut pas toutefois parler en permanence de ceux-là, pour dissuader ceux qui sont en marche vers le progrès (et ils sont nombreux), d'avancer vers plus de progrès, pour répondre aux points noirs environnementaux que vous avez cités, qui existent et que nous n'ignorons pas. Ce n'est pas en distribuant seulement des mauvais points que l'on incite tous les élèves à travailler.

Je ne minimise pas les problèmes, je les analyse avec lucidité, je ne passe pas mon temps à critiquer ou à chercher des boucs émissaires, je passe beaucoup d'énergie et beaucoup de temps à chercher des solutions, l'Agriculture Raisonnée en est une. Aujourd'hui, bon nombre d'agriculteurs s'en revendiquent, il est vrai que c'est un concept récent, en termes d'histoire, parce que dix ans, dans l'histoire de l'humanité, c'est récent. Et vous connaissez comme moi la rapidité de réaction de la nature : il faut du temps. Mettons-nous d'accord pour l'acceptation de ce délai de réponse. La nature a toutefois une certaine capacité de cicatrisation, je la connais bien et je lui fais confiance pour apporter dans quelques temps des résultats concrets.

Je prendrai un exemple, un seul : dans mon département, dans mon arrondissement, à propos d'excès d'Atrazine dans l'eau, une directive départementale a réduit de moitié la dose d'utilisation d'Atrazine, et a obligé les agriculteurs à mettre en place des bandes enherbées de six mètres au bord des cours d'eau. Résultat au bout de trois ans : moins 12 % d'Atrazine dans l'eau. C'est concret, c'est palpable et cela encourage les agriculteurs.

Il n'y a pas que ce problème, mais c'est un début de réponse. Moi, j'encourage les agriculteurs à continuer dans ce sens, et j'encourage les observateurs à encourager ces bonnes pratiques. Croyez-moi, sur le terrain, nous avons des partenaires parmi les associations de consommateurs, dans les fédérations de pêche, de chasse, dans les conservatoires des rivières et de leurs affluents. Et ce sont ces partenariats, loin des slogans des associations sur Internet, qui encouragent les agriculteurs.

M. Pierre-Éric Rosenberg

Je me permettrai quelques mots en complément de ce que vient de dire Christiane Lambert. Je répondrai d'abord à l'intervenant de l'OILB, en lui disant très amicalement que la recherche d'un développement durable de l'agriculture est une chose trop sérieuse (en paraphrasant un grand auteur), pour la laisser aux seules mains des scientifiques.

Bien sûr, nous avons besoin de l'appui des scientifiques, et c'est central, mais la définition d'un modèle de développement agricole relève de la recherche d'un consensus social qui intéresse les scientifiques en tant qu'experts, qui

intéresse les agriculteurs au premier chef, et qui intéresse l'ensemble de leurs partenaires qui sont les partenaires industriels et les partenaires finaux, c'est-à-dire les consommateurs et les citoyens. C'est cela qui doit être notre guide, en nous appuyant sur l'évolution des sciences et des techniques. C'est ce souci qui me paraît aujourd'hui, dans la démarche engagée en France, le principal.

Quant à l'intervention de M. Chandernagor, soyons très clairs, on peut toujours identifier ici ou là tel ou tel dérapage par rapport à une réglementation, à un instant donné, c'est un premier élément. Il est très clair, à mon avis, dans les discussions engagées aujourd'hui (au niveau national en tout cas), que la qualification de l'Agriculture Raisonnée supposera dans tous les cas, au minimum, le respect de l'ensemble de la réglementation sanitaire et environnementale. C'est une évidence pour tout le monde.

Pour ce qui est du débat sur l'agriculture productiviste ou non productiviste, nous entrons là sur un terrain qui est plus idéologique qu'agricole, me semble-t-il. L'histoire de l'agriculture a connu une période, des années 60 à aujourd'hui, qui était effectivement marquée, et nous devons l'assumer collectivement, par le souci d'assurer l'approvisionnement des populations, en France et en Europe. Cette politique a trop bien fonctionné, elle a connu des dérives dans certains cas, elles sont connues, elles sont identifiées, autant par la société civile que par le monde agricole.

La démarche d'Agriculture Raisonnée me paraît être aujourd'hui, je le disais tout à l'heure, une forme de développement agricole qui prend en considération cette nouvelle demande sociale, qui prend en considération les nouvelles connaissances techniques et scientifiques qui permettent d'assurer la durabilité de l'agriculture. Voilà la réponse que je souhaitais vous donner.

M. Michel Fau, président du comité FARRE de l'Aveyron

Nous sommes, à l'heure actuelle, en marche vers une évolution pour ce qui est du bien-être des animaux. Demain, dans les chartes pour l'Agriculture Raisonnée, est-ce un critère qui aura une place importante ou pas ? C'est pour nous un point très important, parce que c'est une question que l'on n'a jamais abordée. Peut penser que, demain, les choses évolueront dans ce sens ?

M. Joël Mathurin

Dans le cadre du travail en cours actuellement au CSO, un accord se dégage entre les différents partenaires pour dire que l'Agriculture Raisonnée est une démarche globale de l'exploitation agricole. En tant que démarche globale, c'est une démarche qui vise des objectifs de maîtrise des impacts environnementaux sur les exploitations agricoles, et qui vise aussi à réduire les effets négatifs de l'agriculture sur l'environnement.

Et, dans cette définition, il est également dit que, au-delà de la réglementation, au-delà du simple respect de la réglementation, l'Agriculture Raisonnée peut contribuer à la maîtrise des risques sanitaires, et à l'amélioration du bien-être animal. Nous sommes bien dans une logique d'effet indirect, certainement. Dans le référentiel technique qui est en discussion actuellement au sein du CSO, il sera question de bien-être animal. Mais, *a priori*, dans les discussions actuelles, elle ne situe pas au même niveau que la priorité essentielle de l'Agriculture Raisonnée, qui est quand même une priorité de maîtrise de la performance environnementale de l'exploitation agricole.

M. Marcel Jeanson, agriculteur FARRE

Je voudrais m'adresser principalement à M. Wright, représentant d'UNILEVER. Il nous a dit tout à l'heure que, pour la démarche de qualité, il fallait suivre une démarche commerciale ; il semble y avoir réfléchi au sein de son groupe.

J'aimerais en connaître les retombées pour le producteur, pour l'agriculteur. En effet, en France, mes intervenants m'entretiennent beaucoup de cela, avec de beaux discours et des encouragements, mais pas d'encouragements financiers.

M. Colin Wright

Je pense avoir compris votre question, qui est souvent posée d'ailleurs, autrement dit : quel intérêt pour le producteur ? Eh bien, l'intérêt pour le producteur est double. D'abord, c'est une capacité, parce que c'est un partenariat,

il faut que les deux côtés connaissent une certaine réussite. Si vous voulez continuer de nous fournir, nous devons pouvoir garantir la pérennité du marché. Et nous pensons qu'à plus long terme, une valeur ajoutée se dégagera nécessairement pour les producteurs grâce à cette activité, grâce à cette démarche.

Il faut cette capacité, ne serait-ce que de maintenir, pas forcément d'accroître, mais de maintenir des marges, car les marchés sont difficiles, notamment au Royaume-Uni où les prix sont en baisse, il y a une inflation négative, il faut en être conscient. Mais il y a un intérêt à réduire le coût de la production par la gestion intégrée des cultures et des exploitations. Il s'agit par conséquent de maximiser les sorties et de minimiser les coûts. Mais il faudra que nous travaillions ensemble pour y arriver et, évidemment, c'est d'une complexité considérable.

M. Teddy Follenfant

Je vous laisse réfléchir trente secondes. Je voulais poser une question à notre ami anglais de l'association LEAF. Un pourcentage m'a surpris, quand vous avez dit : « 48 % des consommateurs anglais ne se posent pas la question de connaître la source des produits qu'ils consomment. » Et vous avez dit : « 10 % cherchent à savoir simplement. » Cette faiblesse m'a bigrement surpris, quand on sent la montée en puissance du consommateur en France et dans d'autres pays. Alors, pourquoi, est-ce une relative faiblesse ?

Et, deuxième question : à travers votre réseau, en matière de communication, comptez-vous justement augmenter cette progression ? Depuis 1993, le réseau FARRE en France mène de grandes campagnes de communication, des journées portes ouvertes dans les exploitations, l'implication des médias est totale. Et l'on voit le résultat, j'ose le dire effectivement : bon, sinon exceptionnel. Pourquoi ce chiffre de 10 % ? Avez-vous une explication ?

M. Robert Campbell

Avant toute chose, je pense que le consommateur britannique est tout aussi agissant que les autres. Mais ceux qui font du bruit constituent un tout petit pourcentage du total. Nous avons probablement la même quantité de réclamations par la bouche de ces 10 % que par la bouche des 90 % restants.

D'où vient ce chiffre de 10 % ? Probablement du fait que la majorité des Britanniques ont pratiquement oublié que ce qu'ils mangent provient de la ferme, d'une exploitation. Il n'y a pratiquement plus de lien. Les gens ne font plus le lien. Ils ont oublié que ces produits viennent de la terre. Il y a donc une éducation, une formation, une pédagogie à mettre à nouveau en place, déjà chez l'enfant.

Je vous ai parlé des exploitations de démonstration, trente-sept, bientôt cinquante, avec des visites organisées régulièrement, une douzaine par exploitation, un certain nombre de gens arrivent sur place et peuvent se renseigner. Derrière, il y a une organisation, il y a un certain nombre de politiques pédagogiques qui ont été mises en place. Mais on se heurte toujours au même problème qui est que, finalement, c'est une minorité que l'on touche. Ceux que l'on voit vous félicitent et, ensuite, ne disent plus rien.

Ceux que l'on ne rencontrent pas, ne viennent pas, parce qu'ils s'en fichent, ils ont déjà leurs idées acquises. Ce qui ne les empêche pas de s'exprimer bruyamment. Et lorsqu'on dit 10 %, je crois que cela traduit le fait que toutes ces clameurs, toutes ces revendications sont émises par 10 % de la population.

Intervention dans la salle

Est-ce que ces exploitations expérimentales sont rémunérées en contrepartie de ces visites consenties ? Et comment cela fonctionne-t-il, lorsque le consommateur, par exemple, demande à visiter un site de démonstration ? Est-ce vous qui mettez les uns et les autres en contact, ou bien les consommateurs s'adressent-ils directement à l'exploitation expérimentale ?

M Robert Campbell

Eh bien, tous les moyens sont bons. LEAF fait son possible pour inciter les gens à visiter les exploitations expérimentales, habituellement, ce sont des groupes organisés qui viennent. Mais souvent, les agriculteurs travaillent localement, avec des associations de fermes, avec les associations de jeunes agriculteurs, par exemple, les Rotarys également, un peu par mon truchement et peut-être pour des raisons..., enfin, il y a beaucoup de bouche-à-oreille. Pour l'instant, cela laisse à désirer, le système est perfectible, et cela marche notamment moins bien dans le nord de l'Angleterre que dans le sud.

M. Nico Kass, président de FILL, Luxembourg

Au Luxembourg, les consommateurs sont très demandeurs d'informations mais ont souvent peur de contacter les agriculteurs, les exploitants. On constate parfois une distance qu'il est difficile de combler. Je crois qu'il y a donc un problème à résoudre pour faciliter le contact. C'est exactement le problème qui se pose chez nous.

M. Teddy Follenfant

M. Mathurin, ai-je mal compris, tout à l'heure ? Vous avez donné différents exemples. Vous avez parlé d'un lait certifié au Danemark avec la mention, j'ai cru comprendre ISO 14000, en disant que cela ne marchait pas avec les consommateurs, c'est bien cela ?

M. Joël Mathurin

C'est effectivement une expérience de mise en place d'ISO 14000 dans des exploitations agricoles, qui a été mise au point. Mais, compte tenu du coût de la certification, on s'est rendu compte que l'expérience n'était pas très probante en termes de nombre d'exploitations concernées, puisque la valorisation sur le marché ne suivait pas forcément.

M. Lionel Martin, animateur FARRE des Bouches-du-Rhône

D'abord, je voudrais remercier Christiane Lambert d'avoir dit qu'il était nécessaire de valoriser les productions de l'Agriculture Raisonnée. Il existe effectivement des conventions depuis quatre ans, et je suis très content que FARRE affirme fortement cette envie-là.

Ma question s'adresse à M. Mathurin. Il a dit que l'étude réalisée concernait l'Union européenne et la Suisse. Or, je n'ai pas entendu beaucoup d'informations sur ce dernier pays alors qu'il me semble que, même si ce n'est pas dans le cadre réglementaire, est développé un travail unique depuis une trentaine d'années sur les productions dites raisonnées, avec l'expérience de Migros Sano. Pouvez-vous nous donner quelques informations sur ce pays ?

M. Joël Mathurin

En effet, je n'ai pas parlé de la Suisse, parce que c'est une expérience qui est très originale et qui n'entrait pas, en réalité, dans le cadre de la typologie que nous avons proposée ce matin : certification, auto-évaluation et qualification. L'expérience suisse est très particulière. C'est une expérience, avec une visée très internationale, qui suit une stratégie internationale, de conditionnalité des aides publiques, de quasiment l'ensemble des aides et des concours publics à l'agriculture en fonction de la mise en place par les exploitations agricoles de ce que l'on appelle des pré-requis écologiques.

Nous sommes là dans le cadre d'une stratégie totalement différente de ce dont nous avons parlé ce matin, qui est plutôt une logique de démarche volontaire. En Suisse, on s'inscrit dans une logique de mise en cohérence, en tout cas d'articulation de démarche de type Agriculture Raisonnée avec une conditionnalité environnementale des aides publiques.

C'est pour l'instant le seul exemple que nous connaissons sur le plan international, d'une aussi grande ampleur. Il faut savoir que la Suisse, en faisant cela, se donne le droit aujourd'hui de notifier ses concours publics, ses aides directes au producteur, dans la boîte verte, à l'Organisation mondiale du commerce, pour ceux qui connaissent un peu le jargon international. Pour

l'instant, les autres partenaires, à l'OMC, n'ont pas encore repris cette stratégie suisse.

Mme Christiane Lambert

Votre question appelle peut-être de ma part une sollicitation de nos invités italiens, qui pourraient témoigner également. L'Italie n'a pas eu la parole ce matin, pour nous expliquer la façon dont ceci est fait en Italie, notamment par rapport à une certaine éco-conditionnalité pour le versement des soutiens. Je le sais, nous en avons parlé hier soir ; l'un des deux représentants de l'Italie pourrait-il nous dire comment cela se passe en Italie ?

M. Carlo-Vailato Riboni, vice-président de l'Agricoltura che Vogliamo

En Italie, l'application de la réglementation européenne se fait par les différentes Régions, chaque Région pilotant différemment cette réglementation. C'est un peu différent d'une Région à l'autre, des différences dans les produits sont autorisées, ou sur certaines applications et dosages, etc. Mais, généralement les réglementations régionales sont similaires.

L'application par les agriculteurs diffère d'une Région à l'autre, pour différents motifs. Les motifs reposent sur la différence de l'environnement local, c'est différent du Sud au Nord. Cependant, c'est une réglementation qui est fixe, très liée au dosage dans les produits, elle ne donne pas à l'agriculteur la possibilité de changer, en accord avec les caractéristiques de la Région et de l'environnement où il travaille.

Mme Christiane Lambert

Je ne sais pas si tout le monde a bien entendu. Je reprends votre intervention. Il existe des approches différentes d'une Région à l'autre de l'Italie, puisqu'il y a eu beaucoup de subsidiarité dans l'application. Aujourd'hui, vous souhaitez une harmonisation des approches.

Par contre, en Italie, d'après ce que vous nous avez expliqué hier, on connaît une forte application du règlement 20-78, et donc de règles environnementales très strictes, pour le versement des aides publiques européennes, des aides PAC.

M. Pierre-Éric Rosenberg

Vous savez qu'il existe désormais dans la réglementation communautaire ce que l'on appelle l'éco-conditionnalité, qui permet aux États membres de subordonner l'octroi des aides publiques, communautaires, au respect d'un certain nombre de règles environnementales, à charge pour chaque État membre de définir le niveau de ces contraintes environnementales conduisant à l'octroi des aides.

L'Italie a choisi d'intégrer un certain nombre de mesures agri-environnementales comme condition d'accès aux aides. La France, par exemple, a choisi de s'en tenir au strict respect de la réglementation environnementale, et de placer la démarche de l'Agriculture Raisonnée au-dessus de ce socle réglementaire : tout agriculteur en France qui, aujourd'hui, respecte la réglementation, a accès aux aides. Les positions ont été un peu renforcées sur les questions d'irrigation, et sur la nécessité de pouvoir contrôler le respect de la politique de l'eau, de la loi sur l'eau, pour les irriguants. Sinon, la base, c'est la réglementation.

Il n'est pas exclu, je le dis ici pour ouvrir le débat, et sans du tout vouloir préjuger de l'avenir, que plus l'agriculture communautaire dans son ensemble progressera dans le sens d'un respect plus grand de critères environnementaux, plus conviendra-t-il peut-être, sur le plan communautaire, de se poser cette question : quel socle devient exigible pour accéder aux aides ? Donc, l'Agriculture Raisonnée d'aujourd'hui sera peut-être la base réglementaire de demain, et le mouvement pourra continuer à fonctionner. Il faut y réfléchir, si le mouvement de l'Agriculture Raisonnée devient un mouvement majoritaire qui entraîne avec lui la grande majorité des agriculteurs.

Mme Christiane Lambert

Il est également important de souligner, en illustration de ce qu'a dit M. Rosenberg, que le lait collecté en France aujourd'hui a une qualité sanitaire irréprochable, il n'y a pas de problème ou d'accident sanitaire sur le lait. Le lait produit voici vingt ans ne serait pas collecté aujourd'hui, parce qu'il ne serait pas du tout dans les normes de la réglementation actuelle. Donc, en France et en Europe, cette énorme élévation du niveau d'exigence, à la fois sanitaire et environnementale, est très méconnue. Il s'agit de commencer par faire connaître la totalité de la réglementation, la totalité des bonnes pratiques, puisqu'il existe des chartes de bonnes pratiques dans beaucoup de domaines, l'élevage a décidé de les généraliser depuis le 1^{er} janvier 2000. On pourrait montrer que subsiste, au-delà des pratiques raisonnées, une globalité d'approche ; je crois que cela va dans le sens du progrès que beaucoup d'agriculteurs acceptent, parce qu'ils l'ont déjà intégré dans leur démarche d'exploitant.

M. Teddy Follenfant

Nous allons en revenir à la salle dans quelques minutes. Je voudrais tout de suite demander à M. Jan Mulder, député européen, d'intervenir. Nous le remercions chaleureusement, au nom du réseau FARRE. Vous étiez dans la salle l'année dernière, vous avez participé à ce colloque d'une manière active.

Il faut savoir que le Parlement Européen a adopté une résolution demandant l'adoption d'une réglementation européenne, ainsi qu'un signe distinctif européen, comme pour l'agriculture biologique d'ailleurs. Vous êtes l'un des auteurs de cette résolution, j'aimerais que votre intervention soit assez brève, afin que l'on puisse éventuellement vous poser un certain nombre de questions ensuite. Donnez-nous des informations : où en est le Parlement Européen ? Où en est la Commission européenne ? Quelles sont les orientations actuelles ? Quelle est votre position par rapport aux différentes initiatives nationales.

M. Jan Mulder, membre du Parlement Européen

Merci beaucoup, M. le Président. Comme beaucoup de Néerlandais, je parle mieux anglais que français. Mais, comme je suis ici en France, je vais essayer de vous parler en français. Cependant, au cours de la matinée, je passerai peut-être à l'anglais, je ne sais pas encore.

Merci pour votre invitation. Je suis surpris, qu'après trois ans, une Résolution du Parlement Européen mérite toujours une attention spéciale, en particulier ici. C'est assez rare avec le Parlement Européen, je crois, en général, en Europe. J'en suis membre depuis 1994, et j'appartiens au groupe libéral au Parlement Européen. Malheureusement, il n'y a pas de membre français, mais nous espérons toujours que bientôt ce sera le cas.

J'ai travaillé dans trois commissions au Parlement, la commission du Budget, la Commission Agriculture et la Commission du Contrôle budgétaire. Tout le monde parle, ici en tout cas, du programme de la résolution de 1998. Que dit cette résolution, en particulier ? Je ne vais pas la lire en totalité, mais je vais en relever quelques points.

Le premier point porte sur la considération : « Considérant toutefois que le consommateur souhaite des garanties pour exercer son libre choix, et qu'il doit disposer à cette fin d'une information claire facilement compréhensible, viable et loyale. »

Les points de la Résolution, comme ils ont été adoptés, sont les suivants : « Reconnaît que la notion de qualité est subjective et qu'il n'était pas possible d'en donner une définition uniforme ; estime par conséquent que la politique européenne de qualité doit, non pas se substituer aux actuelles politiques de qualité nationales, régionales et locales, mais bien les compléter et les coordonner. »

Autre point : « Estime que la notion de qualité fondée sur la capacité à assurer des fonctions nutritives et de santé publique optimales sur la sécurité sanitaire, sur le comportement éthique adopté au cours de la production, sur la protection de l'environnement, sur le bien-être des animaux, sur la garantie de l'origine des produits et sur la transparence de l'information, doit jouer un rôle de plus en plus important dans les négociations internationales, et que la

Commission est appelée à prendre l'initiative dans ce domaine lors des prochaines négociations de l'OMC. »

Prenons un autre point : « Estime, compte tenu de la croissance du nombre des labels de qualités, qu'il faut adapter une législation européenne qui régleme notamment l'étiquetage de ces produits afin de garantir la transparence de ces labels pour les consommateurs, et que les labels de qualité reconnus au niveau européen doivent satisfaire à des conditions de base strictes et précises, incluant la participation volontaire au système d'un dossier technique accessible au public, et un contrôle indépendant par un organe public ou par un service d'inspection indépendant mandaté par l'État aux frais de l'intéressé. »

Encore quelques points : « Demande la création d'une troisième catégorie européenne de qualité, fondée sur les critères environnementaux au sens large, y compris le bien-être des animaux. »

« Souhaite dès lors que soit adopté, comme pour l'agriculture biologique, un code européen de bonnes pratiques agricoles et une réglementation européenne de l'agriculture intégrée. »

« Fait observer enfin que l'adoption de labels de qualité européens permettrait d'informer de façon uniforme les consommateurs de l'existence de cette nouvelle catégorie de qualité. »

« Entend, par cette troisième catégorie de qualité, d'une part, répondre à la demande des consommateurs qui souhaitent des produits agricoles et des denrées alimentaires respectant davantage l'environnement, et, d'autre part, promouvoir rapidement l'agriculture écologique. La Commission a étudié la possibilité de fonder ce label sur les analyses de cycle de vie du produit concerné et ce, afin de définir des critères plus clairs et vérifiables, valables au regard des différentes méthodes et conditions de production dans l'Union Européenne. »

Autre point : « La Commission a indiqué les moyens permettant d'assurer par le marché une meilleure rémunération des producteurs de produits de qualité, et de faire bénéficier ces producteurs d'une fiscalité adaptée à cette initiative, ainsi que d'inciter, grâce à des fonds de promotion, les citoyens des États membres de l'Union Européenne à consommer ces produits de qualité. »

Je prends le dernier point : « Demande instamment à la Commission de défendre, au sein de l'OMC, la politique de qualité européenne et de s'employer à garantir la qualité de sécurité sanitaire des produits agricoles et des denrées alimentaires importées sur le marché européen par la voie, en priorité, de la conclusion d'accords de convenance avec les partenaires commerciaux. »

Voici pour le plus important article de la Résolution. Qu'avons-nous fait ensuite, au Parlement ? La Résolution a été adoptée en 1998. Dans le budget de l'année 2000, nous avons réservé un montant de 50 millions d'Euros dans la catégorie 1B du budget, c'est la catégorie du développement rural. Et cela veut dire que le Parlement Européen a le dernier mot sur ce budget. Nous avons introduit un montant de 50 millions d'Euros pour développer les idées figurant dans cette résolution.

Jusqu'à maintenant, la Commission n'avait rien fait, c'était assez décevant. Et les Etats membres étaient d'accord avec cette absence d'action, ce qui était encore plus décevant pour nous.

Qu'avons-nous fait dans le budget de l'année 2001 ? Il n'était pas possible de réserver encore un montant de 50 millions parce que, quand un montant n'est pas utilisé une année, il n'y a aucune chance de le réserver encore pour l'année prochaine. Pour l'année 2001, nous avons un montant disponible de 10 millions d'Euros. Et c'est aux Etats membres de prendre l'initiative pour utiliser ce montant.

J'ai aussi eu une correspondance assez nourrie avec M. FISCHLER lui-même. Et je ne suis pas trop content de cet échange. Il dit qu'il est en faveur, bien sûr, d'une politique agricole impliquant de bonnes conséquences pour l'environnement. Dans ce cas, il n'est pas une exception en Europe parce que tout le monde est de cet avis.

De la Directive Nitrates, de la Directive sur l'eau, de la Directive Habitat, de la Directive Oiseaux, il pense que ce sont de bonnes Directives, et qu'il faut les appliquer le plus tôt possible.

Mais il dit qu'il n'est pas possible de déterminer au niveau européen de bonnes pratiques agricoles. Personnellement, je ne trouve pas cela complètement convaincant. Pourquoi ? Parce qu'il est possible de définir des directives environnementales applicables partout en Europe. La Directive Nitrates a les

mêmes conséquences partout en Europe : le 50 mg et le 1,7 unité de bétail par hectare en Europe sont applicables partout, malgré le fait que, en Finlande, on connaît quatre mois de saison et, en Italie, peut-être douze mois, mais c'est partout la même directive. Je ne trouve pas qu'il soit logique de dire maintenant qu'il n'est pas possible de définir de bonnes pratiques pour tout le monde en Europe parce, quand c'est possible pour l'environnement, cela doit être également possible pour l'agriculture.

De plus, il prétend que l'indication de qualité est difficile à définir. Cela, c'est vrai. Mais c'est déjà possible au niveau national. Partout en Europe, on trouve des directives sur la qualité. Et, comme Européen, j'ai toujours compris que, quand quelque chose est possible au niveau national, il doit être également possible au niveau européen. En tout cas, nous sommes en train de négocier au titre de l'Union Européenne avec les États-Unis, avec le Japon, et avec n'importe quel autre pays. Et, quand il n'est pas possible de définir quelque chose au niveau européen, il n'est pas possible de négocier non plus, il me semble. Il faut, à mon sens, définir une position européenne sur la qualité.

Il dit aussi que l'agriculture intégrée ne confère pas de valeur intrinsèque au produit. Je ne suis pas d'accord avec cela non plus : quand on utilise moins d'engrais, moins d'insecticides ou de pesticides, c'est évidemment profitable au produit agricole.

Il dit en plus que le contrôle sera extrêmement difficile. Non, cela dépend du cahier des charges. Bien sûr, c'est difficile, mais tous les contrôles européens sont difficiles. Plusieurs commissaires ont déjà découvert cela. Il ne faut pas dire à l'avance que quelque chose est impossible sous prétexte que l'on ne peut pas le contrôler. Quand on peut contrôler quelque chose au niveau national, je crois qu'on peut le faire aussi au niveau européen.

Il n'est pas vraiment favorable au fait de trop promouvoir l'agriculture intégrée, il craint que cela se fasse au détriment de l'agriculture biologique. Moi, j'ai aussi de grands doutes à ce sujet. Ce n'est pas le Commissaire Européen qui doit déterminer ce que les consommateurs veulent choisir, c'est aux consommateurs eux-mêmes. Si les consommateurs veulent acheter des produits biologiques à 100 %, j'en suis d'accord, mais si ce n'est pas encore le cas, il faut laisser le choix aux consommateurs, et c'est à la Commission Européenne de promouvoir cela.

Enfin, je trouve que l'ensemble de ses arguments ne sont pas très valables. En effet, depuis deux ans, avec la crise de l'ESB, chaque Commissaire a, jusqu'à présent, parlé de contrôle de l'étable jusqu'à la table. Je suis d'accord avec cela. Mais, dans ce cas, il faut également établir un cahier des charges pour cela. J'ai tout à fait l'intention de continuer la discussion avec M. FISCHLER, parce que je ne suis pas d'accord avec lui.

Mais, entre-temps, que peut-on faire ? Nous disposons d'un certain montant dans le budget européen, le Parlement Européen est d'accord avec cela. Je crois que, ce matin, vous avez eu une bonne idée en prenant contact avec d'autres organisations européennes, afin de présenter quelque chose à la Commission européenne. C'est à vous de prendre l'initiative, vous l'avez déjà fait. Peut-être pouvez-vous présenter à la Commission européenne quelque chose qui soit praticable dans l'Union européenne. Je suis sûr que dans la Commission Agriculture et la Commission du Budget vous avez (comme on dit en néerlandais, mais je ne sais pas si c'est une expression française), « une oreille ouverte. » Merci beaucoup.

M. Pierre-Éric Rosenberg

Je voudrais tout d'abord remercier M. Jan Mulder pour l'énergie qu'il déploie dans l'animation de ces réflexions au niveau communautaire. Je pense qu'il est extrêmement important que le Parlement Européen se soit saisi de ce sujet, organise la réflexion et suscite d'ailleurs, dans les différents pays de l'Union Européenne, des réflexions qui sont elles-mêmes animées par des organisations professionnelles, par les États membres. Espérons que, dans l'élaboration d'une nouvelle doctrine communautaire, nous assistions à une nouvelle méthode qui voit se rejoindre les réflexions des parlementaires, les réflexions de la société civile dans les différents pays, et les réflexions des gouvernements à travers le Conseil des Ministres et son organe, la Commission Européenne.

Donc, de toute façon, quelles que soient les positions des uns et des autres, il est tout à fait utile que vous puissiez continuer à animer ce débat. Sur le fond de vos analyses, je me permettrai un certain nombre de remarques. Il me paraît que nous devons très clairement distinguer ce que vous avez appelé la qualité des

produits et, dans la qualité des produits, distinguer ce qui relève du strict contrôle réglementaire, des garanties qui doivent être données aux consommateurs, notamment sur le plan sanitaire. Il est très clair que tout ce qui relève de la qualité sanitaire des produits relève de la réglementation nationale et communautaire, aujourd'hui. Donc, sur ce point, il n'existe aucun désaccord entre nous.

En revanche, les autres aspects de la qualité, dès lors que la santé du consommateur est assurée, relèvent, vous l'avez dit, d'une approche extrêmement subjective. Chaque pays a mis au point un certain nombre de dispositifs qui sont, soit des labels commerciaux portés par les entreprises, soit des signes officiels de qualité, c'est le cas notamment dans les pays du Sud (France, Italie, Espagne, Portugal). Et tout cela est harmonisé dans le cadre d'un règlement sur l'origine et la qualité des produits.

Reste la question de promouvoir un mode de production, et non pas une qualité des produits. Vous faisiez référence à l'agriculture biologique. L'agriculture biologique est certes un mode de production qui ne garantit aucune qualité spécifique, mais qui correspond à une attente de consommateurs qui veulent retrouver des produits répondant strictement au respect de l'agriculture biologique, avec un certain nombre de principes de base qui peuvent être les mêmes partout en Europe. L'Agriculture Raisonnée, me semble-t-il, présente la grande différence avec l'agriculture biologique d'être une approche qui devra s'adapter aux situations de chacune des agricultures nationales et, bien au-delà, régionales.

Alors, que nous réfléchissions ensemble pour bâtir sur le plan communautaire un système qui permette de reconnaître mutuellement les systèmes qui sont mis en œuvre dans les différents pays de l'Union, me paraît être une réflexion qui nous permettra de mieux coller au terrain, tout en garantissant deux éléments qui me paraissent importants : l'égalité de traitement des agriculteurs dans leur communication avec les consommateurs et, d'autre part, des règles de juste concurrence, de façon à éviter que l'utilisation de qualificatifs liés à l'Agriculture Raisonnée ou à d'autres termes ne soit galvaudée ici ou là, en tout cas très différemment, créant des distorsions de concurrence.

Je termine en un mot. L'approche de ce sujet aujourd'hui, au niveau communautaire, me paraît nécessaire, mais relèverait plutôt d'une approche de

type directive cadre, assortie d'une grande subsidiarité plutôt que d'une approche strictement réglementaire. Merci.

M. Joël Mathurin

Eu égard à l'étude que nous avons conduite avec nos attachés agricoles, concernant les positions des États membres sur cette question d'une nécessité d'une harmonisation européenne, il apparaît clairement que la proposition du Parlement Européen, qui préconise en quelque sorte la création d'un signe de qualité ou d'un éco-label, compte tenu de l'état des lieux, ne nous semble pas recueillir l'assentiment des partenaires communautaires.

Dans notre enquête, nous nous sommes rendu compte, en discutant avec les représentants des États membres, que cette proposition présentait pour l'instant plus d'inconvénients que d'avantages, notamment en matière de contraintes et de confusion avec la démarche de stratégie qualité. Il semblerait qu'il y ait deux stratégies : une stratégie d'entreprise de certification ou de qualification, de traçabilité des pratiques, ou de traçabilité de la gestion au niveau des entreprises, donc, de qualification du manager ; l'autre stratégie est une stratégie de différenciation des produits, de certification du cahier des charges relatif au produit. Pour ce qui est de l'Agriculture Raisonnée, on proposerait plutôt de l'attacher à la première stratégie, celle de l'entreprise.

Il faut peut-être signaler l'expérience au niveau communautaire de la norme EMAS* qui, aujourd'hui, a été révisée ; c'est une norme de management environnemental, *a priori* industriel, au départ, mais qui a vocation à s'appliquer à l'ensemble des secteurs de production. Cette norme EMAS, qui s'inscrit dans une logique de cadre communautaire très souple, est probablement une expérience sur laquelle se fonder, pour le jour où il faudra peut-être établir une harmonisation communautaire sur la question de l'Agriculture Raisonnée. Mais, encore une fois, deux stratégies : une stratégie de certification d'entreprise, qui semble recueillir l'accord de l'ensemble des partenaires européens, et une stratégie de différenciation des produits, qui est autre.

M. Jan Mulder

Je suis d'accord avec tous ceux qui disent qu'il faut donner toute la priorité aux signes régionaux, nationaux, on ne peut pas les supprimer, ce n'est pas l'idée de notre Résolution, pas du tout. Ce n'est pas viable. On a travaillé plusieurs années pour le développer, on ne peut pas le supprimer.

Je souhaiterais qu'existe, en plus, quelque chose d'europpéen. Si vous exportez, avec un signe national ou régional, de France vers la Finlande, peut-être tout le monde en Finlande connaîtra-t-il les marques régionales de France, mais je n'en suis pas sûr.

S'il existe une marque européenne, ce sera plus facile. Je fais de temps en temps la comparaison avec un hôtel. Quand j'arrive à Paris, je cherche un hôtel, je peux choisir un hôtel avec cinq étoiles ou avec deux étoiles, etc., et je sais plus ou moins à quoi je peux m'attendre. Mais avec la marque de qualité, sur le plan régional ou national, il y aura eu une inspection qui précisera que toutes les chaînes de production sont contrôlées, et cela voudra dire : « Ce produit possède la plus haute qualité possible en Europe. » Pour cette raison, on peut obtenir une autre marque supplémentaire. C'est l'esprit qui anime cette résolution.

La production biologique, à ma connaissance, représente en ce moment environ 3 % du marché. Le produit protégé géographiquement, environ 7 %, cela veut dire qu'il reste 90 % de produits agricoles qui sont produits selon toute autre forme de production. Peut-être peut-on faire une distinction de 20 % dans cette catégorie. Je trouve que l'opinion publique en Europe est complètement différente de l'opinion publique aux États-Unis, c'est très important. Ici, on parle beaucoup du bien-être des animaux, pas du tout aux États-Unis. Donc, comment serait-il possible pour moi de défendre aux agriculteurs néerlandais de faire ceci ou cela, tout en disant en même temps que l'on peut importer librement des produits des États-Unis, sans conditions préalables ? C'est une concurrence déloyale, et je ne la défendrai pas.

M. Teddy Follenfant

Avez-vous des questions à poser aux intervenants, à M. Mulder notamment ?

M. Christian Béchet, Commission des communautés européennes

J'aurais besoin d'au moins une demi-heure pour répondre point par point à M. Mulder, j'essayerai de le faire en une minute, sachant que M. Rosenberg a déjà largement répondu, en soulevant des arguments que je voulais soulever.

Sur les points 10 et 11, au regard de la Résolution précise relative à l'agriculture intégrée de M. Mulder, de la résolution du Parlement Européen, la réponse de M. Fischler a été claire et nette, à savoir, premièrement : non à la création d'un signe de qualité relatif au respect des pratiques agricoles apicales envers l'environnement, en gros, c'est à peu près cela.

Pourquoi ? Parce qu'un signe de qualité, c'est quelque chose de très précis. Un signe de qualité c'est, en termes juridiques, une procédure de certification. Et l'on certifie des pratiques, des caractéristiques d'un produit qui sont très précises. Un signe de qualité, dans le domaine public, c'est quelque chose qui est ensuite mis dans les mains d'un juge administratif. Le juge administratif, dans un conflit, que fera-t-il ? Il dira : « Quel est votre cahier des charges, Monsieur, et qu'avez-vous fait ? » À ce moment-là, l'Administration a tort ou raison de vous accorder ou de ne pas vous accorder le signe de qualité relatif. C'est cela, un signe de qualité, c'est quelque chose de très précis. Or, on ne sait pas définir d'une façon globale ce qui s'appelle agriculture intégrée, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, surtout au niveau européen, et pas assez précisément pour s'assurer juridiquement. C'est la première réponse.

Cela étant, M. Fischler a dit très précisément à M. Mulder que : « Ce n'est pas parce que l'on répond non à la première question, que la Communauté ne fait rien pour l'agriculture intégrée en tant que concept. » L'agriculture intégrée est un outil de la politique agricole commune. Et cet outil s'inscrit dans la politique menée depuis dix ans, depuis la réforme de 1992 avec la création du règlement 2078-92 dont on a parlé tout à l'heure, c'est-à-dire le règlement qui a créé les mesures agri-environnementales, qui sont des mesures volontaires et cofinancées par la Communauté.

Donc, comment faut-il voir les choses ? La promotion de l'agriculture intégrée doit se faire dans ce cadre, dans le cadre d'une politique globale. Dans cette politique globale, il existe trois niveaux. Le niveau minimum concerne les minimums standards environnementaux, on a cité la Directive Nitrates, la

Directive Habitat, la Directive Oiseaux, etc., ce sont les minimums environnementaux. Et je répète ce qu'a dit M. Rosenberg : « Dans le futur, ces minimums vont augmenter. » Il faut aussi rappeler à l'assistance que douze États membres sur quinze sont traduits devant la Cour de justice pour non-respect de la Directive Nitrates, seuls le Danemark, la Suède et la Finlande ont mis en place conformément cette directive. Il faut quand même le savoir, donc, il ne faut pas non plus avancer trop vite. Créer un signe de qualité pour l'agriculture intégrée, ce serait mettre une locomotive de TGV devant des wagons du XIX^e siècle, ce n'est pas possible. Il faut aussi considérer cet aspect.

De plus, il existe des mesures incitatives, ce sont les mesures agri-environnementales qui ont été reprises et renforcées dans le nouveau développement rural.

Enfin, il faut quand même citer cet exemple. Le signe de qualité qui existe et qui s'appelle agriculture biologique, cela peut faire ricaner beaucoup de gens, est, en tout état de cause, un élément qui va vraiment dans le sens du respect de l'environnement. Même s'il n'a pas été créé exprès pour cela, il participe au respect des contraintes environnementales.

Voilà, je ne réponds pas sur les 50 millions d'Euros, là aussi, j'aurais beaucoup de choses à dire.

M. Gérard Rass, ingénieur développement régions Ouest, Monsanto

Je me pose une question : quelle est la position de France Nature Environnement, en tant que fédération d'associations de protection de la nature en France, impliquée, si j'ai bien compris, dans certaines discussions, notamment avec FARRE ?

Et je pose aussi la question aux intervenants européens : quelle est la position de l'homologue de France Nature Environnement, qui est le Bureau européen de l'environnement (si je ne me trompe) sur l'agriculture intégrée ?

Et je poserai la même question aux organisations de consommateurs, pour simplifier ce que je viens d'entendre sur l'agriculture intégrée avec incitation, notamment par le marché. Que peut éventuellement faire un signe de

reconnaissance par rapport à une position beaucoup plus restrictive, par exemple celle du bio, et des réglementations très dures.

M. Teddy Follenfant

Y a-t-il un représentant de France Nature Environnement dans la salle ?
Non, quelqu'un du Parlement Européen veut-il répondre ?

M. Bernard Guidez, agriculteur et administrateur FARRE du Tarn

Ma question s'adresse à M. Mulder. Vous avez souligné trois ou quatre points, je vais résumer simplement par un mot, vous avez dit : « Code européen des bonnes pratiques agricoles qui débouchera sur des Directives. » C'est bien cela ? Vous avez dit : « Législation européenne sur l'étiquetage. » Je suis toujours d'accord. Ensuite, vous avez dit : « Reconnaissance possible par le marché. » Et vous avez ajouté ensuite : « Je suis libéral. » Vous avez commencé par cela.

Si tout cela va ensemble, je crois que c'est correct. C'est une déclaration politique qui implique : « OK pour les Directives mais, vous allez voir, le marché va suivre. » Seulement, le marché n'obéit pas au politique. Alors, comment fait-on quand il y a un décalage ?

Vous avez précisé que vous ne vouliez pas laisser passer des règles différentes au niveau du traitement des animaux, etc. ; nous sommes d'accord. Mais quels moyens pouvez-vous prendre ? Quels moyens concrets ?

Enfin, je voudrais juste faire une observation. Vous avez dit qu'il n'était pas question que l'Europe se substitue à la France pour les signes de qualité, ou en tout cas qu'elle élimine les signes de qualité français. Or, je constate une chose, et je m'adresse en même temps à M. Rosenberg : je constate que les labels régionaux sont morts en France, on veut les arrêter. Ils auront disparu à la fin de l'année, parce qu'il faut les mettre aux normes européennes, comme le Label rouge. Il n'y a plus de labels régionaux, et c'est dommage.

M. Jan Mulder

D'abord, être libéral, cela ne veut pas dire que l'on est pour un commerce sans restrictions. La position du parti libéral en Hollande sur la politique agricole est la suivante : on peut la libéraliser, mais à condition que les autres parties du marché mondial le fassent aussi. Ce n'est pas unilatéral, sinon, pas de négociations, c'est tout.

Vous avez évoqué la concurrence déloyale. Si je veux exporter des voitures vers les États-Unis, il est complètement logique pour l'exportateur de remplir les conditions des États-Unis. Ce ne sont pas les règles européennes qui sont applicables aux États-Unis, ce sont les règles des États-Unis, et cela me semble tout à fait logique.

Mais, quand nous, en Europe, par une décision démocratique, approuvée par le Conseil des Ministres et par le Parlement Européen, nous prenons une décision pour le bien-être des animaux, il me semble tout à fait logique de la négocier également dans le cadre de l'OMC pour dire : « Si vous voulez exporter vers l'Union européenne, il faut remplir nos conditions. » Voilà ce qu'il faut essayer de faire, ce ne sera pas facile, mais il faut le faire.

M. Bernard Cancon, agriculteur FARRE de la Somme

Je vais tout à fait dans le sens de M. Mulder. Je voudrais quand même dire à M. le Ministre, et à la Commission Européenne que, en face de moi, je n'ai pas forcément des consommateurs comme clients. Mes clients, ce sont des industriels. Les industriels, aujourd'hui, ont une dimension européenne, ils ont quelquefois une dimension mondiale. Et, s'il n'existe pas une réglementation uniforme, ne serait-ce qu'au niveau européen, nous serons victimes de la concurrence déloyale.

M. François Laffitte, agriculteur dans les Landes et président de l'Interprofession Fruits et Légumes (Interlac)

Je voulais simplement donner un avis sur des expressions qui ont été employées tout à l'heure par le représentant de la Commission Européenne, à

propos de sujets importants. Il me paraissait un peu choquant de mettre en avant le fait que l'agriculture biologique pouvait être un substitut à la reconnaissance en termes de signe de qualité respectueux de l'environnement.

Je pense que l'on se trompe lorsqu'on situe l'agriculture biologique à ce niveau-là. Aujourd'hui, nous traitons un thème important qui est celui d'une Agriculture Raisonnée respectueuse de l'environnement ; je pense que les agriculteurs biologiques sont tout aussi concernés, pour participer à ce mouvement, que les autres agriculteurs.

Si je reviens sur des détails, un simple fumier composté et mal travaillé par un agriculteur respectueux du logo AB, aura malheureusement tendance à polluer des ruisseaux et des nappes phréatiques. Je passerai sur toute une série d'exemples. Donc, ce qu'il me semble nécessaire de rappeler, c'est que les agriculteurs biologiques sont aussi dans la nécessité, avec les autres agriculteurs, de partager les efforts de la profession. On retrouve peut-être ici la motivation du réseau FARRE comme un véritable projet professionnel pour l'ensemble de l'agriculture, projet qui est de faire évoluer effectivement une pratique de l'agriculture vers des considérations nouvelles, comme cela a été relevé tout à l'heure. Je crois que c'est un élément de réflexion qui devait être rappelé pour qu'il n'y ait pas de quiproquo.

M. Pascal Armengaud, Philagro France

Toutes les interventions que nous avons entendues confirment bien une idée forte de la protection raisonnée : l'agriculture va coller au plus près des réalités écologiques du terrain. L'écologie est éminemment variable tout au travers de l'Europe. C'est ce qui fait qu'il est très difficile de créer des cahiers des charges valables depuis le nord de la Scandinavie jusqu'à Gibraltar, cela implique quand même des réalités écologiques extrêmement différentes.

Malgré cela, avec cette démarche qui va complètement dans le sens de la protection de l'environnement, puisqu'elle prend en compte la diversité de chaque environnement et la sensibilité de chaque lieu, on se heurte, si j'ai bien compris, au niveau européen, au refus d'un critère de qualité cahier des charges, tout simplement parce que cela pose un problème de sûreté juridique et de

définition de labels qui sont directement extrapolés de systèmes standardisés, de systèmes industriels, etc.

Alors, moi, je ne sais pas. Dans ce cas, ne faut-il pas se poser la question de la pertinence d'un outil législatif européen tel qu'il est aujourd'hui, applicable à un milieu qui est éminemment variable : le milieu naturel européen ?

M. Pierre-Éric Rosenberg

J'apporterai quelques éléments de réflexion sur ce sujet. L'agriculteur FARRE de la Somme disait : « Mes acheteurs ne sont pas nationaux ; les industriels, les distributeurs sont communautaires, voire internationaux. » Cette remarque est parfaitement juste, c'est bien la raison pour laquelle le concept d'Agriculture Raisonnée doit devenir un concept communautaire, sur ce point nous sommes d'accord.

Quant à la dernière intervention, je crois qu'elle ouvre une piste. Elle part du principe que, effectivement, l'Agriculture Raisonnée du sud de la Grèce n'est pas l'Agriculture Raisonnée du nord de la Finlande. C'est très clair pour tout le monde. En revanche, nous pouvons tout à fait imaginer, au niveau communautaire, et je souhaite que les crédits votés par le Parlement Européen permettent de s'engager dans cette réflexion, que nous puissions réfléchir à un cadre méthodologique.

Je prends un exemple, au risque d'entretenir la confusion : pour avoir participé à la négociation du règlement sur les Appellations d'Origine et les Indications Géographiques, c'est peut-être le premier règlement dans l'histoire de l'Union Européenne qui ne s'applique pas directement, mais qui fixe une méthode que l'on appliquera dans chacun des États membres. Et, que je sache, pour avoir un peu suivi ce secteur, les Appellations d'Origine françaises n'ont pas vu leurs méthodes de reconnaissance entravées ou modifiées par ce règlement communautaire qui, en revanche, permet d'harmoniser les conditions d'accès à un signe d'origine, ou à un signe de qualité.

Certes, mon exemple est un peu dangereux parce qu'il établit à nouveau une confusion entre signe de qualité et reconnaissance d'une procédure. Néanmoins, je pense que nous devons réfléchir ensemble avec les États membres,

avec le Parlement, avec la Commission, à un dispositif qui poserait les questions de méthode, méthode que seraient bien sûr tenus de respecter les États membres pour conduire à la reconnaissance de l'Agriculture Raisonnée ou à la qualification de l'Agriculture Raisonnée. Cela en revient peu ou prou, je le disais tout à l'heure, à une forme de reconnaissance mutuelle des procédures qui sont pratiquées par les différents États membres. Ce chemin me paraît tout à fait praticable, il permet à la fois d'harmoniser et de respecter les spécificités des pays, des régions, voire des sous-régions.

M Jan Mulder

Je suis d'accord avec vous, les variations climatiques en Europe sont énormes. Cependant, il existe plusieurs produits agricoles qui ne sont pas trop influencés par le climat. Pour la production de viande, de poulets, de cochons, etc., l'influence du climat est assez limitée, on pourrait commencer avec cela. Et, si l'on obtient un résultat avec une expérience comme celle-là, on pourra l'étendre aux autres produits agricoles.

M. Teddy Follenfant

Avant de quitter la salle, je vous demande d'applaudir tous les intervenants de cette matinée. Nous nous retrouverons ici à 14 h 15 pour une brève présentation des deux sondages que vous avez découverts dans votre dossier.

L'Agriculture Raisonnée en France

M. Teddy Follenfant

Nous allons reprendre nos rencontres, en opérant un petit changement au programme. Nous vous l'avons annoncé ce matin : Claude Fitoussi va ouvrir la séance de l'après-midi. Avant cela, vous pourrez remarquer le nombre de participantes réunies autour de cette table, c'est assez encourageant, peut-être l'Agriculture Raisonnée passera-t-elle en partie grâce aux femmes. Nous avons une table ronde très féminisée, je suis très heureux d'être entouré par ces jeunes femmes. Vous pouvez les applaudir, c'est rare.

Claude Fitoussi, directeur de l'agence Claude Fitoussi Conseil, forme entre autres les agriculteurs du réseau FARRE. Il est à l'origine de deux sondages extrêmement intéressants que vous avez découverts dans vos dossiers. Il va nous commenter en quelques mots ces deux sondages, où l'on relève malgré tout des chiffres extrêmement encourageants pour la France. Mon cher Claude, vous avez dix minutes de parole.

M. Claude Fitoussi, directeur de Claude Fitoussi Conseil

Je vais essayer de vous aider à repartir cet après-midi dans une digestion rapide. Concernant ces deux sondages, le premier porte sur les relations des Français avec l'agriculture, il a été réalisé par l'agence Claude Fitoussi Conseil avec l'Institut Louis Harris ; le second concerne l'Agriculture Raisonnée vue par les agriculteurs.

Si j'avais à résumer ce qui ressort de ces deux sondages, d'emblée, je vous dirais la chose suivante : d'abord, aujourd'hui, un français sur trois sait ce qu'est l'Agriculture Raisonnée. Voici quelques années, c'était 0 %, il y a donc un progrès considérable. Et quand je dis qu'un Français sur trois sait ce qu'est l'Agriculture Raisonnée, ce n'est pas seulement une parole en l'air, le Français

dit : « Je connais. » On lui demande ce que c'est. Et l'on considère qu'il ne la connaît qu'après qu'il l'a prouvé par une véritable explication. Donc, un Français sur trois sait ce qu'est l'Agriculture Raisonnée. Ensuite, on explique à ces Français ce que c'est dans le détail. Au final, trois sur quatre souhaitent que l'Agriculture Raisonnée se développe, et qu'elle se développe plus vite que le reste de l'agriculture.

On constate donc aujourd'hui deux choses au sein du grand public : d'abord, le grand public commence à connaître ces concepts d'Agriculture Raisonnée et il y adhère ; d'autre part, l'Agriculture Raisonnée correspond bien à ses attentes.

Pour ce qui est des agriculteurs, je voudrais retenir d'emblée quelques points essentiels. Aujourd'hui, environ 90 % des agriculteurs savent ce qu'est l'Agriculture Raisonnée. Ils sont capables d'expliquer ce que c'est. Ils l'associent à des concepts clairs. Environ la moitié des agriculteurs déclarent qu'ils pratiquent l'Agriculture Raisonnée sur la totalité de leur exploitation. Bien sûr, il ne s'agit que de déclarations. Mais, quand on s'aperçoit que, par ailleurs, environ 45 % d'agriculteurs disent la pratiquer sur une partie de leur exploitation, cela signifie qu'aujourd'hui environ 80 % d'agriculteurs se réclament de l'Agriculture Raisonnée, essaient de pratiquer l'Agriculture Raisonnée, savent ce que c'est et y croient. Voilà le résumé de ces résultats.

Je vous livre quelques détails sur chacun des deux sondages. Pour le grand public, 32 % des Français savent ce qu'est l'Agriculture Raisonnée ; ils l'associent principalement au respect de l'environnement, à une non-surutilisation de produits chimiques, et l'opposent quelque peu à une agriculture productiviste. A l'opposé, 45 % de Français n'en savent rien, ils n'ont aucune idée de ce qu'est l'Agriculture Raisonnée, ils ne savent rien en dire.

Quant au développement de l'Agriculture Raisonnée, après que l'on a expliqué aux gens ce que c'était, 73 % considèrent qu'il faut la développer, et qu'il faut la développer plus que les autres. En plus de ces 73 %, 14 % de Français considèrent qu'il faut la développer au même rythme que les autres. Donc, au total, plus de 90 % de Français souhaitent le développement de l'Agriculture Raisonnée, et seulement 12 % sont opposés au développement de l'Agriculture Raisonnée pour diverses raisons : mauvaise compréhension, quelquefois, ou le fait de considérer qu'il ne faut pas du tout utiliser de produits

chimiques de synthèse dans l'agriculture. 14 % des Français, pour finir, associent l'Agriculture Raisonnée à une agriculture qui fournit des produits sains et de bonne qualité. Voilà pour le grand public.

En ce qui concerne les agriculteurs, je vous le disais tout à l'heure : 91 % des agriculteurs connaissent l'Agriculture Raisonnée. Il n'y a plus que 5 % d'agriculteurs en France qui n'en savent rien, mais cela représente quand même 5 %. Et 4 % d'agriculteurs, lorsqu'on leur demande ce qu'est l'Agriculture Raisonnée, se mettent très en colère et y sont systématiquement opposés, sans même chercher à comprendre ni à discuter.

Les catégories d'agriculteurs qui connaissent le moins bien l'Agriculture Raisonnée sont les agriculteurs des petites exploitations et les éleveurs. Quand on interviewe des hommes et des femmes, les femmes sont un peu moins nombreuses à connaître l'Agriculture Raisonnée que les hommes.

Les concepts associés à l'Agriculture Raisonnée : 53 % d'agriculteurs associent principalement l'Agriculture Raisonnée à une moindre utilisation des engrais et des produits de traitement, en tout cas, à une utilisation au strict nécessaire ; 41 % considèrent l'Agriculture Raisonnée (c'est souvent la définition qui est donnée dans le détail) comme une agriculture de précision, une agriculture où l'on réfléchit, où l'on calcule, où l'on essaie de faire les choses de la manière la plus intelligente possible.

Bien sûr, des agriculteurs associent l'Agriculture Raisonnée au respect de l'environnement ou à l'amélioration des produits agricoles, mais comme une agriculture intermédiaire entre l'agriculture bio et l'agriculture productiviste.

Les agriculteurs qui associent le plus l'Agriculture Raisonnée à la limitation des engrais et des produits de traitement sont les jeunes agriculteurs. Et ce sont ces mêmes jeunes agriculteurs qui l'associent le plus à la protection de l'environnement.

Passons à l'avenir de l'Agriculture Raisonnée, vue par les agriculteurs. Comme je vous le disais : 78 % des agriculteurs considèrent qu'il faut développer l'Agriculture Raisonnée de manière préférentielle ; et 14 % qu'il faut la développer, mais pas plus que d'autres.

Les raisons de développement de l'Agriculture Raisonnée, pour les agriculteurs : c'est la protection de l'environnement mais aussi, pour beaucoup d'agriculteurs, la conviction que le développement de l'Agriculture Raisonnée permettra une défense de l'image des agriculteurs, en transmettant l'image d'une profession raisonnable qui respecte son environnement, aussi bien les citoyens que l'environnement tout court.

Bien sûr, les agriculteurs pensent aussi à leur portefeuille, et beaucoup considèrent que l'Agriculture Raisonnée est un bon moyen de produire propre tout en gagnant très correctement sa vie, notamment en faisant des économies de matières.

48 % des agriculteurs français déclarent pratiquer l'Agriculture Raisonnée sur la totalité de leur exploitation. Bien sûr, cela ne veut pas dire que la moitié des agriculteurs français pratiquent l'Agriculture Raisonnée au sens des normes qui seront définies, et dont on a parlé ce matin. Néanmoins, 48 % essaient en tout cas de le faire sur la totalité de leur exploitation, auxquels se rajoutent, je l'ai dit tout à l'heure, 45 % qui déclarent la pratiquer sur une partie de leur exploitation. Ce qui fait au total 93 % d'agriculteurs qui pratiquent ou qui essaient de pratiquer l'Agriculture Raisonnée. Les agriculteurs qui sont les plus nombreux à déclarer pratiquer l'Agriculture Raisonnée pour la totalité de leur exploitation sont les moins de cinquante ans, les plus grosses exploitations, les agriculteurs de l'Ouest, ceux qui cultivent des fruits, des légumes ou la vigne, et enfin les hommes. Les femmes sont moins nombreuses à déclarer pratiquer l'Agriculture Raisonnée ; je ne crois pas personnellement que ce soit parce qu'elles la pratiquent moins, je pense que c'est parce qu'elles sont plus sincères et plus concrètes que les hommes.

Je terminerai en vous disant que, par symbolique, les deux rapports que nous vous avons remis sont, pour le rapport grand public, sur papier vert et, pour les agriculteurs, qui vont voir l'avenir en rose avec l'Agriculture Raisonnée, sur papier rose. Je vous remercie.

M. Teddy Follenfant

Merci. Je demanderai aux intervenants de cette table de suivre les mêmes règles que ce matin. Si vous pouviez vous exprimer durant une quinzaine de minutes, pas plus, ce serait parfait.

On était très Européen ce matin, nous allons être un peu plus Français cet après-midi, suite notamment au Rapport Paillotin. Que va-t-il se passer en France dans les semaines ou les mois qui viennent ? Nous allons commencer avec Mme Sylvie Hubin-Dedenys, directrice adjointe de l'espace rural et de la forêt. Madame, vous allez vous exprimer entre autres sur le groupe de travail « Agriculture Raisonnée » du CSO, au nom du Ministère. Dites-nous où en est l'actualité au sein de ce CSO.

Mme Sylvie Hubin-Dedenys, Directrice adjointe de l'Espace Rural et de la Forêt, ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Mme la Présidente, Mesdames, Messieurs, vous l'avez rappelé : après une présentation de l'avancement des travaux relatifs au concept d'Agriculture Raisonnée en Europe et les débats particulièrement riches qui se sont déroulés ce matin, cet après-midi est tout d'abord consacré à l'Agriculture Raisonnée en France. Aussi, je vous remercie d'avoir sollicité le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, que je représente, pour vous présenter l'état de nos réflexions dans le cadre des 4^e Rencontres de l'association FARRE, qui a joué un véritable rôle pionnier dans ce domaine.

L'année 2000 qui s'est écoulée a, en effet, été marquée par de nombreux travaux sur l'Agriculture Raisonnée et, en premier lieu, par la publication de l'excellent rapport que Guy Paillotin a remis au ministre de l'Agriculture et de la Pêche. Celui-ci propose une véritable stratégie nationale vis-à-vis de l'Agriculture Raisonnée, définie comme une démarche volontaire et globale au niveau de l'exploitation, fondée sur des critères objectifs.

Au-delà du respect de la réglementation, l'Agriculture Raisonnée doit encourager l'agriculteur à améliorer ses performances environnementales, sans toutefois remettre en cause la rentabilité économique de son exploitation.

Pour cela, Guy Paillotin propose de donner un contenu précis à ce qui n'est qu'un concept encore flou pour les uns, ou qui relève d'une des quatorze ou quinze définitions différentes pour les autres, et de mettre en place un dispositif garanti par la puissance publique, permettant d'inciter le plus grand nombre d'agriculteurs à s'y engager en associant leurs partenaires, tant de l'amont que de l'aval.

Le Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, qui est l'instance consultative du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, et dans lequel siègent, outre des représentants de la filière agricole et agroalimentaire ainsi que du commerce, des représentants des organisations de consommateurs et des associations de protection de la nature, a formulé un certain nombre de recommandations à la suite de la publication du rapport Paillotin.

La première, c'est de laisser aux agriculteurs la responsabilité de leur métier. La deuxième, d'assurer au consommateur et au citoyen la crédibilité de la démarche. Et enfin, d'éviter toute confusion avec les signes de qualité.

Vous le savez, l'environnement est aujourd'hui un enjeu majeur pour l'ensemble de notre agriculture. Celle-ci doit réduire ses impacts négatifs et, dans le même temps, faire reconnaître par la société les services qu'elle rend en matière de préservation des ressources naturelles, de biodiversité et d'entretien des paysages.

De la même manière que les produits agricoles doivent respecter des normes sanitaires, ils devront à l'avenir avoir été produits en respectant l'environnement. L'enjeu pour le monde agricole est donc de pratiquer une agriculture compétitive, certes, mais également durable et de qualité, qui respecte les demandes de la société.

L'Agriculture Raisonnée a ainsi vocation à satisfaire aussi bien les attentes économiques des agriculteurs que les nouvelles demandes de la société en matière de respect de l'environnement, d'aménagement du territoire et de qualité des produits. Si généralement tout le monde s'accorde sur ces objectifs, il faut avouer que le débat devient beaucoup plus animé lorsque l'on s'efforce d'établir des propositions consensuelles pour avancer sur ce sujet.

Il faut tout d'abord se mettre d'accord sur le contenu technique qu'il convient de donner à cette démarche. Car, je vous le rappelle, il doit être fondé sur des critères objectifs. Ceci signifie que l'on est en mesure d'établir un référentiel qui intègre des exigences minimales et la mise en œuvre d'une démarche de progrès, sachant que nous considérons que le respect de la réglementation est une condition *sine qua non* de l'engagement.

L'objectif des pouvoirs publics, à qui il appartient de garantir ce référentiel, est d'éviter toute surenchère, tant sur le plan technique, afin d'éviter les distorsions de concurrence, voire les abus de position dominante, que sur le plan commercial, pour éviter des traitements discriminatoires entre agriculteurs, tout en évitant les ambiguïtés avec les signes officiels de qualité. Notre souci est également de préserver l'égalité des chances pour tous les agriculteurs de notre territoire, ce qui suppose une adaptation territoriale de ces référentiels, qui tienne compte des spécificités locales, des milieux, des activités agricoles et de l'état des connaissances techniques.

Mais il ne s'agit pas non plus de créer un dispositif réglementaire lourd. L'Agriculture Raisonnée procède d'une démarche volontaire qui s'inscrit parfaitement dans le champ du développement agricole. Notre souci est bien de faire en sorte qu'un maximum d'agriculteurs puissent s'inscrire dans cette démarche volontaire, tout en évitant les dérives qui la videraient de son sens.

L'article 30bis du projet de loi sur les nouvelles régulations économiques, qui est actuellement en deuxième lecture à l'Assemblée nationale, prévoit qu'un décret définira les modes de production raisonnés en agriculture, et précisera les modalités de qualification des exploitations, le contrôle qui sera mis en œuvre, ainsi que la communication autour de ce dispositif. Vous l'avez noté, le terme de qualification qui est utilisé se différencie de la certification de type ISO 14000, même s'il s'en inspire.

Au-delà des principes qui sont communs, la principale différence réside dans le souci de mettre en place un dispositif qui soit à la fois plus souple, plus proche du terrain et moins coûteux.

L'élaboration d'un référentiel national doit permettre d'identifier l'ensemble des préoccupations de nature environnementale à traiter sur une exploitation qui souhaite s'engager dans la démarche d'Agriculture Raisonnée.

Pour crédibiliser cette démarche, il nous faudra bien sûr définir des seuils en deçà desquels il ne sera pas possible de revendiquer ce mode de production. Quant aux démarches de progrès auxquelles je faisais référence, elles devront nécessairement être adaptées à chaque exploitation en fonction de son type de production, de sa situation géographique. De même que les priorités environnementales ne sont pas les mêmes pour tous, de même la démarche de progrès dans laquelle il appartiendra à chaque agriculteur de s'engager, devra être adaptée à chaque situation.

Certains agriculteurs n'ont pas forcément besoin de beaucoup évoluer dans la prise en compte de l'environnement sur leur exploitation, car ils ont su être des pionniers en la matière. Je pense toutefois qu'ils seront certainement amenés à évoluer, car les techniques évoluent en permanence. Mais nous considérons qu'il ne sert à rien d'exiger qu'ils s'engagent dans une démarche que d'aucuns qualifieraient d'élitiste. Cependant, il ne faut pas non plus avoir trop peu d'ambition, car l'adoption d'exigences au rabais nous mènerait dans une impasse. L'ambition des pouvoirs publics est donc à la hauteur de la difficulté de l'exercice en la matière.

Outil de développement agricole, la qualification des exploitations ne pourra se faire sans la mobilisation la plus large de la profession agricole et des structures qui sont proches du terrain. Nous avons fait le choix d'une procédure décentralisée qui associe sans exclusive tous les acteurs organisés du monde agricole, les Chambres d'agriculture (dont c'est, je dirai, le métier), les coopératives agricoles, les groupements de producteurs et toutes les structures organisées qui bénéficient déjà, dans bien des cas, d'une reconnaissance au titre de la politique agricole commune. Cette large ouverture suppose bien sûr que ces organismes acquièrent et développent une compétence d'Agriculture Raisonnée, en distinguant la fonction de conseil (qui permettra de définir les voies de progrès) de la fonction de qualification.

La souplesse du dispositif, qui a pour corollaire l'allègement du coût de la procédure, s'accompagne d'un contrôle de deuxième rang, assuré par des organismes certificateurs que nous voulons totalement indépendants, répondant à des normes précises, et qui feront l'objet d'un agrément public. Seul en effet un dispositif très rigoureux de contrôle des organismes de qualification par les organismes certificateurs permettra d'assurer à la fois la souplesse du dispositif, mais également de garantir la qualité de la démarche. Il est certain qu'à terme

l'Agriculture Raisonnée sera une condition d'accès au marché. Et l'on peut même se demander si cela ne pourrait pas être, à terme, une condition d'accès aux aides publiques.

Les conditions d'utilisation du qualificatif « Agriculture Raisonnée » méritent également une réflexion approfondie. Ni outil de segmentation du marché, ni signe de qualité, le qualificatif d'Agriculture Raisonnée doit permettre aux agriculteurs qui se sont engagés dans la démarche, de faire valoir leurs efforts auprès de leurs partenaires commerciaux sans exclure une promotion de ce mode de production auprès de l'opinion publique.

Dans le cadre du marché unique, il paraît nécessaire que soit rapidement donné un contenu communautaire à cette approche, de façon à assurer à la fois une certaine harmonisation technique qui préserve l'équité de traitement entre les agriculteurs des différents États membres, mais également les conditions de libre concurrence. Une directive cadre pourrait ainsi favoriser ce cadrage communautaire, tout en préservant le principe de subsidiarité des États membres et le dynamisme de nos partenaires professionnels.

Les débats de ce matin montrent qu'une des voies pour y parvenir pourrait être la mise en place d'un dispositif de reconnaissance mutuelle des mécanismes nationaux. Ceci suppose bien sûr une réflexion sur le contenu d'un référentiel commun. Je pense que les travaux qui vous seront présentés tout à l'heure, permettront d'aller plus loin dans cette réflexion autour d'un projet de codex européen de l'Agriculture Raisonnée, et la présentation officielle de l'association européenne EISA. Je vous remercie.

M. Teddy Follenfant

Merci beaucoup. Nous allons poursuivre avec Mlle Françoise Foquet, responsable du secteur Qualité à l'APCA. Vous représentez M. Eugène Schaeffer, vice-président de l'APCA, président de la commission Agriculture Raisonnée du CAF (Conseil de l'agriculture française). Des choses ont été dites ce matin sur les labels de qualité. Quel serait, pour l'Agriculture Raisonnée, le signe de reconnaissance ? J'attends avec impatience votre intervention.

Mle Françoise Foquet, responsable du secteur Qualité, APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture)

Mme la Présidente, Mesdames et Messieurs, merci. Je vous prie d'excuser le président Schaeffer qui n'a pu être aujourd'hui parmi vous, et je regrette de ne pas avoir pu, à titre personnel, participer à vos débats ce matin, débats qui ont été très riches. J'espère pouvoir apporter quelques petits éléments de réponse, mais sans doute pas tous.

Aujourd'hui, la profession agricole, réunie au sein du CAF, a décidé de travailler sur l'Agriculture Raisonnée. Cette décision a été motivée par deux éléments majeurs. D'une part, en raison d'un certain nombre de crises intervenues dans le secteur agroalimentaire, mais également en raison de l'émergence de préoccupations importantes de la part, non seulement des consommateurs mais aussi de la société civile.

Il est clairement apparu aux agriculteurs français qu'il fallait donner, à cette société civile, des garanties quant à leurs pratiques agricoles, quant à leur savoir-faire, quant à leur métier, et que ces garanties passaient en partie par les signes officiels de qualité qui, depuis les années 96, connaissent un développement tout à fait considérable. Et les derniers événements, notamment la crise de l'ESB, ont montré combien des systèmes de réassurance et des systèmes de garantie intéressaient le consommateur français, et justifiaient encore plus le développement de ces signes de qualité.

Mais ces signes de qualité, qui sont par principe des segmentations de marché, ne pourront pas concerner la totalité de l'agriculture française. Il fallait donc trouver, imaginer un autre outil pour donner des garanties à nos consommateurs et à la société civile. Faute de posséder ces outils, on a vu se développer, dans les années précédentes, différentes stratégies, et notamment un certain nombre de cahiers des charges très largement initiés par l'aval de la filière agroalimentaire, et auxquels un certain nombre d'agriculteurs français étaient obligés de se conformer.

Le deuxième aspect qui est intervenu, c'est que l'on a vu à un salon hautement symbolique, le Salon de l'Agriculture, le développement d'une marque « Agriculture Raisonnée », qui était une marque développée par un grand distributeur. La profession agricole a donc jugé utile de reprendre l'initiative, de

s'emparer du concept « Agriculture Raisonnée » et de le définir en ayant comme objectif de répondre aux demandes de la société civile et des consommateurs.

Lorsque la profession agricole s'est emparée de ce dossier, elle n'ignorait nullement que des efforts avaient déjà été fournis, bien entendu, dans le cadre du réseau FARRE, mais aussi par de nombreuses démarches beaucoup plus sectorielles, dans un certain nombre de secteurs de produits.

Mais la façon dont la profession agricole a ouvert le dossier était un peu différente. La profession agricole s'est aussi aperçue que les agriculteurs étaient confrontés à une multitude de cahiers des charges, et qu'ils devaient répondre à différentes obligations dont certaines n'étaient pas toujours cohérentes les unes avec les autres.

La démarche a été conçue et développée dans un groupe de travail animé par l'APCA, groupe de travail qui réunit les grandes organisations professionnelles agricoles membres du CAF, auquel participe le réseau FARRE, et notamment sa présidente, Mme Lambert, auquel participe aussi l'ACTA et la Chambre d'agriculture de Picardie, qui a développé un concept proche avec QualiTerre. Il a d'abord été décidé de faire en sorte que ce soit une démarche globale au niveau de l'ensemble de l'exploitation agricole, et non pas d'un atelier particulier de l'exploitation agricole ou d'une préconisation particulière, premier point important.

Deuxième point important : il y a nécessité d'établir un dispositif accessible au plus grand nombre car il apparaît que, si demain l'on ne donnait pas de garanties aux consommateurs et à la société civile, un certain nombre d'agriculteurs risqueraient de sortir du marché. Je l'ai dit tout à l'heure, pour nous, l'Agriculture Raisonnée n'est pas une segmentation de marché, c'est une réponse aux attentes des consommateurs, cela peut être un moyen de faire jouer la préférence nationale, voire la préférence communautaire. Il est donc très important que, dans des délais extrêmement rapprochés, la plupart des agriculteurs français puissent s'engager dans ce type de démarche. Donc, deuxième élément qui nous a paru extrêmement important : proposer une démarche accessible au plus grand nombre.

Cette démarche devait être aussi une démarche simple, simplificatrice, notamment en termes d'enregistrement et de pratiques, une démarche évolutive et

une démarche source de progrès. C'est sur ces principes que nous avons essayé de travailler, en ayant aussi à l'esprit un élément qui intéresse énormément la profession agricole : ne pas faire d'amalgame, ne pas faire de concurrence avec la politique officielle des signes de qualité et d'origine. À partir de ce constat, le groupe de réflexion du CAF a entrepris un travail qui est loin d'être achevé, un travail qui porte sur trois éléments.

Tout d'abord, qu'appelle-t-on Agriculture Raisonnée, et sur quoi l'Agriculture Raisonnée doit-elle s'appuyer ? Comment valider la démarche ? Et comment communiquer sur la démarche ? Inutile de vous dire que nous n'avons pas avancé au même niveau sur chacun de ces points et que, à l'heure actuelle, nous n'avons pas totalement, en tant que profession agricole, arrêté des arbitrages sur chacun de ces points.

Sur la définition de l'Agriculture Raisonnée, notre définition est aujourd'hui plus large que la définition proposée par M. Paillotin dans son rapport. Pour nous, l'Agriculture Raisonnée repose, bien entendu, sur des pratiques agricoles soucieuses de leur impact en matière d'environnement, mais pas seulement. Il nous semble que l'Agriculture Raisonnée signifie également gestion globale de l'exploitation. On ne peut pas raisonner ses pratiques si l'on ne raisonne pas la gestion de son exploitation. Cela veut dire aussi réfléchir, faire des efforts en matière d'amélioration de la qualité sanitaire et hygiénique d'un produit, cela veut dire aussi prendre en compte, même si c'est difficile, car déterminer des critères objectifs, mesurables et contrôlables, ce n'est pas évident, la dimension bien-être animal. Je l'ai dit, je n'étais pas présente ce matin, je pense que ce paramètre de bien-être animal n'a sans doute pas été absent des débats.

Concernant ces trois éléments, nous ne travaillons pas uniquement sur le chapitre environnemental. C'est bien entendu une partie essentielle de ce que nous sommes en train de construire, mais c'est un peu plus large, un peu plus global. Nous avons entrepris, fort modestement parce que c'est fort compliqué, Mme Lambert qui participe au groupe de travail confirmera mes propos, nous avons commencé à construire un socle de l'Agriculture Raisonnée, avec un souci très fort que nous essayons, parfois avec quelques difficultés, de faire partager aux pouvoirs publics ; nous tentons d'établir un document simple, pédagogique, qui permette aux agriculteurs de comprendre ce qu'est l'Agriculture Raisonnée, et

à quoi ils s'engagent. Je pense qu'il est très important que l'agriculteur sache à quoi il s'engage.

Ce document, dont nous ne revendiquons pas la perfection, est un document que l'on veut simple, avec un certain nombre de principes de raisonnement, des éclairages sur des points essentiels de la réglementation, et un certain nombre de « plus ». « Plus » ne veut pas dire que l'on va inventer des choses supplémentaires. Nous nous sommes beaucoup appuyés sur ce qui existait déjà, et certaines professions ont beaucoup travaillé sur ces éléments-là. Nous avons donc intégré un certain nombre de ces paramètres. Nous possédons aujourd'hui un outil que nous sommes en train d'essayer de parfaire, et dont nous espérons qu'il servira largement aux réflexions du ministère de l'Agriculture.

Le deuxième élément important touche à la validation du dispositif. A ce sujet, nous avons deux idées-force : le dispositif doit être mis en place et doit être suivi par les gens du terrain, les gens qui connaissent les agriculteurs, qui sont en rapport avec eux. Mais il doit être validé par une structure extérieure, cette structure extérieure doit donner aux consommateurs et à la société des garanties fortes d'indépendance et d'impartialité. Ce dispositif proche du terrain qui sera mis en place, et qui n'est pas totalement finalisé aujourd'hui puisque nous en débattons avec le ministère de l'Agriculture, sera donc validé par des organismes certificateurs totalement indépendants.

Le troisième élément de notre débat est le problème de la communication. Sur ce point, aujourd'hui, nous avons encore de nombreuses réflexions. Nous pensons que la communication privilégiée doit être une communication institutionnelle. Nous sommes pour le moins réticents, en tout cas l'APCA est pour le moins réticente à une communication sur le produit. Le problème qui se pose, que nous n'avons pas totalement résolu, et nous sommes encore ouverts au sein du comité de pilotage à toute réflexion, toute proposition, est le problème de la valorisation de cette démarche : comment permettre aux consommateurs de reconnaître ces produits sans faire de concurrence aux signes officiels de qualité, mais en permettant quand même un effet de levier, pour que le nombre d'agriculteurs qui s'engagent dans cette démarche soit de plus en plus élevé.

J'aurais pu dire encore beaucoup plus de choses. Je suis à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Je pense que vous avez compris que c'était

un chantier extrêmement important, sur lequel nous avons encore beaucoup à travailler. Merci.

M. Teddy Follenfant

Merci, Françoise Foquet. Nous allons poursuivre avec Jérôme Bédier, le président de la Fédération du commerce et de la distribution. Jérôme Bédier, vous avez entendu les dernières phrases : c'est une excellente transition. Dites-nous quelques mots sur ce signe de reconnaissance de l'Agriculture Raisonnée. Comment faire pour éviter la concurrence avec les labels de qualité ?

M. Jérôme Bédier, président de la FCD (Fédération du Commerce et de la Distribution)

Merci. Mesdames, Messieurs, je crois que nous avons appris quelque chose d'important tout à l'heure : les Français sont très intéressés par l'Agriculture Raisonnée. Je crois qu'il est bon et utile de le dire, et nous pensons que cela participe d'une évolution structurelle que vous connaissez tous. Nous allons d'une économie agricole de grande quantité, avec des prix minimums, vers une économie agricole diversifiée, segmentée, valorisée, ce qui est évidemment plus difficile à gérer, parce que cela veut dire que tous les agriculteurs n'avancent pas forcément à la même vitesse, au même moment, avec les mêmes produits, avec le même succès sur le marché. Mais c'est ce qui crée la valeur ajoutée, et c'est cette logique qui nous permettra de mieux satisfaire nos clients communs qui achètent les produits que vous fabriquez, que nous vendons dans nos magasins.

Alors, quel constat a-t-on pu faire sur l'Agriculture Raisonnée ? Nous l'avons fait avec FARRE, voici quelques mois. On s'est dit : « Voilà un concept excellent, les Français le veulent, cela correspond à ce que l'histoire nous demande de faire. » Et, en fait, nous n'avancions pas du tout, nous avançons très lentement.

D'une part, nous avançons très lentement parce que tout cela était peu défini. D'autre part, ce qui se faisait, se faisait quand même dans une ambiance

de complexité très grande, puisque l'on voyait fleurir des certifications diverses et variées, se déposer une cinquantaine de référentiels différents qui, tous, voulaient la certification, qui, tous, s'appelaient d'une manière ou d'une autre « l'Agriculture Raisonnée ».

Tout ceci risquait évidemment d'aboutir chez le consommateur à quelque chose de totalement illisible. D'autre part, les procédures n'avançaient pas beaucoup, et il nous a semblé qu'il fallait aller plus vite. On s'est beaucoup interrogés, parce que l'on a dit au milieu agricole, voici plusieurs années : « Que faites-vous sur l'Agriculture Raisonnée ? » On a senti un grand intérêt se manifester, on nous répondait d'ailleurs souvent : « Nous faisons tous de l'Agriculture Raisonnée, nous sommes tous des agriculteurs raisonnés. Nous n'avons pas tellement besoin d'aller plus loin, puisque nous faisons tous de l'Agriculture Raisonnée. » Et l'on a vu que les choses n'allaient pas très vite, d'ailleurs on l'a annoncé de manière très claire, on s'est dit : « Il faut avancer dans ce domaine. »

Je me réjouis à titre personnel que le CAF nous dise aujourd'hui : « Les distributeurs ont un peu servi d'aiguillon. » C'est très bien, si au moins nous pouvons servir à quelque chose... Si nous taper dessus peut servir à quelque chose, au moins, c'est utile.

On a évoqué le Salon de l'Agriculture ; c'était Auchan (pour ne pas le nommer) qui avait lancé la valorisation, on a dit à l'époque : « Il est clair que, dès lors qu'existe un concept national « Agriculture Raisonnée », pris ou non sous l'égide des pouvoirs publics, notre objectif est de nous inscrire dans sa perspective. Comme pour les signes de qualité, nous sommes d'accord pour dire que ce n'en est pas un et, comme pour les signes de qualité, ce qui est compréhensible par les Français, donc par nos clients, ce sont des choses simples. » Donc, les choses simples, ce sont des dispositifs relativement lourds, relativement uniques, relativement basiques.

Aujourd'hui, où en est-on ? On voit que le gouvernement s'est emparé du dossier, c'est une bonne chose. Nous trouvons que cela avance encore un peu doucement. Je vais être polémique avec mon expression, mais vous nous faites un peu la « totale ». Il y a le Rapport Paillotin, très bien, c'est un rapport qui est tout à fait intéressant ; ensuite, il y a le groupe de travail, ensuite, la loi pour dire qu'il y aura un décret. On parcourt l'ensemble des belles règles de la gestion

administrative, c'est tout à fait bien, mais nous pensons qu'il faut aller relativement vite. On espère que, comme le Ministre l'a dit au CSO, sous l'égide de la Direction des Productions, nous pourrions disposer rapidement d'un référentiel qui nous permettra de savoir où nous pouvons aller.

Je vais commenter deux ou trois éléments de ce Référentiel. Il nous paraît effectivement important de définir un concept général, quelles que soient les productions, c'est-à-dire qu'existe un socle commun, quel que soit le type de production, afin que l'on puisse reconnaître, homologuer et valider les bons usages de manière horizontale, quelles que soient les productions. Ce qui n'empêche pas de déterminer certaines bonnes pratiques par production. Il faut voir comment assurer l'articulation entre les deux. Mais nous pensons qu'il ne faut pas tronçonner le concept d'Agriculture Raisonnée par filière de production, parce que ce serait contraire à l'objectif qui est poursuivi.

Il est clair, comme cela a été dit, qu'il faut des contrôles, et qu'il faut des contrôles externes. Il faut faire en sorte que ce qui est mis en place puisse être vérifié par des tiers, même si l'autocontrôle est la base du système, ce qui veut dire, puisque je parle d'autocontrôle, que c'est effectivement aux agriculteurs eux-mêmes d'avoir la responsabilité finale des choses. Ce qui n'empêche pas éventuellement que, dans le cadre de la segmentation du marché, d'autres spécifications soient créées, mais, à ce moment-là, elles ne relèveraient plus de l'Agriculture Raisonnée au sens véritable du terme, ce seraient des « plus » sur les produits qui pourraient être demandés ou discutés, « plus » qui sont d'ailleurs, pour être tout à fait franc entre nous, le plus souvent spontanément proposés par les agriculteurs eux-mêmes. Car les agriculteurs eux-mêmes réfléchissent à leurs produits, veulent faire des efforts, imaginent d'apporter une valeur ajoutée d'une certaine façon, et vont spontanément proposer à leurs clients, que ce soient les industriels ou les distributeurs, des améliorations de produits que nous essayons ensuite de valoriser ensemble auprès de nos clients.

Un problème important a été évoqué à plusieurs reprises, c'est le problème de la communication sur le produit. Le Rapport Paillotin a d'ailleurs été très habile sur ce sujet puisqu'il a dit : « Tout le monde a vocation à faire du raisonné. Donc, puisque tout le monde a vocation à faire du raisonné, il faut ne pas en parler, il faut le faire, comme on pratique la charité, discrètement, et surtout sans mettre les autres au courant. »

A ce sujet, je paraphraserai Francis Blanche, qui disait : « Ce n'est pas parce que l'on n'a rien à dire qu'il faut le faire savoir. » Je dirai un peu l'inverse : « Ce n'est pas parce qu'on a quelque chose à dire qu'il ne faut pas le faire savoir. » Et je pense que, si l'on veut avancer de manière efficace dans ce domaine, sachant que, d'entrée de jeu, l'ensemble des interlocuteurs ne pourront être aux normes de l'Agriculture Raisonnée, il faut saisir la possibilité de pouvoir communiquer, y compris sur les produits, pour créer le mouvement ; il ne s'agit pas de le faire de manière agressive, il s'agit de le faire comme un « plus ». De même que le bio est un « plus ». Quand on dit : « Je fais du bio. » On ne dit pas : « Le reste est mauvais. » On dit : « Moi je fais du bio, donc j'ai fait tel ou tel type d'effort pour vous donner un produit qui présente telles caractéristiques, que certains peuvent trouver positives, que d'autres peuvent trouver négatives. Après, c'est au consommateur de choisir librement. »

Mais nous pensons qu'il faut véritablement le dire pour créer le mouvement et faire en sorte qu'une valorisation effective des efforts soit faite. Tout cela, encore une fois, va dans le sens de la segmentation. Il est vrai que l'on a longtemps travaillé dans une optique où il fallait faire le même produit, avec le même calibre, les mêmes caractéristiques. Dès lors que l'on avait la caractéristique, on était sûr de vendre sur le marché ou, si l'on ne vendait pas, de déclencher des procédures qui faisaient qu'on retirait les produits à un certain prix. Aujourd'hui, on sort de ce mode de fonctionnement, il faut accepter la diversité. Et le client la veut, cette diversité. C'est tout l'enjeu de la survie de nos filières que de la permettre, en laissant les consommateurs choisir entre les produits plus ou moins chers, plus ou moins qualitatifs, plus ou moins goûteux, plus ou moins adaptés à tel ou tel usage. On voit bien ce qui se passe avec certains fruits et légumes comme la pomme de terre, etc. : le même produit a des usages différents, d'où des caractéristiques différentes, d'où des prix différents, etc.

Donc, nous militons fortement en faveur d'une communication non agressive sur le produit. Il faut parvenir à la mettre en place ensemble, sans créer de confusion avec les signes de qualité, mais en en faisant l'un des éléments importants et intéressants d'information sur le produit. Finalement, tout cela procède d'une évolution qui est complètement inéluctable, que nous avons d'ailleurs évoquée à notre forum du mois d'octobre au SIAL. Nous avons une obligation conjointe d'un bout à l'autre de la filière, d'améliorer dans le temps

l'information sur les produits que nous proposons à nos clients. C'est incontournable. Et nous devons être capables de trouver la bonne information, de garantir la bonne information, de délivrer des informations sur le produit, d'en donner d'autres éventuellement en *back office*, accessibles à ceux qui le veulent, sans que cela concerne nécessairement le produit. Il y a là un enjeu considérable qui correspond à une évolution fondamentale du public.

Cela a souvent été dit par des spécialistes de la communication : on a connu l'ère de la réclame, ensuite, l'ère de la publicité ; aujourd'hui, nous en sommes à l'ère de l'information. Cela ne veut pas dire que l'on ne jouera plus sur des affects du type réclame ou publicité, cela signifie que l'on a un besoin d'information et d'information utile. Cela ne veut pas dire surinformation. Il est clair que les modes de production des produits agricoles ou agroalimentaires sont l'un des éléments de cette information, sur lequel nous devons travailler. En effet, dans cinq ans, on s'apercevra peut-être qu'il faut donner de l'information sur des éléments auxquels on ne pense pas aujourd'hui, alors que des éléments qui nous paraissent aujourd'hui très importants, deviendront secondaires, voire banalisés.

Je voudrais terminer par ce que vous allez évoquer tout à l'heure, c'est-à-dire l'aspect européen des choses. Nous sommes particulièrement préoccupés, sur beaucoup de sujets, par la différence entre les dispositifs nationaux des différents pays. Nous avons affaire à un vrai problème de fond, on l'a évoqué à propos du bio ; on l'a évoqué de manière un peu plus dramatique, en situation de crise, à propos de l'information donnée sur les produits issus de la filière bovine, où le débat n'est pas encore tout à fait tranché, compte tenu de ce que Bruxelles a arbitré. Il existe un vrai problème d'homogénéisation des informations données sur le plan européen.

Dès lors que nous sommes dans une logique de marché unique avec des produits qui circulent en permanence aux frontières, il faut instaurer un minimum de cohérence dans tout ce qui est dit. Je comprends que ce soit plus difficile à faire quand chacun a déjà trouvé sa solution et estime que celle qu'il a mise en place est la meilleure, pour des raisons diverses et variées. Là, nous sommes en face d'un concept qui est relativement nouveau, l'Agriculture Raisonnée. C'est donc un concept sur lequel il nous paraît important que, d'entrée de jeu, l'Europe puisse se positionner, en faisant en sorte de faciliter une convergence des différentes solutions, des différentes appellations et des différentes pratiques.

Le Codex dont vous allez parler est l'un de ces éléments. Je crois que c'est pour nous un élément de réflexion et d'action fondamental, que d'éviter que l'Europe agricole se fasse à plusieurs vitesses. Ceci aurait deux conséquences négatives : on aurait beaucoup de mal à gérer concrètement les procédures, et il serait difficile de faire son métier de commerçant dans ces conditions, parce que l'on ne saurait jamais en face de quel produit on se trouve.

De plus, les consommateurs ont une forme de défiance globale parce que, quand ils constatent que les solutions sont très différentes d'un pays à l'autre, ils se posent des questions. Sur les sujets de sécurité alimentaire, le consommateur n'est pas expert, ni de l'ESB, ni du prion (il y a peu d'experts et les experts eux-mêmes ne sont pas très informés) ; il est expert en incohérence des interventions des différentes parties prenantes, qu'elles soient publiques ou privées. Le consommateur est très bon dans ce domaine. Et, avec l'appui de la presse, il s'en aperçoit tout de suite. Donc, quand il voit des acteurs publics à différents niveaux, européens, nationaux, des acteurs privés qui tiennent chacun un discours différent, il se pose des questions.

Il ne faut pas courir ce risque sur l'agriculture, c'est l'intérêt des démarches européennes, dont FARRE est l'une des chevilles ouvrières les plus actives. Je terminerai en rendant hommage au travail de la Présidente, auprès de qui toutes nos enseignes ont toujours trouvé un accueil intéressant et dynamique. Merci.

M. Teddy Follenfant

Merci, Jérôme Bédier. Avant l'intervention de la Présidente, nous allons écouter Marie-José Nicoli exprimer le point de vue des consommateurs. Et je sais que Marie-José restera très disponible dans le jeu des questions-réponses, après l'intervention de Christiane Lambert.

Mme Marie-José Nicoli, Président de l'UFC-Que Choisir

Je vais essayer d'être brève. Je suis d'accord avec M. Bédier quand il dit qu'il trouve le temps un peu long. On voudrait maintenant voir des règles précises

fixées. Voici un an que le rapport Paillotin a été rendu, on voudrait quand même savoir ce qu'il en est de l'Agriculture Raisonnée, vers quoi on se dirige. A ce sujet, il a tout à fait raison et je pense que les discussions devraient aller un peu plus rapidement au CSO. J'en suis membre depuis peu, je n'ai pas encore assisté à une réunion, mais je vais faire en sorte d'y aller rapidement.

Je suis en désaccord avec M. Bédier lorsqu'il parle de produits issus de l'Agriculture Raisonnée, et qu'il en parle comme étant des produits devant constituer une niche. Ce n'est vraiment pas l'objectif que nous recherchons pour l'Agriculture Raisonnée.

Pourquoi ? Tout simplement parce que nous considérons qu'il est temps maintenant d'en finir avec tous les discours, toutes les prises de position sur l'agriculture, sur les problèmes de l'environnement, sur la qualité de l'eau, sur les pollutions, etc. Nous voulons qu'on apporte un certain nombre de réponses à l'égard des habitudes de la grande majorité des agriculteurs qui sont demandeurs. C'est vrai, les consommateurs sont peut-être demandeurs d'Agriculture Raisonnée, bien qu'ils ne sachent pas très bien ce que cela signifie... C'est le mot « raisonné » qui leur convient très bien, il a la même racine que raisonnable et, en regard de tous les excès et de la folie que l'on a vécus ces dernières années, ils se sentent sécurisés si on leur parle d'Agriculture Raisonnée, parce qu'ils pensent en même temps que les agriculteurs et l'industrie agroalimentaire vont devenir plus raisonnables. Donc, c'est ce symbole et la signification de ce mot qui font que les consommateurs sont demandeurs de ce genre de pratiques.

Nous voulons que cela avance un peu plus vite, parce que, en tant que représentants des consommateurs, nous sommes confrontés à de nombreux interlocuteurs. Voici peu, nous disions que la qualité des produits était notre affaire ; les modes de production sont aussi notre affaire ; en matière de qualité et de sécurité alimentaire, nous sommes parvenus à faire comprendre ce que nous voulions.

En revanche, sur les méthodes de production, nous sommes novices dans ce genre de débat, ce qui fait que je commence à ne plus reconnaître mes petits. Circulant pas mal sur le terrain, je me trouve confrontée à des pratiques qui sont évidemment toutes les meilleures quand le producteur les présente : c'est l'Agriculture Raisonnée, c'est l'agriculture intégrée, c'est l'agriculture paysanne, c'est l'agriculture durable. Cependant, en tant qu'organisation de consommateurs,

on ne connaît pas tout et l'on ne sait pas tout. Ce qui fait que, à chaque fois que je rencontre un agriculteur, je trouve que ce qu'il fait est intéressant. Seulement, ils me disent ensuite : « Si vous trouvez que c'est bien, les autres c'est mal. » Alors, que fait-on, nous, là-dedans ?

C'est la raison pour laquelle nous avons vraiment besoin d'une clarification de ce débat, parce que le ton monte actuellement. Le ton monte. Des gens établis par exemple dans l'agriculture bio, en viennent à dire : « Attention, il va y avoir un nouveau sigle, cela concerne des modes de production, cela va nous faire concurrence. Qu'est-ce que c'est ? Etc. » A partir de ce moment-là, ils s'adressent à une association comme la mienne en disant : « Vous êtes manipulée. Vous ne savez pas ce que vous faites. » Il va falloir un éclaircissement, un référentiel, une réglementation, une qualification. Mais, pour nous, l'objectif doit concerner la majorité des agriculteurs. En effet, quand on parle d'agriculture bio, qu'est-ce que cela représente ? 3 % des agriculteurs en France ou 4 %, je n'en sais rien. Ce qui veut dire que 95 % des agriculteurs sont en agriculture conventionnelle, en agriculture traditionnelle. Ces méthodes ne nous conviennent plus, telles qu'elles étaient pratiquées voici vingt ou trente ans. Il faut évoluer, et il faut que l'agriculture d'aujourd'hui garantisse un développement durable de l'agriculture en général.

Alors, je fais attention quand j'emploie certains mots, comme le mot « durable ». Eh bien, oui, il ne faut fâcher personne. Si l'on fait une analyse globale, on s'oppose à des idéologies, à des principes. Et, quand on va sur le terrain, on trouve désolant les disputes sur les principes et l'idéologie, parce que l'on rencontre des agriculteurs qui veulent faire bien, qui veulent faire de mieux en mieux. Alors chacun s'y prend de façon différente mais, à mon avis, même en s'y prenant de façon différente, on doit pouvoir établir un socle commun qui permette à tous les agriculteurs d'être plus respectueux de l'environnement.

J'étais hier en Bretagne, je suis allée voir ce que c'était qu'une ferme durable de l'agriculture durable. On me disait : « Vous ne marchez que pour l'Agriculture Raisonnée, alors venez nous voir, on veut vous montrer qu'on fait mieux. » J'y suis allée. Et j'ai vu une ferme en agriculture durable, j'ai écouté un exposé, j'ai entendu les interventions des uns et des autres, j'y ai passé une journée entière (j'étais même arrivée la veille pour y être de bonne heure le matin). Et j'ai vu des gens pleins de bonne volonté, des gens qui étaient très fougueux, certains frôlaient peut-être un peu l'intégrisme, mais enfin, quand on

est passionné par ce que l'on fait, on peut avoir des débordements de langage, cela, ma foi, ce n'est pas un problème. Sur le terrain, l'agriculteur faisait des choses qui étaient bien. Et cela ne s'appelait pas Agriculture Raisonnée, cela s'appelait agriculture durable. Certes, c'était dans un contexte un peu spécial, alors convenez que, moi qui ne suis pas une spécialiste, j'ai besoin que l'on me donne des règles précises.

Et je crois que, depuis un an, on tergiverse. Et ne vous étonnez pas si la grande distribution n'est jamais à court d'idées, M. Bédier, vous le savez ; ne vous inquiétez pas, vous avez même une imagination débordante pour l'innovation, dans la grande distribution, elle est exemplaire, c'est un compliment. On voit maintenant qu'Auchan se met à l'Agriculture Raisonnée, Carrefour se lance dans l'agriculture durable. Ils ne savent pas encore très bien ce que c'est, mais ça ne fait rien, le mot est bien, on se lance. Si ce problème de notions n'est pas réglé assez rapidement, c'est encore la grande distribution qui sera maître du jeu et vous, agriculteurs, vous serez bien obligés de faire ce que l'on vous dira de faire. Et, à ce moment-là, ce sera tant pis pour vous.

C'est pourquoi, quand je parle d'agriculteurs, je parle aussi de l'agrofourniture, de l'agroalimentaire, de l'agrochimie. Dans mon esprit, tout ceci est une histoire de filière dans laquelle chacun est imbriqué, et où les maillons sont quand même assez solidaires les uns des autres. Ce qui veut dire que tous les lobbies qui jouent actuellement pour ralentir le débat et les notions sur l'Agriculture Raisonnée, ont tort, à mon avis. Ils ont plutôt intérêt à ce que les notions soient éclaircies, et qu'enfin l'on sache de quoi on parle. Donc, nous, en tant que consommateurs, nous voudrions que le débat s'éclaircisse, c'est un point extrêmement important.

Il y a une notion qui est importante, quelle que soit l'agriculture que l'on pratique : si, aujourd'hui et demain, les agriculteurs n'ont pas compris que ce qu'ils doivent faire en agriculture doit être une agriculture durable, ils n'ont rien compris, et ils ne seront plus dans le circuit de l'agriculture dans peu de temps. La durabilité, et la durée dans le temps pour les agriculteurs passe par notre exigence en matière de respect de l'environnement.

Et ce respect de l'environnement, évidemment, ne doit pas faire oublier la qualité des produits parce que, si des associations de défense de l'environnement peuvent se préoccuper de l'environnement, et ne pas toucher aux produits, nous,

en tant qu'association de défense de l'environnement et des consommateurs, nous avons besoin d'avoir des garanties en matière de respect de l'environnement, mais aussi au niveau des produits.

Ce qui veut dire que la commission des Labels (il y en a pour tout le monde aujourd'hui), qui travaille sur l'attribution des signes de qualité, a compris qu'il fallait également évoluer et se préoccuper un peu plus des modes de production, ce qui nous intéresse, nous aussi.

Mais on ne veut pas d'un agriculteur qui respectera l'environnement et qui nous proposera des produits « dégueulasses », comme on ne veut pas de produits hyper sophistiqués et superbes, ou des produits Label rouge qui ne respecteront pas l'environnement. Il y a un équilibre à trouver, un équilibre qui est extrêmement difficile. Dans ce débat, il est évident que des idéologies s'opposent, parce que chacun interprète la notion de productivisme comme il le veut. Certains l'appliqueront aux producteurs de maïs, d'autres à l'ensemble des céréaliers, d'autres à ceux qui font du veau en batterie, etc.

Mais, ce qui est important, c'est qu'au bout du compte notre environnement s'améliore, que l'on remarque enfin des frémissements dans l'environnement, en particulier sur l'eau, des frémissements qui nous prouvent que l'agriculteur, dans sa ferme, a compris le message qu'il est venu chercher ou qu'il a entendu ici aujourd'hui, et vous êtes nombreux. Ce soir, quand vous repartirez chez vous, j'espère que vous aurez compris qu'il faut changer certaines de vos pratiques.

C'est aussi à l'agrochimie de faire preuve d'imagination, d'innovation et, pourquoi pas, de transformer ces produits chimiques en produits biologiques, en produits d'un autre type. Des évolutions devront se faire dans tous les domaines parce que nous, consommateurs, nous avons de plus en plus d'exigences, mais des exigences au niveau européen. Il est vrai que la réglementation n'est pas la même dans toute l'Europe, on peut comprendre effectivement que se fassent jour des distorsions de concurrence qui amèneront certains à dire : « Moi, je ne le ferai pas. Mon voisin ne le fait pas, il n'y a pas de raison que je le fasse. »

Mes déplacements me montrent qu'aujourd'hui, et cela a été dit dans le sondage, même les agriculteurs de base ont compris. Il faut maintenant passer à la phase suivante, déterminer des règles et un encadrement meilleurs.

Cela passe évidemment par l'utilisation d'outils que je ne détaillerai pas maintenant. Ces outils sont les CTE, les primes, les subventions, qu'elles soient nationales, européennes. On peut, grâce à ces primes, orienter les décisions dans certains domaines. Ce n'est pas moi qui l'ai dit, c'est le ministère de l'Agriculture. Je trouve que, effectivement, cela demande réflexion, et que cela appelle une discussion très large entre l'ensemble des partenaires.

Voilà mon point de vue en tant qu'intervenante extérieure. J'ai peut-être mis mes pieds dans le plat, mais c'est un peu ce que l'on demande au consommateur. Cependant, le consommateur exige en échange que l'on arrête de le prendre pour un imbécile, qu'enfin l'on dispose des éléments concrets qui nous permettent de juger et de nous rendre compte que les discours se traduisent maintenant par des actes. Il est temps de le faire, cela fait quatre ans que l'on attend, voire cinq ans maintenant. Je trouve que nous nous sommes montrés très patients. A partir d'aujourd'hui, nous allons nous attacher à du concret, et non plus à des discours. Je vous remercie.

M. Teddy Follenfant

Avant la prise de parole de la salle, Mme la Présidente, c'est à vous.

Mme Christiane Lambert

Quand Marie-José Nicoli nous dit qu'elle n'est pas une spécialiste et qu'elle éprouve quelque peine à s'y retrouver, nous ne la croyons pas, bien sûr, tant nous la voyons fréquemment dans bon nombre d'assemblées générales ou de réunions à l'invitation du monde agricole, tant nous pouvons mesurer aussi combien elle s'est engagée pour mieux connaître et pour mieux s'informer sur les pratiques agricoles. Or, je crois qu'il est important pour les agriculteurs d'être de temps en temps aiguillonnés, *boostés* par des observateurs critiques et constructifs, non pas des intégristes, c'est-à-dire des interlocuteurs capables de mettre les pieds dans le plat quand il le faut, mais aussi de donner le coup de main nécessaire pour faire évoluer les choses dans le bon sens.

Intervenir en dernier, cela permet de reprendre un certain nombre de choses qui vous ont paru intéressantes, les faire dire par d'autres pour les valoriser, et pour que cela ait plus d'écho. On peut aussi se dire : « Beaucoup de

choses ont été dites sur le processus auquel nous sommes en train de réfléchir en France. Et que me reste-t-il ? » En effet, comme vous avez pu le remarquer, l'intervenante du ministère de l'Agriculture, l'intervenante de l'APCA ont dit un certain nombre de choses qui montrent malgré tout, sur ce sujet de la promotion et de la vulgarisation de l'Agriculture Raisonnée, qu'un débat s'est instauré, un débat constructif, une réelle concertation. Et nous espérons que cette concertation prévaudra jusqu'à la fin, jusqu'au moment de la décision, pour que la profession se retrouve dans les décisions et ne se trouve pas trahie, même si je n'aime pas ce mot-là. Mais il est important que nous nous retrouvions vraiment dans la mouture finale qui sortira des textes réglementaires.

Comme vous, j'ai été intéressée par le sondage présenté par Claude Fitoussi, qui montre que l'attente en matière d'Agriculture Raisonnée est très forte : très forte de la part des consommateurs, très forte de la part des agriculteurs. Et quand on est responsable professionnel ou responsable tout simplement d'une organisation, d'une exploitation, d'une entreprise, et que l'on perçoit une attente aussi forte de l'extérieur, cela fait naître à l'intérieur une obligation de résultats, un engagement de résultats à la hauteur de l'espérance créée.

Je le disais ce matin aux journalistes, lors de la conférence de presse, l'espoir est tel que nous ne voulons pas aujourd'hui confondre vitesse et précipitation, même si certains trouvent que cela va trop doucement. Il ne faut pas aller trop vite, négliger certaines étapes et risquer de tromper ou d'entretenir la confusion. Je préfère que ce projet reste en gestation quelques mois de plus, et que le bébé, au final, soit un beau bébé que chacun reconnaisse, non pas quelque chose d'imparfait ou de non fini.

Les consommateurs aujourd'hui expriment, en plus d'un souci tout à fait légitime de sécurité alimentaire, de traçabilité d'origine et de goût, une volonté très forte de connaissance des modes de production. Il est vrai là aussi que certaines communications médiatiques ont pu laisser penser qu'il se faisait tout et n'importe quoi dans le secteur agricole. Nous avons bien sûr notre lot de trains qui n'arrivent pas à l'heure, mais il existe quand même une majorité de pratiques correctes. Cependant, il est normal que la traçabilité des pratiques puisse aussi permettre de savoir comment les produits sont fabriqués.

L'attente des agriculteurs est, elle aussi, très importante. Je ne m'attarderai pas trop longtemps sur les derniers mois de l'actualité de notre pays, et sur ce dont les agriculteurs ont été très souvent victimes. En effet, dans bien des dossiers, ils sont victimes d'un certain nombre de décisions : ce ne sont pas les agriculteurs qui ont choisi d'importer des farines animales, ce ne sont pas les agriculteurs qui ont choisi de les distribuer à leurs bovins, ce ne sont pas les agriculteurs qui ont choisi de les commercialiser, ce ne sont pas les agriculteurs qui ont choisi de ne pas dire ce qu'il y avait à l'intérieur, etc., etc., etc. Aujourd'hui, ce sont les agriculteurs qui ne commercialisent plus leurs bestiaux, ce sont les agriculteurs qui connaissent des problèmes de trésorerie, ce sont les agriculteurs qui sont accablés et acculés à des situations délicates. Et ce sont, avec eux, les entreprises de la filière. Aujourd'hui, le procès d'intention et la crise de confiance, croyez-moi, sont péniblement vécus par le secteur agricole qui souffre d'un manque de reconnaissance énorme, d'un mal-être profond qui laissera des traces, c'est indéniable, dans l'esprit des agriculteurs, voire des jeunes agriculteurs ou de leurs enfants. Nous avons donc un devoir de reconstruction morale, nous avons aussi un devoir de retour à la dignité pour le monde agricole qui, après avoir été accusé de beaucoup de maux, manifeste vraiment une volonté de reconquête de dignité à laquelle nous pouvons les uns et les autres contribuer.

Les initiatives qui ont été prises en matière de reconquête de l'environnement sont nombreuses, mais pas suffisamment connues. Tout d'abord, parce que l'évolution de la réglementation, ces dernières années, s'est faite de façon importante, c'est pourquoi je dirai : la réglementation française est très dense, et je suis modeste, elle est très complexe dans un certain nombre de domaines, elle est même très exigeante. Il faut d'ailleurs s'interroger à ce sujet, je dis ceci à l'adresse de la représentante du ministère de l'Agriculture. Au moment où il est question d'éco-conditionnalité, il ne faudrait pas que la France soit le meilleur élève de la classe en matière environnementale parce que l'on a vu, avec des événements récents, qu'être le meilleur élève de la classe pouvait se retourner contre soi, et que cela pouvait jeter le doute sur ceux qui ont bien travaillé ou qui voulaient se situer en avance.

Aujourd'hui, de plus en plus d'agriculteurs affirment vouloir assumer une réelle responsabilité écologique, ne plus subir une réglementation environnementale mais reprendre l'initiative pour dire qu'ils sont aussi des

producteurs d'environnement, des producteurs de biodiversité, des producteurs écologiques, et qu'ils ont peut-être, sur ce terrain-là, un peu trop cédé la place à d'autres qui ont intellectualisé l'écologie, qui ne la pratiquent pas. Nous avons, nous, la chance de la pratiquer, sachons la communiquer de façon pratique.

Bien sûr, FARRE milite depuis de nombreuses années pour fonder la définition de l'Agriculture Raisonnée, pour donner un contenu explicable à ce vocable largement repris mais pas toujours très précis, pour éviter la confusion avec les signes de qualité et pour faire connaître la réalité vécue par les agriculteurs au travers des fermes FARRE ; aussi pour démontrer que l'on peut, au quotidien, concilier dans une exploitation économie et écologie, sans intégrisme, avec pragmatisme, lucidité et conviction, ce sont là nos maîtres mots. Mais nous manifestons aussi une volonté de progressivité et de progrès par étapes. Il est extrêmement important de choisir la progressivité du progrès. D'ailleurs le *sustainable development* décidé à Rio veut dire « durable ». On intègre des progrès compatibles dans la durée avec la marche de l'économie, à la fois pour la ville durable, pour le développement durable, pour le transport durable, et tous les secteurs qui sont soumis aujourd'hui aux mêmes règles de durabilité.

Tout le monde s'est accordé pour dire que le rapport Paillotin était un très bon document, c'est vrai, je ne dirai pas le contraire. Toutefois, pour être précis, il faudrait l'analyser chapitre par chapitre. Dans ce document, on relève des éléments avec lesquels nous sommes d'accord, et des éléments et des appréciations avec lesquels nous ne sommes pas d'accord. J'ai beaucoup de respect et d'amitié pour M. Paillotin, parce qu'il a beaucoup milité pour faire connaître l'Agriculture Raisonnée, il a très bien situé les enjeux internes par rapport à l'attente sociétale, environnementale, il a très bien situé les enjeux externes par rapport au débat européen et par rapport à l'OMC, c'est une façon de débanaliser l'agriculture française et européenne, de se différencier d'un certain nombre d'autres modèles du groupe de Cairns ou d'ailleurs, qui n'ont pas les mêmes appréhensions. Il a ouvert un certain nombre de pistes, cependant, il a quand même adopté une prudence toute scientifique, il ne m'en voudra pas, pour ne pas choisir d'orientation trop appuyée. Et lorsqu'il dit par exemple qu'il faut un dispositif de normes, nous ne sommes pas d'accord. Lorsqu'il dit qu'il n'y aura pas de valorisation, nous ne sommes pas d'accord. Lorsqu'il dit qu'il ne faut

pas du tout confondre avec la sécurité sanitaire et alimentaire, je pense que cela mérite un débat plus approfondi qu'une affirmation un peu trop courte.

Alors, à la suite de ce rapport Paillotin, FARRE a bien sûr voulu recentrer les chantiers. Je l'ai développé largement ce matin, je n'insisterai pas sur ces points. Toutefois, lorsque nous avons dit qu'il fallait : un : définir, deux : protéger, trois : qualifier, quatre : accompagner et cinq : communiquer, ce n'était pas du luxe. Parce que, quant à la définition, il y avait tout et n'importe quoi dans la nature. On comptait autant de définitions que d'environnements, le besoin de clarification était fort. Et Françoise Foquet ne trahit pas un secret lorsqu'elle dit qu'il n'est pas facile du tout de se mettre d'accord sur une définition unique et admise par tous.

FARRE a fait valoir sur ce sujet son expérience et son expertise, je centrerai plutôt mon propos autour d'un certain nombre d'écueils à éviter, me semble-t-il, de points d'orientation essentiels à retenir, ou de points qui font débat.

J'en ai noté cinq en préparant mon intervention à la tribune (vous ne m'en voudrez pas, je ne l'avais pas écrite à l'avance, mais ce n'est pas plus mal, cela permet d'intégrer les choses que j'ai entendues ce matin).

Le premier écueil à éviter, c'est en quelque sorte la multiplication des définitions parce que, trouver une harmonisation sur la définition, c'est aussi éviter les surenchères de ceux qui voudraient avoir leur propre définition. M. Bédier trouve que cela ne va pas assez vite, je comprends qu'il nous reproche un peu de vouloir faire la « totale », mais je lui dirais : « C'est vrai que c'était plus simple quand il n'existait rien, parce que chacun pouvait y aller de son couplet, indiquer sur son produit « issu de l'Agriculture Raisonnée », sans que l'on puisse vérifier quoi que ce soit. »

Une définition unique, c'est une référence, c'est aussi quelque chose qui donne une référence fiable admise de tous, et je crois que l'attente est forte, Marie-José Nicoli l'a exprimée. Il me paraît également essentiel que l'on puisse intégrer des éléments comme le bien-être des animaux, parce qu'il existe une réglementation très importante sur le sujet, mais très méconnue. Déjà, faire connaître la réglementation européenne et toutes ses déclinaisons nationales, nous promet du travail. C'est pourquoi on ne peut pas dire non plus que les

agriculteurs qui pratiquent l'Agriculture Raisonnée ne sont pas sensibilisés à la question du bien-être animal. Je peux même dire que, au vu de ce qui se passe dans les exploitations agricoles, j'ai découvert des initiatives très intéressantes en matière de bien-être animal, qui vont parfois au-delà de la réglementation, sans générer des coûts insupportables pour les agriculteurs.

La notion de « plus » n'a pas toujours une conséquence sur le coût, elle peut aussi avoir une conséquence économique pour les agriculteurs. Cela a été très bien expliqué par l'un des intervenants européens ce matin, qui disait qu'il fallait expliquer avec pédagogie aux agriculteurs l'intérêt de l'Agriculture Raisonnée, non pas par des contraintes supplémentaires ou des tracasseries administratives supplémentaires, mais aussi parfois par le sens des économies, parfois par des documents qui sont autant des suivis de gestion que des outils de contrôle. On en débattrait demain largement avec les agriculteurs FARRE.

Il ne faut pas pour autant que M. Bédier, qui entend tout et qui a plutôt quatre oreilles que deux, me dise que toutes les pratiques de l'Agriculture Raisonnée font réaliser des économies aux agriculteurs et que, de ce fait, les produits pourraient demain être moins chers. Il y a aussi des surcoûts et des manques à gagner. Je vous connais bien, j'ai d'ailleurs noté, dans la contribution très intéressante de FCD une phrase tout à fait remarquable (la langue française est vraiment exceptionnelle), qui dit à la fin : « Une certaine valorisation n'est pas à exclure. » Il ne va pas jusqu'à dire : « Jusqu'où va le retour ? » Mais je me suis interrogée pour savoir si cela reviendrait jusqu'à moi. Peut-être aurons-nous la réponse.

Le deuxième point qui fait débat, le deuxième écueil à éviter, ce serait la confusion avec les signes de qualité. Je crois que la France se distingue par une politique de signes de qualité remarquable, qui a fait ses preuves. Elle a également permis, lors d'un certain nombre de crises, de montrer qu'il était possible, au travers de cahiers des charges précis, d'engagements précis, de contrôles, d'apporter aux consommateurs des produits qui offrent des garanties supplémentaires en matière de qualité, d'origine, de goût. C'est la politique de qualité. FARRE s'est toujours attaché, et c'était écrit dès le début dans notre charte d'engagement, qu'il ne fallait pas que le développement des pratiques raisonnées en agriculture interfère avec les politiques de qualité. Même si, sur ce sujet, d'autres pays européens ont ou avaient d'autres approches, nous souhaitons que l'on évite, en France, d'opérer un mélange des genres. Françoise Foquet l'a

très justement rappelé : les produits sous signes de qualité représentent aujourd'hui 10 ou 20 % dans certains secteurs, alors que l'Agriculture Raisonnée, à notre sens, a vocation à s'adresser à un public beaucoup plus large, à la majorité des agriculteurs.

Toutefois, rappelez-vous des propos que M. Falconnet avait tenus l'année dernière à cette tribune. M. Falconnet, directeur de la CNLC (Commission nationale des labels et certifications) s'interrogeait vraiment pour savoir si n'allait pas être introduite, dans les cahiers des charges des produits sous signe de qualité, l'obligation d'avoir une base Agriculture Raisonnée. Dans le courant de l'année, un certain nombre d'AOC viticoles ont introduit des démarches Agriculture Raisonnée dans les cahiers des charges d'AOC viticoles. Vous voyez donc que le processus de qualification et de « plus » avance progressivement.

Le troisième écueil à éviter, et c'est un sujet qui fait débat, c'est l'opposition avec l'agriculture biologique. Agriculture Raisonnée et agriculture biologique sont deux approches différentes. Et je ne souhaite ni les comparer, ni les opposer. Il est vrai que la pratique de l'agriculture biologique est très complexe, mais sa définition est très simple : c'est l'interdiction d'utiliser les produits chimiques de synthèse (parce que certains produits chimiques sont autorisés dans l'agriculture biologique). Mais je m'attache à dire qu'il ne faut pas comparer les deux, il n'y a pas d'un côté les bons, et de l'autre côté les méchants. Nous sommes très tolérants à l'égard de l'agriculture biologique. J'espère qu'ils le resteront à notre égard. Serge* Litin*, en ce moment, dérape un peu de temps en temps.

Mais je pense que, au nom de l'environnement et pour l'environnement, il y a place pour toutes les initiatives. L'agriculture biologique, c'est aujourd'hui, en France, 1 % de la surface agricole utile. Il en reste 99 %. Et si l'Agriculture Raisonnée s'attache demain à améliorer de façon conséquente et crédible les pratiques des agriculteurs sur 99 % du territoire, je pense que l'environnement y gagnera, loin des querelles de chapelles, ou des volontés d'influencer plus ou moins tel ou tel.

Mon état d'esprit sur le sujet est très simple : il y a place pour l'agriculture biologique à côté de l'Agriculture Raisonnée, pour l'Agriculture Raisonnée à côté de l'agriculture biologique. D'ailleurs, je constate que beaucoup d'organisations de consommateurs, avec bon sens, présentent dans leurs publications ou sur leur

site Internet les deux initiatives comme des initiatives intéressantes en faveur de l'environnement.

La production agricole française n'a pas vocation demain à se voir transformer en totalité en agriculture biologique. Il y aurait d'autres conséquences, y compris sur le prix des produits d'ailleurs. Mais je crois qu'il faut poser ce débat, et sortir un peu des clichés ou des oppositions. Cela ressort peut-être davantage d'une crise de croissance, ou d'une crise d'adolescence au sein de l'agriculture biologique, mais je pense qu'il faut éviter les affrontements. D'ailleurs, dans les départements, nous côtoyons des agriculteurs biologiques avec lesquels nous entretenons de très bonnes relations, avec lesquels nous échangeons, avec lesquels nous comparons nos socles et leurs engagements, et les discussions sont très intéressantes. Dans les deux cas, il s'agit d'un engagement de moyens, pas d'un engagement de résultats. Je crois qu'il faut le dire aussi.

Ce que nous voulons, par contre, c'est éviter les failles de l'agriculture biologique dont les producteurs bio sont plutôt victimes que responsables. Et c'est à la lumière de ce qu'ils dénoncent que nous voulons, nous, éviter de tomber dans les mêmes pièges. Le premier piège ou la première faille, c'est le manque d'harmonisation européenne. En matière d'agriculture biologique, croyez-moi, il vaut mieux acheter des produits bio français, excusez-moi, mes amis, mais les cahiers des charges sont très différents d'un pays à l'autre. Quand c'est du bio bulgare, russe ou israélien, chacun fait ce qu'il veut, mais je crois qu'il existe quand même moins de garanties. Nous avons donc besoin de l'harmonisation européenne, c'est pourquoi nous sommes attachés à ce codex, sur lequel nous reviendrons tout à l'heure.

Le quatrième écueil, c'est la tolérance qui existe pour des exploitations bio partielles. Des exploitations bio partielles représentent, pour un certain nombre de consommateurs, je l'ai lu, une interrogation.

Cinquième écueil, c'est la multiplication des organismes de certification qui ne sont pas suffisamment encadrés. Nous avons vu récemment que trois organismes certificateurs avaient été exclus, et qu'il leur avait été retiré la possibilité de certifier des exploitations en agriculture biologique. Quand l'État intervient pour exclure, c'est qu'il y a des raisons, donc, nous ne voulons pas tomber dans le même piège.

Le sixième écueil touche à la très forte dépendance des aides publiques, puisque le plan pluriannuel de développement de l'agriculture biologique, qui a multiplié par trois les aides versées aux agriculteurs, a, en plus, déconnecté la durée de versement de la durée de conversion ; les versements s'opèrent maintenant sur cinq ans et non plus sur trois ans. Tout cela enlève une réalité économique, une dimension économique à la production biologique. Et je sais que les agriculteurs bio se sont battus pour contester ce processus, mais qu'il a été quand même appliqué. Les montants qui sont aujourd'hui affectés à l'agriculture biologique, avec un engagement sur cinq ans et liberté totale ensuite, font qu'aujourd'hui beaucoup d'agriculteurs biologiques ou de responsables agricoles s'interrogent sur l'après cinq ans, et sur les conséquences en termes de viabilité. Donc, faisons attention.

J'ai pour règle personnelle de toujours observer les erreurs des autres, non pas pour m'en réjouir, ni pour les critiquer, mais pour éviter de les reproduire et d'être victime des mêmes pièges.

Septième écueil, ou septième risque, c'est la complexité. C'est vrai, M. Bédier, c'est compliqué. C'est encore plus compliqué pour ceux qui observent ou qui en entendent parler de temps en temps. Mais je peux vous dire que tous ceux qui participent au débat depuis le début, voient quand même une évolution positive et des consensus qui se créent. J'ai entendu ce matin l'un des intervenants des pays du Nord nous dire qu'avec une motivation commune et des intérêts divergents, on arrive à bien travailler. Je crois que nous avons une motivation commune, mais aussi des intérêts divergents, voire concurrents, à chercher la meilleure solution, et la solution de consensus.

Certains nous ont reproché, à FARRE, d'accueillir comme membres des représentants de la grande distribution au moment où, dans un salon agricole, ils faisaient la promotion d'une filière raisonnée. Moi, je me réjouis qu'ils aient intégré notre organisation, que nous ayons pu travailler ensemble. Certains prétendent aussi qu'ils ont quitté notre organisation parce que cela n'avancait pas assez vite, ou parce que c'était trop compliqué. Or, quand on est en dehors, sous couvert d'une marque d'entreprise, on peut faire ce que l'on veut. Mais ce qui se passe dans d'autres pays montre aussi que, quand c'est seulement la grande distribution qui définit les règles, cela crée une dépendance extrêmement importante, à la fois pour les entreprises de transformation et les agriculteurs,

c'est une intégration par l'aval. Nous avons dénoncé l'intégration par l'amont, je crains tout autant l'intégration par l'aval.

C'est plus compliqué, peut-être, mais si c'est plus fiable, nous y gagnerons tous. Il faut également insister sur un autre point : ce qui fait la complexité, c'est que ce n'est pas seulement dans les exploitations agricoles que se posent les questions, et que l'on devra trouver les solutions. Bien sûr, il faudra faire des efforts sur les pratiques raisonnées dans les exploitations agricoles, mais aussi chez les acheteurs de nos produits. Demain, peut-être, lorsque l'on sera à 10, 20, 30, 40 ou 50 %, avant de monter à 80 %, ils devront imaginer des transformations différenciées, des réseaux de commercialisation avec lesquels il faudra d'abord percer dans la grande distribution, grâce auxquels il faudra aussi trouver une place pour ces nouveaux produits. Je sais que, du côté de L'ANIA (Association nationale de l'industrie agroalimentaire), ces questions se posent avec acuité, et font qu'un certain nombre de résistances se manifestent pour avancer peut-être un peu plus vite. Marie-José Nicoli cherchait quelques nids de résistances, je crois qu'on en trouve également là.

Toutefois, le témoignage d'une grande entreprise comme UNILEVER montre qu'avec des approches très différentes, une approche marketing, une approche commerciale, une approche entreprise, on peut tout aussi bien raisonner par rapport au *sustainable development*, et que le management d'une entreprise peut aussi déboucher sur des recommandations tout à fait bénéfiques pour l'ensemble des partenaires de ces entreprises.

Autre écueil, c'est la querelle des mots. La langue française est extrêmement riche, Marie-José Nicoli nous a sorti un petit couplet tout à l'heure : l'Agriculture Raisonnée, optimisée, de précision, intelligente, c'est un peu tous les qualificatifs que l'on a entendus, Agriculture Raisonnée, citoyenne, durable, etc. On peut en relever un grand nombre. D'ailleurs, vous avez remarqué que ce n'était pas du tout la même chose de parler de développement durable de l'agriculture que de parler du développement de l'agriculture durable. Les gens sont d'accord avec l'un ou avec l'autre, pas toujours les mêmes.

De plus, en ce moment, on connaît une effervescence particulière avec les élections aux Chambres d'agriculture à la fin du mois, vivement le 1^{er} février que l'on puisse travailler sereinement, et que l'on puisse sortir de ces oppositions de principes qui font que, pas plus tard qu'avant-hier, une journaliste me demandait :

« Mais alors, Madame, il y a trois types d'agricultures en France : le conventionnel, le bio et le raisonné ? Mais il y a aussi l'agriculture..., mais il y a aussi... » C'est une jolie jungle, avec beaucoup d'imbroglios.

Ce matin, il a été dit que les mensonges étaient simples, et les vérités compliquées. Je crois que la complexité va faire partie du jeu, je suis désolée, M. Bédier. Et, loin des 5 % de productivistes qui existent, qui existeront toujours, des 5 % de durabilistes qui existent, qui existeront toujours, existent 90 % d'agriculteurs qui travaillent bien, qui travaillent dans le bon sens, qui aspirent à ce que l'on reconnaisse ce qu'ils font. C'est pour ceux-là qu'il faut travailler, et je crois qu'il y a déjà beaucoup de pain sur la planche. Je vous remercie.

M. Teddy Follenfant

Après cette brillante intervention, nous passons aux questions-réponses avec la salle.

M. Hervé Pommereau, agriculteur FARRE, président de la FDJA d'Eure-et-Loir

J'ai entendu à peu près tout ce qu'il fallait pour monter clé en main un superbe dossier d'Agriculture Raisonnée avec la validation, l'accord du Ministère, etc., c'est parfait. En revanche, en Eure-et-Loir, sur le terrain, nous allons lancer l'opération QualiTerre. Aujourd'hui, en tant que président du groupe de développement, nous avons choisi l'option d'essayer de promouvoir cette idée, puisqu'elle va dans le sens de l'Agriculture Raisonnée dont je suis un partisan convaincu.

Or, je me rends compte que les agriculteurs pour lesquels il n'y a pas de retour sur investissement rapide, pour lesquels le concept reste relativement flou, ne s'engagent pas franchement. D'autant plus que les éleveurs ont souvent affaire à des mises aux normes, qu'existent aussi des procédures et de l'ingénierie supplémentaires pour des agriculteurs qui travaillent par exemple sur d'autres méthodes que les indicateurs de l'Agriculture Raisonnée, et qui sont aussi pertinentes. Et je me demande comment l'on va pouvoir passer de tous ces

discours qui sont bien avancés, qui sont très pertinents, à la concrétisation sur le terrain.

Mme Christiane Lambert

Il est vrai qu'il faut éviter de déconnecter les discours et les réflexions nationales de la mise en œuvre pratique. Toutefois, je connais la capacité d'adaptation des agriculteurs, je connais aussi la capacité d'adaptation des structures de développement, des coopératives et des partenaires des agriculteurs, pour aider ces évolutions qualitatives.

Aujourd'hui, quelle est la réalité ? En matière d'élevage, par exemple, depuis le 1^{er} janvier 2000, les éleveurs ont décidé de se doter d'une charte de bonnes pratiques en élevage. C'est un document qui a identifié un certain nombre de points réglementaires, et un certain nombre de points non réglementaires, mais qui s'y ajoutent, pour que l'on puisse se revendiquer des chartes de bonnes pratiques en élevage.

Je suis agréablement surprise de voir combien les éleveurs s'y intéressent, questionnent leurs contrôleurs laitiers, leurs techniciens de contrôle de croissance, leurs conseillers en production animale, pour dire : « Je veux entrer dans cette démarche et je veux pouvoir me revendiquer charte de bonnes pratiques en élevage. »

Donc il y a, sur le terrain, loin des structures départementales, des conseillers de proximité, des conseillers agricoles, des conseillers de centre de gestion, des conseillers de Chambre d'agriculture, des conseillers de coopérative qui sont les interlocuteurs directs des agriculteurs, et qui seront les meilleurs relais.

Ensuite, il faut dire aussi qu'un bon nombre d'agriculteurs sont déjà familiarisés avec des cahiers des charges, parce que bon nombre d'entreprises, privées ou coopératives, ont déjà, sur des productions, c'est-à-dire sur une partie de l'activité de l'exploitation, mis en place des cahiers des charges spécifiques. De nombreux agriculteurs ont des chartes qualité en production porcine, en aviculture, en production laitière, des chartes de qualité entreprises. Ils sont déjà

conscients du fait qu'il faut aujourd'hui, non seulement le faire mais pouvoir le prouver, c'est-à-dire enregistrer et rendre transparent.

Je suis d'accord avec toi pour dire que la façon dont nous irons vers les agriculteurs est déterminante. Si les consommateurs, les pouvoirs publics, l'administration, les observateurs extérieurs vont vers les agriculteurs en disant : « A partir de maintenant, on veut tout savoir sur ce que vous faites, donc, vous allez devoir tout enregistrer. » C'est le meilleur moyen de préparer un échec. Si, par contre, avec pédagogie, nous sommes capables d'élaborer des documents, et c'est ce à quoi il faut travailler maintenant, qui seront à la fois des dossiers d'enregistrement, d'évaluation, de suivi et de progrès dans les exploitations agricoles, je pense que les agriculteurs y adhéreront plus facilement, parce qu'ils sont déjà entrés dans ce mouvement de progrès par étapes.

C'est la raison pour laquelle les premiers auditeurs qui se rendront dans les exploitations devront être recrutés en grand nombre parmi les techniciens : les contrôleurs laitiers, les conseillers d'élevage, les conseillers de cultures, les conseillers des centres de gestion qui feront le premier audit et qui, ensuite, diront s'il faut orienter l'agriculteur vers un accompagnement.

Mais je pense que la façon dont nous nous y prendrons sera déterminante, effectivement. Alors je sais qu'il y aura des *grognaux*. Vous savez ce que sont les *grognaux* ? En général, d'un département à l'autre, c'est un terme que l'on comprend assez bien. Je sais qu'il y aura des récalcitrants, parce qu'il y en a toujours. Mais ceux-ci ne pourront pas nous reprocher après de ne pas avoir fait l'effort de la traçabilité, etc. Quand on considère aujourd'hui la crise bovine et toutes ses conséquences, je peux vous dire que tous les agriculteurs qui ne sont pas aujourd'hui en démarche qualité, s'intéressent de très près aux moyens à employer pour commercialiser leurs animaux demain.

Donc, plutôt que d'être pris par l'urgence, anticipons. Chez les producteurs de porcs, et je sais de quoi je parle, parce que s'il y a une production qui a une mauvaise image, c'est bien la nôtre, n'est-ce pas M. Chandernagor ? eh bien, nous n'avons pas attendu, nous avons anticipé : ferme FARRE, charte qualité, aujourd'hui je n'ai pas honte de montrer mon exploitation et ce qu'elle fait. Et ceux qui en ressortent sont impressionnés, parce qu'ils méconnaissaient la réalité d'une exploitation. Ils s'imaginaient que c'était une grande usine à cochons, alors

que les animaux y sont bien, ils gambadent, ruent, etc., ce sont des animaux normaux.

Effectivement, il y a la façon de s'y prendre, mais aussi le contenu du message des responsables professionnels, ceux qui sont pour et ceux qui sont contre. En effet, si ceux qui dénigrent actuellement l'Agriculture Raisonnée continuent à dire : « Ouais, c'est nul, il n'y a pas d'engagement, c'est pas grand-chose », cela contribuera aussi à accentuer un effet repoussoir chez les agriculteurs.

Donc, de grâce, ne manquons pas la chance qui nous est donnée, n'oublions pas de répondre à cette attente très forte. Les structures de développement comme celle que tu présides ont un rôle immense à jouer. Donc, en fait, si cela marche ou pas en Eure-et-Loir, tu y seras pour beaucoup.

M. Aymard de Montigny, CNIPT (Interprofession pommes de terre)

Je voulais demander à Mme Hubin-Dedenys, en particulier : qu'en sera-t-il des démarches collectives de filière qui ne remettent pas en cause la démarche globale au niveau de l'exploitation, et qui vont au-delà des considérations environnementales, en allant jusqu'à la qualité des produits, appuyées sur des normes comme celles que l'on connaît pour les pommes de terre, normes AFNOR, ou sur des chartes dans le secteur des céréales ou des pommes ?

Quelle communication sera-t-il possible de faire, en particulier sur les produits qui en sont issus, à l'instar de ce qui est fait en Belgique sur les produits appelés *Terra nostra* ? Comment peut-on envisager une valorisation des produits sans communication ? Peut-on éviter cette distorsion de concurrence en retour par nos pays voisins ? Faudra-t-il conseiller aux producteurs français d'aller commercialiser leur marque chez des commerçants belges pour pouvoir la valoriser en France ? Ils seront sûrement ravis. Merci.

Mme Hubin-Dedenys

Je vous remercie. Tout à l'heure, on a dit qu'il fallait effectivement que les choses aillent plus vite, que l'on avait parfois l'impression que l'on tergiversait.

Je voudrais ici même rendre hommage au travail effectué par tous les participants au groupe de travail qui s'est réuni à plusieurs reprises pendant l'année 2000 sur ce sujet difficile.

Vous avez posé le problème en termes de communication. Je crois que nous avons été très clairs, il ne s'agit pas d'exclure, il ne s'agit pas de dire : « Il y a du bien, il y a du mal. » Il s'agit pour nous, au niveau de la globalité des exploitations, d'intégrer les préoccupations environnementales, de ne pas remettre en cause l'équilibre économique des exploitations et de faire en sorte qu'un maximum d'agriculteurs, et nous souhaitons que la grande majorité, si possible l'ensemble des agriculteurs, puissent adhérer à cette démarche.

Il s'agit pour nous, pouvoirs publics, d'une nouvelle forme de développement agricole. Effectivement, cela ne pourra se faire qu'avec l'adhésion globale de la profession agricole, qu'avec l'adhésion globale des consommateurs ; mais, dans le cadre de l'intervention de Mme Nicoli, je pense que nous avons assisté à un vrai plaidoyer en faveur de l'Agriculture Raisonnée.

Il faudra aussi répondre à l'attente des consommateurs, et je crois que, dans le discours de M. Bédier, nous avons compris que cette attente était particulièrement forte, et que l'on attendait aussi une clarification.

Pour ce qui est de la question précise que vous posez, nous pensons qu'il faudra aussi, et je l'ai dit, que cette démarche s'inscrive dans une directive cadre. Mais il ne faut pas non plus, nous ne le souhaitons pas et nous ne le ferons pas, remettre en cause un certain nombre de démarches qui ont trait à la qualité des produits.

Il a été tout à l'heure bien expliqué qu'il ne s'agissait pas de remettre en cause les signes de qualité. Les problèmes de produits sont d'un côté ; de l'autre, il y a cette démarche globale au niveau de l'exploitation, et notamment le problème des modes de conduite. Il y a donc ce souci, qui est de développer le concept d'Agriculture Raisonnée.

La question que vous avez posée en matière de communication est le genre de question sur lequel le groupe de travail est actuellement en train de se pencher. Et la complexité de la démarche que nous sommes amenés à initier, fait qu'aujourd'hui nous n'avons pas de réponse précise à ce qu'il convient de faire en termes de communication. C'est actuellement un point qui est encore en débat.

Mme Christiane Lambert

Je voudrais rebondir sur la réponse de Madame pour dire qu'il ne faut pas systématiquement opposer le fait de communiquer sur les bonnes pratiques et les modes de production raisonnés avec la valorisation des signes de qualité. Ce que nous voulons, c'est une mention informative sur des modes de production. Nous ne revendiquons pas le fait que les produits soient de meilleure qualité, mais nous disons que nous avons des modes de production respectueux de l'environnement.

Je vous pose une autre question en m'inspirant de ce qu'a dit Monsieur, parce que le travail qui a été effectué pour les pommes de terre est remarquable. Je ne sais pas si vous en avez tous eu connaissance, probablement pas, mais je vous assure que cela mérite d'être repris et communiqué : effectivement, il y a des vraies garanties, des vrais engagements.

Si demain la CNLC dit qu'il faut une base raisonnée pour les produits sous signe de qualité, eux, à mon sens, ne se gêneront pas pour dire : « En plus d'être en AOC, en certification de conformité produit, etc., nous avons des modes de production raisonnés. »

Il y aurait donc d'un côté ceux qui auraient à la fois le signe de qualité et la base Agriculture Raisonnée, puis tous les autres, c'est-à-dire 90 % qui ne sont pas sous signe de qualité, et qui n'auraient pas le droit de le dire. Je ne le conçois pas ainsi, je n'arrive pas à l'imaginer comme cela. Et je ne pense pas que la grande majorité des agriculteurs ait envie de s'engager si un repère ne le signale pas quelque part.

Comment le consommateur lambda, qui va faire ses courses, peut-il savoir, quand il est devant son Caddie, si le produit est respectueux ou pas de l'environnement. Je n'imagine pas la grande distribution faire un rayon de plus. Auparavant, on trouvait les produits bio et les produits conventionnels. Aujourd'hui, les produits bio ont rejoint le rayon des gâteaux, le rayon des fruits, le rayon des sardines, le rayon de ce que vous voudrez avec la signalétique bio. On ne va pas faire bio, raisonné et non raisonné. Je ne vois pas. Pour ma part, je pense que l'indiquer de façon claire, lisible et sans tromper le consommateur, c'est une information supplémentaire à laquelle le consommateur peut être sensible.

M. Teddy Follenfant

Jérôme Bédier, êtes-vous d'accord avec ce point de vue ?

M. Jérôme Bédier

L'une de nos principales préoccupations est en effet de pouvoir communiquer ; dans la filière bovine notamment, les acteurs doivent agir tous ensemble dans la mesure où le problème auquel nous sommes confrontés est un peu au confluent de nos propos d'aujourd'hui.

Nous avons la conviction que l'un des éléments primordiaux de la crise de confiance que nous traversons aujourd'hui tient au fait que les Français ont le sentiment qu'un certain nombre de règles, voire de réglementations, n'ont pas été respectées. Ce doute a justifié les décisions des pouvoirs publics, lesquelles se situent à l'opposé de ce que l'on nous a expliqué pendant plusieurs mois et plusieurs années.

Il est clair que nous devons répondre à ce défi, c'est-à-dire que nous devons être capables, dans les semaines qui viennent, de mettre en place un système garantissant qu'un certain nombre de bonnes pratiques sont réellement observées, non seulement au stade de l'élevage, mais à tous les stades, c'est-à-dire de l'alimentation animale jusqu'à la distribution chez le commerçant.

Cela ne concerne pas seulement les aspects environnementaux, il s'agit de traiter des aspects de sécurité alimentaire (qui peuvent comprendre des aspects environnementaux). La question à laquelle nous devons répondre est la suivante: sommes-nous capables, collectivement, de mettre en place un système de bonnes pratiques, avec des contrôles exercés par des tiers ? Il faudrait que ce système soit visible, éventuellement par un logo dans les magasins. Ainsi, même si l'on ne peut garantir l'absence totale de risques éventuels, compte tenu de ce que disent les scientifiques sur la maladie, le consommateur aura au moins la certitude que des bonnes pratiques ont été utilisées et que cela a fait l'objet d'un contrôle.

Face à un tel défi, il faut être capable de répondre très rapidement. C'est un point que nous allons devoir discuter au sein de la filière. Selon moi, cet

élément, mis en synergie avec le concept de l'Agriculture Raisonnée, pourrait constituer une étape véritablement significative.

S'agissant de la sécurisation de la filière bovine, il y a une obligation forte due à la pression de l'actualité mais, dans certains cas, il faut que nous soyons capables de répondre en temps réel aux demandes de nos clients et aux évolutions du marché. C'est comme *Terra nostra* en Belgique.

M. Serge Martin-Pierrat, vigneron et arboriculteur FARRE de l'Hérault

Dans notre région, dans les secteurs de la vigne et de l'arboriculture, il apparaît nettement que les pratiques ont beaucoup évolué, et favorablement, ces dernières années. Cependant, il me semble que vous demandez à ce que des changements soient mis en place très rapidement, plus rapidement que ce que les agriculteurs sont capables, dans leur ensemble, d'assurer.

Je pense que l'exemple de l'agriculture biologique permet de bien analyser la situation. L'État et l'Europe ont donné beaucoup d'argent pour que des producteurs se convertissent à l'agriculture biologique. Or, peu d'entre eux l'ont fait ; pourtant, ils perçoivent de l'argent des pouvoirs publics et ils ont des marchés bien valorisés.

L'Agriculture Raisonnée est confrontée au même problème : on constate une évolution des pratiques, il est nécessaire qu'un changement intervienne très rapidement mais, dans les mentalités, il sera long à se mettre en place.

Nous qui travaillons depuis des années avec nos collègues, nous constatons que leurs pratiques ont beaucoup évolué ces dix dernières années, mais il y a encore beaucoup de choses à changer dans les esprits, et cela prend du temps. Or, visiblement, les consommateurs et la grande distribution demandent à ce que les pratiques changent très rapidement. Alors, comment peut-on accompagner cela ?

Mme Christiane Lambert

Tout le monde désire que des changements dans les pratiques agricoles interviennent rapidement. Personnellement, je souhaite aussi que la représentante du Ministère nous indique quels moyens, au-delà des seuls redéploiements budgétaires, le gouvernement compte mettre en œuvre pour la vulgarisation de ces bonnes pratiques et l'accompagnement dans les changements que cela suppose, notamment par des structures de développement.

Il est vrai que certains progrès sont accessibles rapidement dans une exploitation, mais d'autres le sont moins facilement. De plus, il faut prendre en compte le fait que, dans une exploitation, en fin ou en début de carrière, il y a des priorités d'investissement, de mise aux normes, etc., qui empêchent parfois la mise en place d'un certain nombre d'organisations plus qualitatives.

En outre, il peut survenir des crises, comme celle que nous vivons aujourd'hui. Même si, dans bon nombre de régions, les producteurs de viande bovine essaient aujourd'hui de communiquer sur le fait que, dans leurs exploitations, ils ont des pratiques raisonnées, afin de rassurer pleinement le consommateur par rapport à l'alimentation des bovins, par rapport à la composition des fourrages donnés aux bovins, les choses ne vont pas aussi vite qu'on le pense.

C'est pourquoi, quand on dit que l'Agriculture Raisonnée concernera demain 90 ou 95 % des agriculteurs, il faut tout de même se rendre compte que cela ne sera pas effectif dans six mois, il faudra du temps. En effet, le dispositif ne sera prêt, selon moi, qu'à la fin de l'année 2001 ; de plus, il faut mettre en place des structures d'accompagnement, ce qui demandera également du temps.

Cela signifie donc que, au début, seules 30, 40 ou 50 % des exploitations seront qualifiées, ce qui représente un certain potentiel de productions, qui sera lui aussi commercialisable en Agriculture Raisonnée. C'est pour cela que tout est lié ; autant que la rigueur réglementaire (voire plus), l'incitation financière peut amener des agriculteurs à se positionner plus rapidement pour fournir les efforts nécessaires dans leurs exploitations et pour répondre aux nouveaux référentiels. Je pense donc qu'il faut mettre en place une combinaison de moyens humains, d'accompagnement dans les exploitations (sensibilisation, information, accompagnement) et de moyens financiers, c'est-à-dire de l'accompagnement, de

l'aide à l'investissement lorsque c'est nécessaire, du soutien aux bonnes pratiques avec des intéressements financiers, et une réponse du marché. Au début, nous serons sur des segments de marché, qu'il serait souhaitable de développer. Dans la grande distribution, je me souviens d'avoir vu certaines salades issues de l'Agriculture Raisonnée vendues à 97 F le kilo, alors que la salade de la même marque, non issue de l'Agriculture Raisonnée, n'était vendue que 69 F (en sachet), donc il existe des différentiels.

M. Serge Martin-Pierrat

Je pense qu'il faut également prendre en considération un autre facteur. En Suisse, le gouvernement s'est montré très incitatif pour amener les agriculteurs à l'Agriculture Raisonnée. Or, actuellement, un nombre non négligeable d'exploitations remboursent les primes pour quitter l'Agriculture Raisonnée. Ce mouvement en marche arrière, que l'on va certainement connaître en agriculture biologique dans quelques années, il faut prendre garde à ne pas le vivre aussi dans le domaine de l'Agriculture Raisonnée, car un retour en arrière entraverait le mouvement ascendant.

Mme Christiane Lambert

Ce matin, dans mon intervention, j'ai cité Dominique Voynet. Je peux de nouveau citer ses propos, il était tôt, vous n'étiez peut-être pas tous en éveil. Quand Dominique Voynet tient des propos intéressants, cela mérite qu'on les relève. Enfin, elle dit des choses intéressantes mais, parfois, elle nous agresse un peu (n'applaudissez pas, ce sera répété). En ce qui me concerne, je ne suis pas fâchée avec Dominique Voynet, je m'entends très bien avec elle et avec ses collaborateurs. De temps en temps, elle nous houspille un peu. Pour certains, cela n'est pas inutile mais, pour d'autres, cela nous semble parfois exagéré.

Mme Voynet dit que les agriculteurs sont des acteurs économiques sensibles aux signaux du marché. Il est vrai que la majorité des agriculteurs préfèrent avoir la récompense ou la reconnaissance de leur travail par des « plus » sur le marché que par des aides, forcément fragiles ou liées à des caprices budgétaires.

Je pense qu'il est très judicieux de parler de ce qui s'est passé en Suisse car, quand un marché est créé artificiellement, il peut s'évanouir très rapidement si les structures nécessaires et les filières ne sont pas là pour le soutenir. Certaines coopératives (mais c'est valable pour d'autres secteurs privés) sont en train de se demander comment elles vont donner l'ampleur et l'envergure nécessaire aux filières raisonnées dans leur propre structure. Cela n'est pas si simple qu'on pourrait le croire, réorganiser le fonctionnement demande du temps, pour une entreprise, car il faut non seulement trouver les nouveaux réseaux commerciaux mais aussi donner de la durabilité à ces débouchés. J'aimerais que les responsables de coopératives ici présents nous donnent leur point de vue à ce sujet.

M. Bernard Guidez

Je voudrais donner l'exemple d'une vallée qui est en zone vulnérable et concernée par la directive Nitrates (nous parlions justement des directives européennes ce matin). Pierre a dit que, comme les mentalités et les comportements sont longs à faire changer, il fallait agir rapidement. Selon moi, cela ne prend pas plus de quatre ans. Quatre ans auparavant, les agriculteurs de la zone dont je vous parle mettaient deux épandages sur l'engrais. Aujourd'hui, ils en mettent trois, beaucoup en mettent même quatre.

Dans la même zone, la coopérative dont je suis administrateur a développé un blé tendre, Agriconfiance*, valorisé à deux centimes du kilo. Personne n'a touché de prime pour cela. Des démonstrations ont eu lieu auprès du public afin de faire connaître à celui-ci les démarches des producteurs en ce qui concerne le fumier, les déchets animaux ainsi que leur fractionnement, en expliquant que, plus on passe, moins on pollue, puisque l'on fractionne.

Nous nous sommes rendu compte que, pour augmenter le taux de protéines (les deux centimes étaient liés à cela), il fallait mettre peu d'azote, et beaucoup plus tard ; en revanche, il faut réduire l'azote au départ, ce qui fait que, finalement, globalement, les taux d'azote n'ont pas augmenté, nous les avons simplement décalés dans le temps, et nous avons amélioré la qualité du blé, que l'on a rémunérée par un contrat avec un meunier. On a fait coût triple. Cela ne nous a pris que quatre ans, je trouve que c'est rapide.

Aujourd'hui, le producteur qui n'épande pas trois fois dans un champ de blé est considéré comme un « plouc » dans la région. Je pense d'ailleurs qu'il n'y en a plus.

Ce que je suis en train de dire n'a rien d'exceptionnel, cela se fait dans la France entière. D'autres dans cette salle pourraient en témoigner, ce n'est pas exceptionnel, cela existe.

Mme Nicoli, nous n'allons pas vous inviter, nous savons que vous êtes débordée, mais il faut tout de même que vous sachiez comment cela se passe. Mon propos rejoint ce qui a été dit ce matin à propos des directives Nitrates, dans le cas dont je vous ai parlé, il est possible de valoriser, mais ce n'est pas toujours le cas.

Quand il y a une adéquation entre les efforts des agriculteurs pour préserver l'environnement et la bonne situation sur le marché, c'est parfait, et les agriculteurs s'orientent d'eux-mêmes vers des productions de ce type, sans qu'il soit nécessaire de leur verser des primes ou quelque aide financière que ce soit. Cependant, je pense qu'il convient d'être vigilant dans la mesure où les directives Nitrates sont très strictes et nous pénalisent par rapport à notre concurrence environnementale : le marché ne nous fera pas de cadeaux, et si nous subissons un revers sur le marché, les politiques n'y pourront rien.

M. Olivier Cassou, agriculteur FARRE de la Gironde

Je voudrais poser deux questions : l'une à la représentante du Ministère, l'autre au représentant de la grande distribution. Ma première question, qui s'adresse à la représentante du Ministère, est la suivante : pour orienter l'agriculture vers l'Agriculture Raisonnée, l'État compte-t-il plutôt sur le marché et l'incitation ou sur la réglementation ? Dans vos propos de tout à l'heure, je n'ai pas senti une grande clarté à ce sujet.

Ma deuxième question, qui s'adresse au représentant de la grande distribution, est la suivante : pour les grands distributeurs, l'Agriculture Raisonnée est-elle quelque chose qui s'adresse à la plupart des agriculteurs pour le maximum de citoyens, ou n'est-ce qu'une segmentation supplémentaire du marché ?

Mme Sylvie Hubin-Dedenys

Nous pensons nous baser à la fois sur la réglementation et sur le marché. La réglementation existe, qu'il s'agisse d'une réglementation communautaire ou nationale, et elle doit être respectée ; c'est une condition *sine qua non* pour intégrer le dispositif d'Agriculture Raisonnée. Il n'est donc nullement question de remettre en cause la réglementation environnementale. Même si beaucoup d'agriculteurs peuvent considérer que cette réglementation est assez lourde et complexe, il faut néanmoins la respecter.

En ce qui concerne le marché, je crois que celui-ci est demandeur de produits issus de l'Agriculture Raisonnée, cela a été dit à plusieurs reprises par les intervenants, et les témoignages d'agriculteurs sont également venus éclairer cette réalité. S'agissant de l'attribution éventuelle d'aides spécifiques pour l'Agriculture Raisonnée, je dirais que, comme les pouvoirs publics ont mis en place des aides pour la conversion à l'agriculture biologique (puisque'il fallait que les agriculteurs changent un certain nombre d'itinéraires techniques), aujourd'hui, ils n'ont pas l'intention de mettre en place un nouveau dispositif d'aide spécifique à la conversion à l'Agriculture Raisonnée.

Un certain nombre d'outils de financement de l'agriculture française existent déjà, je ne vais pas les énumérer, je vais simplement vous parler du dernier outil qui a été mis en place par la loi d'orientation agricole. Il s'agit du CTE, qui s'inscrit parfaitement dans le concept de multi-fonctionnalité de l'agriculture.

Je voudrais également rappeler que nous souhaitons mettre en place un dispositif qui soit le moins coûteux possible, car nous considérons qu'il s'agit d'une nouvelle forme de développement agricole. Le développement agricole, après-guerre, a connu les succès que nous connaissons. Mais, maintenant, il faut évoluer, et nous pensons que le passage à l'Agriculture Raisonnée fait partie des évolutions nécessaires du modèle agricole, non seulement pour le modèle français mais également pour le modèle européen.

Enfin, ainsi que l'a déjà dit Mme la Présidente, je pense qu'une certaine valorisation du marché n'est pas à exclure. Donc, nous pensons que c'est avec l'ensemble de ces éléments que nous parviendrons à faire progresser les choses sur le terrain, et à progresser nous-mêmes dans la mise en place d'un dispositif

dont j'ai bien perçu que l'attente à son égard était très forte. Cependant, il ne faut pas faire preuve de précipitation, il faut que nous parvenions à travailler de manière consensuelle en associant tous les acteurs dans cette démarche. Voilà donc l'état actuel des réflexions des pouvoirs publics pour faire avancer l'Agriculture Raisonnée. Je vous remercie.

Intervention dans la salle

Vous avez dit tout à l'heure qu'il était envisageable que, dans le futur, l'Agriculture Raisonnée constitue une base pour l'obtention des aides. J'aimerais des précisions à ce propos.

Mme Sylvie Hubin-Dedenys

Aujourd'hui, le nombre d'agriculteurs pratiquant effectivement l'Agriculture Raisonnée est relativement faible ; tout le monde en convient, et les membres de l'association FARRE font ici figure de pionniers. Vous savez très bien que la PAC demande maintenant, notamment dans le cadre de l'adoption du Plan de développement rural national, à ce que les agriculteurs s'engagent à respecter un certain nombre de bonnes pratiques environnementales, le respect de ces bonnes pratiques devant être une condition de l'octroi des aides. A ce stade, nous ne parlons que de bonnes pratiques, mais nous considérons que, dès lors que l'on parviendra à développer et à mettre en place un dispositif européen, dans le cas d'une directive cadre ou autres, il n'est pas exclu qu'à une échéance plus ou moins rapprochée (pas dans l'immédiat), l'octroi des aides publiques à l'agriculture soit conditionné par le respect d'un certain nombre de démarches telles que celle-ci. Il ne s'agit pas d'une annonce politique, je m'interroge simplement.

Les choses vont très vite actuellement, et l'attente est très forte. L'agriculture française vit un certain nombre de crises, des crises extrêmement douloureuses, et, au niveau de la politique agricole commune, l'intégration d'un certain nombre de préoccupations environnementales, pour répondre aux demandes de la société, se fait de plus en plus forte, de plus en plus vive. Donc, sur le plan de l'évolution de la PAC, c'est une question ouverte.

M. Jérôme Bédier

Pour nous, il est clair que l'Agriculture Raisonnée a vocation à rassembler un grand nombre d'agriculteurs. Marie-José Nicoli a voulu m'enfermer dans une niche (mot que je n'avais d'ailleurs pas prononcé), mais nous ne considérons pas du tout que l'Agriculture Raisonnée soit une niche. Nous pensons qu'elle peut concerner un très grand nombre de produits et de productions dans nos magasins.

Je rappelle que l'une de nos enseignes s'est fait sévèrement tancer par les milieux agricoles pour avoir dit que, à terme, elle souhaitait que la quasi-totalité des produits vendus dans ses magasins soient issus de l'Agriculture Raisonnée. Beaucoup se sont indignés de ces propos et les ont ressentis comme une véritable agression contre le monde agricole.

C'est pourtant bien l'objectif que nous poursuivons, pour nous, l'Agriculture Raisonnée doit concerner un grand nombre d'agriculteurs. Cela dit, ce n'est pas parce que cela en concerne peu pour le moment qu'il ne faut pas communiquer. Voilà, notre position est claire. Si, au départ, peu de producteurs pratiquent l'Agriculture Raisonnée, et que cela apparaît de l'extérieur comme étant une niche, tant pis, il faut quand même encourager cette forme de production.

Par analogie, j'évoquais tout à l'heure l'éventualité de mise en place d'un code de bonnes pratiques dans le domaine de la filière bovine, à tous les stades. En ayant un peu réfléchi avec différents partenaires de la filière, nous avons estimé que, dans le domaine bovin, 20 % des productions étaient des labels, des signes de qualité, de la certification, etc. Si l'on évolue également vers des bonnes pratiques et un logo afférent, cela doit concerner au moins 50 ou 60 % de la production. C'est donc, à notre avis, le type d'objectif qu'il faut se fixer. Je crois que nous sommes sur la même longueur d'onde que les pouvoirs publics et les autres intervenants de la filière, pour ne pas pénaliser les premiers.

M. Jean-françois Loiseau, LIGEA

Je suis agriculteur et président de coopérative. Je voudrais apporter quelques éléments de réponse, et ajouter quelques remarques à ce qui vient d'être dit. Concernant la rémunération de l'Agriculture Raisonnée, pour tout ce qui

concerne l'élaboration d'un produit, c'est le marché qui rémunèrera ces produits dits de qualité ou de meilleure qualité. Je prendrai un exemple très simple : nous avons eu l'occasion de conduire une production de blé dur avec un acheteur bien précis qui, dans le cadre d'un cahier des charges, s'engageait à verser 5 F du quintal pour le suivi d'un certain nombre d'exigences de la part de l'agriculteur. C'est bien le marché, l'acheteur final qui rémunère le produit à l'agriculteur.

Je voudrais dire à M. Bédier que, quelquefois, la grande distribution, même si elle souhaite vendre de plus en plus de produits de qualité issus de l'Agriculture Raisonnée, essaie quand même de presser au maximum, ou de pressuriser les marges que pourraient être amenés à faire les agriculteurs.

Je prendrai un autre exemple : une production d'asperges, vendue sous une marque connue, respectant un cahier des charges, sous la certification Agriconfiance. Or, les grandes surfaces avec lesquelles nous travaillons veulent reprendre cette production à leur nom commercial, les fameuses marques distributeurs, moyennant quoi elles diminuent le taux de marge de 5 à 7 %. C'est quand même 5 à 7 % de moins pour l'agriculteur *in fine*.

Troisième point : tout à l'heure, il était question de QualiTerre. Je pense que QualiTerre est un très bon signe, ou plutôt une très belle démarche en matière de présentation de l'exploitation agricole aux ruraux. On n'a pas parlé des ruraux, c'est-à-dire des gens qui habitent dans les campagnes et qui ne sont pas agriculteurs. La campagne appartient aux agriculteurs, mais aussi de plus en plus aux gens qui ne sont pas agriculteurs. Et la démarche QualiTerre qui est entreprise, c'est une démarche de présentation d'exploitation. Pour peu qu'elle ne soit pas trop exigeante, beaucoup d'agriculteurs peuvent y accéder en respectant les règles existantes, c'est une très bonne démarche en matière de présentation d'exploitation.

M. Bernard Canesson

J'ai l'impression malgré tout que, dans le domaine de l'Agriculture Raisonnée, on s'emmêle un peu les pinceaux chaque fois que l'on veut parler de la rémunération de l'agriculteur et des moyens de l'assurer. Tout ce qui est train de se mettre en place est extrêmement administré, réglementé, primes à condition que, et j'en passe.

Il y a un proverbe chinois assez ancien, qui dit : « Si tu veux manger à ta faim, garantis le prix et laisse faire l'agriculteur. » Dans le domaine de l'Agriculture Raisonnée, il faudrait peut-être chercher de ce côté-là. Je pense qu'il faut définir ce que l'on veut, garantir le prix et nous laisser faire, nous y arriverons.

M. Jérôme Bédier

Je répondrai à l'interrogation avancée à propos des marques, qui est un vrai problème. Il est vrai que, aujourd'hui, on a un besoin de marketing, si je puis dire, y compris sur les produits frais. C'est une opportunité considérable pour l'ensemble de nos filières, et c'est en même temps un enjeu considérable pour l'amont. Certains acteurs sont capables d'organiser du marketing, par exemple les grosses coopératives. Mais tout le monde doit se poser la question de savoir comment il est possible de développer une marque, et comment cette marque peut garantir en quelque sorte une rémunération sur le marché.

En effet, des produits comme les asperges sont en même temps extrêmement dépendants des cours. Un accord peut être passé, qui soit très positif, et se retrouver du jour au lendemain remis en question parce que, tout d'un coup, les cours de telle ou telle production chutent, pour des raisons objectives ou climatiques.

Je pense qu'il faut mener ce débat de manière ouverte, sans *a priori*. Je regrette d'ailleurs, pour cette raison-là, les débats surréalistes qui ont eu lieu au Parlement à propos de la loi NRE sur les marques de distributeur et les signes de qualité. Si le Parlement a déjà voté, j'espère que ce n'est pas définitif, un texte stipulant que les marques de distributeurs n'auront pas accès aux signes de qualité, nous courons vers des effets totalement contre-productifs sur cette forme de contractualisation que l'on essaie de mettre en place.

La MDD (marque de distributeur) présente un intérêt : elle simplifie le problème de la marque. C'est simple pour le consommateur : il connaît la marque puisque c'est la même marque que le magasin dans lequel il vient. L'autre avantage, c'est que cela limite les dépenses de commercialisation et de défense de la marque. On peut rediscuter des modalités selon lesquelles cela s'opère. Cependant, il faut savoir que les différentiels de 5 ou 6 % sont ceux qu'on estime

être le coût de défense de la marque, pour un industriel qui défend sa marque propre. Donc, une marque de distributeur n'a pas besoin de faire de la communication de la même façon qu'une autre marque. Donc, l'une des idées des MDD, c'est de restituer aux consommateurs le différentiel de frais généraux qui est dû à la défense de la marque. C'est un débat qu'il faut tenir de manière directe entre nous.

Je suis persuadé que si l'amont et l'aval de la filière sont capables de discuter ensemble pour améliorer cette question de marque, pour créer de bonnes synergies entre les signes de qualité des différentes marques, qu'il s'agisse de marques issues de l'amont ou de marques issues de l'aval, on aura un impact extrêmement fort, parce que c'est l'un des éléments très importants, à la fois de la communication et de la confiance.

Mme Christiane Lambert

Je n'ai pas beaucoup dormi cette nuit, mais je crois quand même vous avoir bien entendu, M. Bédier. Je suis d'accord avec vous pour dire qu'il faut poser le débat : pourquoi les MDD n'auraient-elles pas accès aux produits sous signes de qualité ? Vous êtes peut-être un petit peu victimes, on ne va pas faire un débat sur la grande distribution. Comme nous avons la chance d'avoir dans la salle des consommateurs, des producteurs, des distributeurs, des présidents de coopératives, etc., nous pouvons discuter de ce sujet-là.

Par contre, vous êtes en train de nous dire que l'économie sur les MDD, vous la rendez aux consommateurs, alors que M. Loiseau vient de nous expliquer que vous l'avez prise au producteur : il a perdu 5 à 7 % de marge en passant de sa marque asperges à une MDD. Donc, vous ne rendez rien, vous lui prenez et vous donnez aux consommateurs. C'est un peu le problème.

M. Jérôme Bédier

Je viens de vous dire que, si M. Loiseau travaille pour une marque et qu'il fait lui-même des dépenses de communication pour défendre sa marque, il fera des dépenses de communication. L'idée de la MDD, pour certains produits, est de

supprimer ce budget de communication externe pour le restituer au consommateur. Voilà l'idée, c'est de cela qu'il faut parler. C'est le but même des marques de distributeurs : éviter des dépenses de communication externes pour arriver à rendre cette marge aux consommateurs. Ce qui fait d'ailleurs que les MDD sont des marques qui se développent bien.

Mme Christiane Lambert

Eh, oui, à notre grand regret !

M. Jérôme Bédier

Les marques de distributeurs sont l'un des éléments de la réponse, cela correspond à une certaine façon de faire les marchés. Et, encore une fois, si l'on déclare des guerres de religion en disant : « La marque de distributeur, c'est l'hérétique. Pas question d'en parler, pas question d'en discuter, on met ça de côté. », c'est un argument électoral. A ce moment-là, on passera à côté de possibilités intéressantes. Ce ne sont pas les seules.

M. Teddy Follenfant

Arrêtons-en là, nous prendrons un verre tout à l'heure, M. Bédier, nous continuerons la discussion après. J'accueille Gerhard Greif, agriculteur et vétérinaire, vice-président de l'association fédérale allemande pour la santé animale. Membre du bureau et trésorier de FNL, c'est-à-dire le réseau FARRE allemand. Essayez de tenir votre exposé en dix ou quinze minutes, pas plus, parce que nous avons des impératifs de temps, en raison des fameuses signatures des six organisations ce soir, c'est une première, avec la présentation d'un codex européen de l'Agriculture Raisonnée.

***M. Gerhard Greif, membre du Conseil d'administration de FNL
(Fördergemeinschaft Nachhaltige Landwirtschaft)***

Mesdames et Messieurs, je ne parlerai pas en français pour la simple raison que ce serait trop long pour moi. Je vais donc vous parler en anglais. Je ne vais pas non plus répondre à toutes les questions que vous vous posez concernant les deux ministres qui viennent de donner leur démission hier, en Allemagne, comme vous le savez sans doute. Mais, rassurez-vous, nous aurons deux nouveaux ministres très prochainement. Je ne sais pas s'il sera alors plus facile ou plus difficile de mettre en œuvre nos objectifs en matière d'Agriculture Raisonnée.

Je vais vous parler de l'EISA, l'initiative européenne pour l'Agriculture Raisonnée, et le codex. Vous trouverez le texte en anglais et en français dans vos documents.

Je suis très heureux de vous avoir rencontrés aujourd'hui, et que vous nous donniez l'occasion de présenter ce codex européen de l'Agriculture Raisonnée. Je suis également très heureux de pouvoir lancer l'EISA, l'initiative européenne pour l'Agriculture Raisonnée.

En effet, nous sommes tous favorables à l'Agriculture Raisonnée. C'est tout à fait clair si l'on regarde le titre de notre événement, aujourd'hui, ici, à l'UNESCO. Et je voudrais, à titre personnel, exprimer nos remerciements à l'UNESCO ainsi qu'aux organisateurs de la réunion d'aujourd'hui : FARRE.

Nous avons déjà entendu qu'un certain nombre d'aspects importants ont été traités en matière de politique européenne dans le domaine de l'Agriculture Raisonnée. Et cette enquête a permis également de mesurer le niveau d'acceptation du public. En France, cette enquête montre clairement l'intérêt de l'agriculture pour l'Agriculture Raisonnée. Nous avons discuté depuis ce matin de perspectives différentes.

Ce concept de développement durable, d'Agriculture Raisonnée a été la base depuis le Sommet de Rio. Mais, dans certains cas, la notion de durabilité, l'Agenda 21, ont dégénéré, sont devenus des espèces de clichés vides de sens. Au fond, ceci représente le véritable défi qui se pose à l'être humain.

Le développement durable doit revêtir un sens véritable. Et il faut que d'autres puissent se tourner vers cette initiative comme modèle. Il est très important de constater que six associations nationales qui s'intéressent au développement durable dans l'agriculture, sont prêtes aujourd'hui à marquer un pas important pour créer un organisme européen.

Vous vous en souvenez sans doute, bien sûr, il y a d'autres pays en Europe, mais les six dont je vais vous parler ont décidé de faire un pas en avant. Nous présentons également un codex commun.

Les organisations suivantes ont participé : notre hôte, FARRE, pour la France, le FILL au Luxembourg, l'Agricoltura che Vogliamo en Italie, le LEAF en Grande-Bretagne (je dois dire que leur sigle est admirable, puisque *leaf* signifie feuille en anglais), Odling I Balans pour la Suède et FNL pour l'Allemagne.

Ces organisations se sont alliées pour créer l'EISA dans le cadre de l'EIF. Elles ont participé à des forums de discussion et elles ont organisé le premier séminaire européen sur l'agriculture durable tenu à Strasbourg en 1995, ce sont là des événements majeurs qui ont marqué l'évolution dans ce domaine.

Aujourd'hui, nous allons faire un pas plus loin. Nous créons l'EISA et le codex commun. EISA : il s'agit d'un sigle qui signifie l'initiative européenne pour le développement durable dans l'agriculture, nous allons le signer dans quelques instants.

J'aimerais tout d'abord vous dire quelques mots de ce codex. Pourquoi élaborer un texte de ce type ? Nous avons entendu à plusieurs reprises que l'Agriculture Raisonnée doit être perçue comme quelque chose de dynamique, qu'il ne faut pas définir, voire même codifier, il ne faut pas que ce soit quelque chose de rigide, mais un ensemble de bonnes pratiques professionnelles et un certain nombre de dispositifs, en droit allemand, concernant l'utilisation des engrais, la protection des sols, etc. Il faudrait des directives concrètes et, en dépit de cela, les six organismes dont je vous ai parlé tout à l'heure, ont investi leur temps et leurs efforts, ont consacré beaucoup d'efforts et d'expertises pour élaborer un codex commun de l'Agriculture Raisonnée.

Je crois que cela valait la peine parce que, pour la première fois, nous avons un texte, un codex qui est examiné au niveau européen et qui est appuyé

par un certain consensus des organismes concernés. Cela permet de garantir que nous comprenons tous la même chose lorsque nous parlons d'Agriculture Raisonnée. Et je suis persuadé que ce codex est attendu par les responsables politiques mais également par les consommateurs, les citoyens. Ce texte permettra d'améliorer la transparence et l'acceptation de la production agricole. Au fond, il faut pouvoir dire clairement en quoi nos normes de production s'appliquent, et quel sera l'impact de ces nouvelles normes sur notre activité agricole.

Enfin, il faut bien se rappeler que l'Agriculture Raisonnée va bien au-delà des pratiques agricoles. Le codex n'est pas simplement la description du *statu quo* mais, au contraire, la définition d'un concept qui sera en évolution permanente.

Ce processus sera expliqué très clairement dans le codex, l'agriculture doit faire face à toute une série d'exigences et d'objectifs. Dans le préambule, par exemple, il est dit que le développement durable sur notre planète ne peut être atteint sans une contribution considérable de l'agriculture. Il faut que les êtres humains mangent, c'est donc le défi que doit relever l'agriculture : produire de l'alimentation pour une population en croissance, tout en respectant les ressources fragiles de la terre. Cette exigence de durabilité, exprimée dans le rapport Brontland*, est tout aussi valable aujourd'hui, et dans notre codex.

Nous sommes persuadés que l'Agriculture Raisonnée présente une bonne solution à ce défi qui consiste à atteindre un développement durable de l'agriculture. Le codex, que nous présentons aujourd'hui, décrit l'Agriculture Raisonnée au niveau de chaque exploitation. Ce texte examine la production alimentaire, la responsabilité économique, la sécurité des consommateurs, la responsabilité sociale et la protection de l'environnement de façon équilibrée.

L'Agriculture Raisonnée comme nous l'entendons cherche toujours à renforcer la contribution positive de l'agriculture à l'environnement, et à réduire l'impact négatif au strict minimum inévitable. C'est donc dans cet esprit que le codex définit un certain nombre de principes généraux et des procédures, des pratiques qui permettent aux agriculteurs d'atteindre l'objectif au jour le jour. Ensuite, la promotion et le développement de l'Agriculture Raisonnée sont absolument essentiels au processus.

Je voudrais maintenant vous parler des principes qui sous-tendent le codex. Tout d'abord, pour ce qui est de la production de denrées alimentaires, de fibres, de matières premières renouvelables en quantité suffisante, ces produits doivent être de la plus grande qualité possible, à des prix garantis pour le consommateur.

Deuxièmement : de nouvelles demandes se manifestent de la part des sociétés et des consommateurs sur les produits alimentaires, soucis qui doivent être reconnus et admis, et qui n'incluent pas uniquement la fonction de production mais également le rôle de l'agriculteur dans la gestion de l'ensemble des activités agricoles.

Troisièmement : l'agriculture doit être économiquement viable pour satisfaire ses obligations à long terme.

Quatrièmement : prendre soin de l'environnement et de sa diversité, des animaux et de la vie végétale. C'est un impératif pour les utilisateurs, pour les sols mais également pour la société dans son ensemble.

Finalement, principe également important : l'agriculture et la société ne pourront pas survivre en l'absence de ressources naturelles. La préservation de ces ressources, par conséquent, fait partie des fonctions clés de l'agriculteur.

Sur cette base, le codex décrit dans le détail les méthodes de production agricoles qui devraient permettre la mise en pratique de ces principes. Sans aller dans le détail de ces mesures spécifiques, je souhaiterais néanmoins souligner la définition globale de l'Agriculture Raisonnée figurant dans le document.

Les domaines suivants sont décrits, ainsi que les stratégies et les activités. L'accent est mis sur les exploitations agricoles et sur les techniques agricoles, incluant notamment l'évaluation des différentes méthodes de production agricole. L'exploitation agricole doit assurer une bonne protection des sols, de l'irrigation, mais également l'utilisation efficace de l'énergie en évitant la pollution, ce qui constitue un but déclaré du projet.

Pour ce qui concerne les cultures, la rotation doit également être assurée, ainsi que la protection végétale qui est décrite dans le document avec amples détails.

L'élevage, qui est également un point critique, doit passer par des mesures d'hygiène et des mesures de gestion du bétail, par la protection de l'environnement et des paysages.

Tous ces commentaires sur les activités stratégiques sont concis, brefs ; par conséquent, je vous invite à en prendre connaissance, à les lire dans le détail, ce qui nous permettra à l'avenir d'en discuter.

Notre codex montre que l'Agriculture Raisonnée est véritablement une approche de gestion qui intègre des préoccupations environnementales mais également des préoccupations de diversification, et de réalité économique de l'agriculture, tout en assurant la fourniture de produits agricoles de haute qualité à des prix raisonnables. Les attentes de la société et des consommateurs, en ce qui concerne la sûreté et la conservation de la nature, sont prises en compte.

En conclusion, j'aimerais souligner un autre aspect qui me paraît particulièrement important : l'Agriculture Raisonnée, même si elle est décrite en détail dans le codex, ne peut être considérée comme une prescription figée. C'est un concept dynamique qui doit rester souple pour pouvoir être appliqué et adapté à chaque pays européen, dans toutes les régions de l'Europe, et dans toutes les exploitations agricoles.

L'Agriculture Raisonnée, par définition, doit rester ouverte aux nouvelles évolutions, aux nouvelles connaissances et à toutes les innovations technologiques. Ce n'est qu'à ces conditions qu'elle sera en mesure de développer son potentiel et de remplir son but dans le cadre du développement durable de l'agriculture, et ce, au bénéfice des exploitants agricoles mais également de la société dans son ensemble.

Par conséquent, nous ne souhaitons pas que ce codex que nous soumettons soit considéré comme un corpus figé de règles et de prescriptions. Ce modèle doit pouvoir être adopté et adapté aux nouvelles évolutions et aux nouvelles connaissances.

A cet égard aujourd'hui j'invite toutes les parties prenantes aux activités agricoles à participer de manière active à ce processus de développement et de mise à jour du codex. A cet égard nous espérons que le codex fera l'objet de toute l'attention qu'il mérite. Nous espérons également qu'il sera largement utilisé grâce au soutien de l'ensemble des parties prenantes, qu'il s'agisse des

représentants du monde agricole, de la politique, des ONG et des associations travaillant dans le domaine de l'écologie, de la protection de l'environnement, du monde animal et du monde végétal.

Nous pensons qu'un consensus est indispensable pour ce faire, sachant que tout doit passer par la mise en œuvre. Il ne s'agit pas uniquement de théories, il s'agit de pratiques. Nous espérons que ce codex suscitera toute l'attention qu'il mérite. Nous espérons qu'il sera largement accepté et largement mis en œuvre en Europe. Merci de votre attention.

M. Teddy Follenfant

Mes chers amis, nous allons procéder maintenant à la signature de la déclaration commune, premier événement important du nouveau millénaire. Pour les six organisations, j'appelle les six amis qui vont venir signer au pupitre : j'appelle donc Gerhard Greif pour le réseau FNL pour l'Allemagne, Nico Kass, président de FILL pour le Luxembourg, qui est aussi un agriculteur (vous pouvez les applaudir à chaque fois qu'ils viennent signer, c'est un moment important), Robert Campbell, vice-président de LEAF, pour le Royaume-Uni, Goran Ohlsson, président du réseau Odling i Balans, pour la Suède, Carlo-Vailati Riboni, vice-président du réseau Agricoltura che Vogliamo, pour l'Italie, et enfin Christiane Lambert, présidente de FARRE, pour la France.

Voilà, ils sont bien là tous les six. C'est parfait, photo. « Avec FARRE, on sourit. »

Mme Christiane Lambert

Si je peux me permettre, je suis la seule femme, vous me pardonnerez d'être bavarde. Nous sommes une association très moderne, puisque nous portons le bébé sur les fonds baptismaux le jour du mariage, je trouve cela original.

Je voudrais également adresser un remerciement particulier à quelqu'un qui a beaucoup œuvré pour la rédaction de ce document, c'est Claudia Michel, elle peut se lever, vous pouvez l'applaudir, c'est encore une femme. Je peux vous dire que, depuis le mois de juillet, elle a beaucoup travaillé pour compiler tous

les textes des uns et des autres, afin d'aboutir à ce document commun. Elle travaille pour l'ECPA. Je veux vraiment la remercier très sincèrement.

Je voudrais aussi saluer l'originalité de ce texte, le travail considérable que nous avons fait. Je crois que nos gouvernants peuvent se réjouir d'avoir des organisations aussi responsables que les nôtres, qui s'engagent, qui proposent. Et je charge la représentante du ministère de l'Agriculture français d'entendre, et de transmettre à qui de droit ce travail considérable.

Je voudrais dire surtout que ce document n'est pas un document figé, vous l'avez très justement rappelé, M. Greif, tout à l'heure, c'est un document dynamique, c'est écrit dans le texte, qui a vocation à évoluer. Et c'est cela qui est essentiel. Notre ami suédois qui a témoigné ce matin, a mis en avant le sourire des agriculteurs pour témoigner de leur bien-être. Après tout, puisqu'on parle du bien-être des animaux, on peut aussi parler du bien-vivre et du bien-être des agriculteurs, je voudrais que la devise de ce codex puisse être ce qui compte pour moi, agricultrice raisonnée : le sourire de mes voisins, et l'acceptation de mon exploitation telle qu'elle est, avec ses progrès permanents. Merci beaucoup.

M. Teddy Follenfant

Vous pouvez continuer à applaudir l'équipe de Christiane que je connais bien, vous connaissez bien sûr Jean-Marie, j'ai travaillé souvent avec eux, c'est une superbe équipe, ils sont là présents, vous pouvez les applaudir : Claude, Gisèle, Rémi, Monique.

Mme Christiane Lambert

Vous voyez que FARRE est une toute petite équipe qui travaille beaucoup. Ils me disent souvent : « C'est mission impossible », et ils sont déjà en train de travailler. C'est une toute petite équipe, mais qui travaille beaucoup. Corinne est là aussi. Ceux qui craignent que FARRE ne prenne trop de place, ne connaissent pas la petite équipe que nous sommes mais, à mon avis, ne sous-estiment pas ses capacités et son énergie. Je vois sur leur sourire le dynamisme et la motivation

des agriculteurs FARRE, croyez-moi, dans les départements, ils font de véritables merveilles.

M. Teddy Follenfant

Merci également aux traducteurs pour leur travail.

Mme Christiane Lambert

Merci aux traducteurs, et merci à Teddy Follenfant qui a bien voulu animer cette journée. C'est toujours redoutable d'aller à BFM pour être interviewée par lui, je vous le dis, parce qu'il est très professionnel et très intelligent. Mais j'ai remarqué aussi qu'il était très bon animateur de débat. A bientôt.

M. Teddy Follenfant

Ce fut un grand plaisir. Je te remercie vraiment, cela me touche beaucoup, merci infiniment. Merci pour votre participation très active. Continuez ce travail merveilleux sur le terrain.